

DERNIÈRE ÉDITION

Le Monde

7, rue des Italiens, 75427 Paris Cedex 09

QUARANTE-SEPTIÈME ANNÉE – N° 14046 – 6 F – DIMANCHE 25 - LUNDI 26 MARS 1990 – FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : ANDRÉ FONTAINE

Nicaragua en paix

LA paix peut-elle s'installer durablement en Amérique centrale? Cet objectif, qui tenait de la chimère malgré les nombreux plans, n'est plus aussi improbable. L'acceptation par la Contra, vendredi 23 mars, de démobiliser ses troupes avant le 20 avril prochain constitue plus qu'un premier pas en ce sens. Les guérilleros basés au Honduras vont être immédiatement désarmés. Ceux qui se trouvent à l'intérieur du Nicaragua devront accepter un cessez-le-feu et se regrouper dans des zones de sécurité placées sous supervision internationale. Au total douze/mille combattants rendront leurs armes.

Le démantèlement de ces forces qui, avec le soutien de Washington, se battent depuis plus de huit ans contre le régime sandiniste était une des principales revendications du gouvernement de M. Daniel Ortega, pour assurer une transition pacifique du pouvoir. Le président sortant a déjà apporté son « soutien total » à ce plan qui permet d'éloigner le spectre d'une « guerre civile », un moment évoquée par les Sandinistes déjà très affectés par leur défaite aux élections du 25 février.

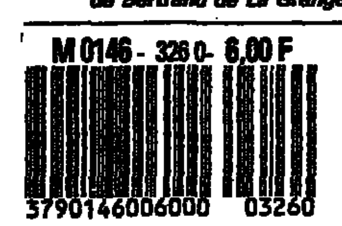
LA future présidente, Mme Violeta Chamorro, qui prendra ses fonctions le 25 avril, voit lever un des obstacles à son installation. Il lui sera désormais plus facile d'imposer une réduction des effectifs de l'armée sandiniste, forte de cent mille hommes.

Les Etats-Unis ne pourront, que se réjouir de la fin de « l'époque contra » qui avait réduit le gouvernement du président Reagan aux acrobaties de l'Irangate. Cette normalisation mettant fin à un des cauchemars de « l'arrière-cour » américaine, constitue un succès pour le président Bush.

MAIS au-delà du règlement du conflit nicaraguayen, cet accord peut avoir un effet d'entraînement favorable dans la région. Deux ans et demi après le plan de paix qui valut son prix Nobel au président du Costa-Rica, M. Oscar Arias, les principaux objectifs de ce dernier sont en partie atteints. Concernant le Salvador, les multiples discussions entre le gouvernement de droite de M. Cristiani et la guérilla du Front Farabundo-Marti de libération nationale (FMLN) n'ont certes toujours pas abouti. Mais le FMLN, privé du soutien des sandinistes déchus, a assoupli sa position, et les autorités salvadoriennes savent qu'il est temps d'amorcer une véritable négociation.

L'avènement d'une paix durable dans la région centraméricaine ne résoudra cependant pas tout. Ravagés par des années de conflits ayant provoqué la mort de plus de cent mille personnes, les pays de la région sont exsangues. Des zones de fortes turbulences, comme au Guatemala, trop souvent oublié, subsistent encore. Et sur ce terreau fertile, le spectre de la guérilla peut à tout moment renaître.

Lire, page 5, l'article de Bertrand de La Grange



M 0146 - 326 0 - 6,00 F
3790146006000 03260

Déblocage dans le contentieux commercial

Accord nippo-américain sur les super-ordinateurs

Selon l'accord conclu le 23 mars à Washington à l'issue de deux jours de négociations, le Japon s'est engagé à lever les restrictions imposées à la vente de super-ordinateurs américains aux organisations gouvernementales et aux universités japonaises. Il s'agit là d'un premier déblocage dans la série de contentieux commerciaux et financiers qui opposent les deux pays.

Cet accord, important, est le premier depuis le regain de tensions commerciales entre le Japon et les Etats-Unis. Les super-ordinateurs font en effet partie des trois catégories de produits pour lesquels le gouvernement Bush avait demandé au Japon, dans le cadre de la loi Super 301 sur le commerce, de mettre fin à des pratiques commerciales jugées déloyales (*le Monde* du 24 mars).

Si la satisfaction est grande à Washington, elle ne l'est pas moins à Tokyo, comme nous l'indique notre correspondant, Philippe Pons. Le gouvernement japonais était très conscient, ces derniers temps, du fait que le temps pressait si l'on voulait éviter une détérioration trop grave des relations nippo-américaines.

Cette semaine, une délégation japonaise a présenté aux Américains un avant-projet sur la suppression des « *obstacles structurels* » aux échanges commerciaux entre les deux pays. Le Japon est prêt à faire des concessions, qui toutefois n'auraient pas été jugées satisfaisantes par les Américains, comme le pressentait d'ailleurs le premier ministre M. Kaifu.

Quatre mesures sont préconisées. La première prévoit un renforcement des mesures anti-monopole. La deuxième porte sur l'augmentation des investissements en équipements (lancement notamment d'un projet de métro à grande profondeur). La troisième concerne la simplification des procédures de création des grandes surfaces. La quatrième enfin a trait à l'uniformisation de la fiscalité en zones urbaines, et en particulier la suppression du régime de faveur pour les terrains agricoles à l'intérieur des agglomérations (ces espaces cultivés sont encore nombreux et constituent un des anachronismes des villes nippones).

Lire la suite page 13

Un projet de réforme de la Loi fondamentale

Les citoyens pourront saisir le Conseil constitutionnel

Le conseil des ministres du mercredi 28 mars devrait approuver le projet de réforme de la Constitution élargissant la possibilité de saisine du Conseil constitutionnel à tous les justiciables, estimant que leurs droits fondamentaux sont mis à mal par une disposition législative. C'est la concrétisation d'un souhait émis par le président de la République, le 14 juillet 1989.

L'Etat de droit pourrait encore progresser en France. Pour cela, il faudrait que les trois cinquièmes des parlementaires, députés et sénateurs, réunis en Congrès, acceptent de modifier la Constitution, comme s'apprête à le leur demander M. François Mitterrand. Un pas essentiel avait été fait en 1958 : à l'envers de la tradition juridique française, la création du Conseil constitutionnel avait obligé la majorité politique du moment à respecter la Constitution. Petit à petit, cette révolution est entrée dans les mœurs, la novation décisive étant due ensuite à M. Giscard d'Estaing : grâce à lui, en *1974*, la minorité a acquis la possibilité de saisir les gardiens de la constitutionnalité.

Les responsables politiques avaient, toutefois, conservé le monopole de la saisine. En clair, s'ils étaient tous d'accord pour violer la Constitution, nul ne pouvait y trouver à redire. De plus, il était impossible de contrôler la constitutionnalité de l'énorme masse de la législation existante.

De nombreux juristes souhaitaient donc une nouvelle réforme, et l'actuel secrétaire général du Conseil constitutionnel, M. Bruno Genevois, en avait expliqué toutes les raisons. Son président, M. Robert Badinter, avait repris cette idée à son compte dans une entretien au *Monde*, le 3 mars 1989. Le président de la République, voulant marquer l'anniversaire de la Déclaration des droits de l'homme, avait proposé, le 14 juillet 1989, une modification de la Constitution allant dans ce sens.

THIERRY BRÉHIER

Lire la suite page 6

L'insolente tranquillité des Lituaniens

Les mesures militaires d'intimidation n'impressionnent pas le Parlement de Vilnius. M. Bush lance un avertissement à Moscou

Une centaine de chars et des troupes soviétiques ont pénétré au petit matin du samedi 24 mars à Vilnius en passant devant l'édifice du Parlement où siégeaient les députés. Auparavant, l'agence Tass avait annoncé que des troupes avaient été déployées le long des frontières lituaniennes en raison d'un « risque de subversion », ajoutant que des navires de l'OTAN avaient été repérés à proximité dans des eaux internationales. A Washington, M. Bush a déclaré que « toute tentative d'utiliser la force » ne pourra que « se retourner » contre son auteur.

VILNIUS
de notre envoyé spécial

Quand on doit former un gouvernement, le premier gouvernement de l'indépendance recouvrée, ce n'est pas un gros bourdonnement qui va vous distraire. Même quand l'hélicoptère de l'armée soviétique a survolé vendredi 23 mars le Conseil suprême de la République de Lituanie, pas un élu n'a donc levé un sourcil.

Et quand à 3 heures du matin, samedi, quatre-vingt-dix-huit véhicules militaires, dont une trentaine de blindés, ont remonté l'avenue longeant le Parlement, les députés lituaniens n'ont pas non plus perdu leur sang-froid.

En cas d'arrestation, ils transmettraient leurs pouvoirs, ont-ils déclaré dans une résolution, aux chargés d'affaires lituaniens du Vatican et de Washington – aux représentations qui ont maintenu depuis cinquante ans l'indépendance lituanienne à l'étranger, – *mais, fondamentalement*, ils persistaient à ne pas croire au danger.

BERNARD GUETTA

Lire la suite page 3

M. Mitterrand à « 7 sur 7 »



Le chef de l'Etat devait participer, dimanche 25 mars, sur TF1, à l'émission « 7 sur 7 »

Les gendarmes en conclave

Cent trente officiers supérieurs de la gendarmerie vont, pendant deux jours, les mardi 27 et mercredi 28 mars, se réunir à Melun (Seine-et-Marne) pour un séminaire en présence de leur directeur général et de son major général. C'est la première fois depuis sa fondation, il y a plusieurs siècles, que ce corps organise une telle rencontre. Après les polémiques épistolaires de l'été dernier, les gendarmes débattront des grandes questions auxquelles leur arme est confrontée.

Lire l'article de JACQUES ISNARD page 8

Le dernier des grands travaux

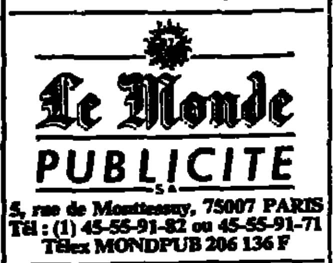
Après six mois d'un concours qui aura rassemblé plus de deux cents architectes, le président de la République a finalement retenu le projet de Francis Soler pour le Centre international de conférences. Situé au pied de la Tour Eiffel, quai Branly, ce carrefour diplomatique et politique était le dernier grand projet du deuxième septennat de François Mitterrand. Il ouvrira ses portes en 1995.

Lir l'article de FRÉDÉRIC EDELMANN page 9

A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,50 DA ; Maroc, 6 dir. ; Tunisie, 700 m. ; Allemagne, 2,50 DM ; Autriche, 20 sch. ; Belgique, 40 fr. ; Canada, 1,95 $; Antilles/Réunion, 7,20 F ; Côte-d'Ivoire, 315 F CFA ; Danemark, 11 kr. ; Espagne, 160 pes. ; G.-B., 60 p. ; Grèce, 160 dr. ; Irlande, 90 p. ; Italie, 2 000 L. ; Libye, 0,400 DL ; Luxembourg, 40 f. ; Norvège, 13 kr. ; Pays-Bas, 2,50 fl. ; Portugal, 140 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 14 cr. ; Suisse, 1,80 f. ; USA (NY), 1,50 $; USA (others), 2 $.

Le Monde

Edité par la SARL *le Monde*
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944.
Capital social : 620 000 F
Principaux associés de la société :
Société civile « Les rédacteurs du *Monde* »,
Société anonyme des lecteurs du *Monde*,
Le Monde-Entreprises,
Mme Geneviève Beuve-Méry,
M. André Fontaine, *gérant*.



Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395 - 2037
Renseignements sur les microfilms et index du Monde au (1) 42-47-99-61.

Le Monde

Édité par la SARL *le Monde*
Gérant : André Fontaine, directeur de la publication
Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)
Administrateur général : *Bernard Wouts*
Directeur de la rédaction : Daniel Vernet
Rédacteurs en chef : Bruno Frappat, Claude Sales

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
7, RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 09
Tél. : (1) 42-47-97-27
Télécopieur : (1) 45-23-06-81
ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 49-60-30-00
Télécopieur : (1) 49-60-30-10

DATES

Il y a vingt ans

Le coup d'Etat contre le prince Sihanouk

CELA fait vingt ans que le Cambodge est en guerre, ravagé par les B-52 américains, par la sauvagerie des Khmers rouges puis par une guerre civile entre pro et anti-Vietnamiens, qui se poursuit en dépit du retrait de la majeure partie des troupes de Hanoï l'automne dernier. Après avoir été le symbole de la paix dans une péninsule indochinoise en guerre, le Cambodge perdait en *même temps son chef* charismatique, le prince Norodom Sihanouk, et une tranquillité bâtie à coups de subtilités et d'ambiguïtés diplomatiques.

Les apprentis sorciers qui entreprirent, en mars 1970, de renverser « Monseigneur », *celui que les* paysans appelaient – et appellent peut-être encore, « Prince papa » – se doutaient-ils du prix que leur ambition allait coûter à leur pays, des millions de morts qui allaient s'ensuivre?

C'est pourtant le sourire aux lèvres et la fleur au fusil que le prince Sisowath Sirik Matak, vice-premier ministre, âme du complot contre son cousin (issu de cette branche des Norodom qui avait succédé sur le trône aux Sisowath et *dont il convoitait le poste*), le général Lon Nol, chef du gouvernement et de l'armée, et l'ex-directeur de prison Cheng Heng devenu président de l'Assemblée nationale, avaient préparé la chute, le 18 mars 1970, du prince Sihanouk, ancien *roi devenu chef de l'Etat*. Ils avaient profité de la régulière cure de santé – et d'amaigrissement – que le prince allait faire en France pour ourdir leur complot. Ou plutôt pour réunir les fils d'une conspiration préparée de longue date.

Adversaires de tous bords

Car, derrière la personnalité flamboyante d'un prince qui représentait à lui seul le Cambodge héritier de l'empire d'Angkor, le petit royaume enserré entre ses deux rivaux *traditionnels – Vietnam* et Thaïlande – traversait depuis quelques années une crise intérieure grave, encore exacerbée par les interventions extérieures.

D'un côté, Saïgon et Bangkok n'avaient jamais cessé de soutenir les bandes de dissidents Khmers Serei luttant contre le prince et contestaient le tracé de la frontière *khmère. De l'autre côté*, les communistes vietnamiens – Hanoï et son représentant au sud, le GRP – utilisaient de plus en plus, pour se protéger des bombardements américains, les « sanctuaires » et les ramifications de la « piste Ho Chi *Minh » en territoire cambodgien.*

Malgré cela, le prince avait réussi à rester en dehors de la seconde guerre d'Indochine. Au prix d'une longue brouille avec les Etats-Unis – avec qui les relations ne s'étaient normalisées qu'à l'été *1969*, – d'une *alliance avec la* Chine et de relations étroites avec les révolutionnaires vietnamiens, qui profitaient du Cambodge pour faire transiter leur ravitaillement, au grand profit de dirigeants khmers, comme Lon Nol. Cependant, *les grands « shows » médiatiques* dont le prince était si friand – ses films, sa « correspondance » pour *le Canard enchaîné*, ses voyages en province – cachaient de plus en plus mal la dégradation de la situation politique et économique.

Tout d'abord, la poignée de communistes nationalistes qui avaient pris le maquis en 1962 autour de MM. Saloth Sar – devenu Pol Pot – et Ieng Sary avaient étendu leurs activités depuis *1967*. A cette date en effet, une jacquerie paysanne à Samlaut, dans l'ouest du royaume, avait été écrasée dans le sang par Lon Nol ; elle sera suivie d'une révolte des montagnards du nord-est, les Khmers Loeu, également réprimée *brutalement*.

Prenant le train en marche, le PCK en avait tiré parti en même temps que – surmontant sa haine des Vietnamiens – il obtenait l'aide de Hanoï. C'est ainsi qu'il pourra aligner cinq mille maqui*sards en mars 1970. A la fin de* 1969, les médias de Phnom-Penh ne tarissaient pas d'invectives contre ces « KR-NVN » (Khmers rouges et Nord-Vietnamiens), accusés de mettre le pays à feu et à sang et de vouloir renverser le royaume, montant en épingle les accrochages avec l'armée royale. Tandis qu'il était de bon ton chez certains diplomates occidentaux de fustiger le prince et d'annoncer sa chute prochaine.

Il faut dire que ce dernier, depuis que les élections de *1967* avaient amené à l'Assemblée une majorité conservatrice plus proche de son cousin-ennemi Sirik Matak, perdait graduellement de son pouvoir. S'en rendait-il vraiment compte ? Comptait-il sur son charisme auprès des paysans pour redresser la barque le jour venu ? Toujours est-il qu'il accepta, en août 1969, d'introniser le gouvernement de la *« dernière chance »* de Lon Nol et Sirik Matak, où ses partisans étaient en minorité.

Les comploteurs se mirent alors à l'œuvre, noyautant l'administration et l'armée, écartant les sihanoukistes, coupant leurs contacts avec la population, lançant une campagne de propagande bien accueillie par les citadins et les jeunes... *Quand le prince voudra* réagir, il ne contrôlera plus qu'une coquille vide.

Nixon, Kissinger et l'opération « Menu »

Aux Etats-Unis, une des premières décisions prises par le président Nixon après son arrivée au pouvoir en janvier *1969* avait été d'organiser le bombardement clandestin du Cambodge. Dans le but d'accélérer le retrait du corps expéditionnaire américain du Vietnam, sa politique – et celle de son conseiller, M. Henry Kissinger, – était de détruire les sanctuaires communistes au Cambodge.

Un an jour pour jour avant le *coup d'Etat de Phnom-Penh, le* 18 mars 1969, dans un secret absolu et sans informer le Congrès, commençait l'opération « Menu », avec ses différentes phases, « Petit déjeuner », « Déjeuner », « Snack », « Dîner », « Dessert » *et « Souper », au cours desquelles*, en quatorze mois, 3 630 raids de B-52 ravagèrent les zones frontières. Sans autre succès que de repousser les Vietcong vers l'intérieur du Cambodge. Ce qui leur permettra d'être à pied d'œuvre quand la guerre se sera étendue au royaume.

La prince Sihanouk se trouvait ainsi déstabilisé de l'intérieur comme de l'extérieur, à l'extrême gauche comme à l'extrême droite. Le moment était particulièrement *mal choisi pour qu'il se rende en* France, où il allait rencontrer Lon Nol, également en traitement médical. Pendant ce temps, une rumeur faisait rage à Phnom-Penh : un crocodile blanc – un des symboles magiques les plus puissants pour les Khmers – avait été observé près de la capitale. Un événement grave était donc imminent.

De fait, Sirik Matak, qui menait alors la danse plus que Lon Nol, avait lancé une campagne anti-vietnamienne destinée à atteindre le prince par ricochet. Les manifestations contre Hanoï et le GRP dégénérèrent le 8 mars avec la mise à sac de l'ambassade nord-vietnamienne. Sihanouk avait refusé de recevoir une délégation apportant les « *preuves* » de l'« *agression* » de ceux qui sont, pour les Khmers, l'ennemi héréditaire. Certes le prince avait fermé les yeux sur les débordements de l'opération « Menu », mais de là à un renversement d'alliances...

Pendant que la tension montait à Phnom-Penh, où les fidèles du prince, comme Oum Mannorine, ministre de la « défense en surface » et la reine mère Kossomak, tentaient d'endiguer le mouvement – et auraient même failli y réussir, – Sihanouk hésitait à Paris. On dit que les autorités françaises de l'époque, et certains représentants d'intérêts économiques puissants au Cambodge, auraient négligé de l'informer de la gravité de la situation, jouant même la carte adverse. Toujours est-il que le prince, en repoussant un retour prévu à Phnom-Penh le 13 au profit d'un voyage à Moscou et à Pékin, laissait le champ libre à ses adversaires, soutenus par Washington (1), pour l'hallali. Ils sauront en profiter.

Phnom-Penh était en pleine ébullition. L'hostilité des citadins envers les Vietnamiens commençait à prendre une coloration raciste qui atteindra son paroxysme en avril avec les sanglants pogroms anti-vietnamiens de Lon Nol. La jeunesse urbaine était devenue résolument anti-sihanoukiste, rejoignant de larges fractions de l'armée et de la bourgeoisie d'affaires. Le pouvoir semblait descendre dans la rue.

La condamnation par le prince des manifestations, puis sa menace de rentrer, allaient précipiter les choses ; peut-être certains comploteurs avaient-ils espéré que le prince se rallierait à eux. Sa réaction ne leur laissait – pour survivre – qu'une seule issue, le renverser par un coup d'Etat « légal ». C'est ce que fera le 18 mars, à l'unanimité et dans la confusion, l'Assemblée nationale envahie par la foule. Deux jours avant, une pareille tentative *avait échoué ; elle* avait été suivie par l'arrestation des partisans du prince. Déclaré hors la loi, Sihanouk sera condamné à mort tandis qu'ordre était donné de ne pas le laisser débarquer à Phnom-Penh.

L'épée magique

C'est à ce moment que la reine Kossomak, que même son neveu Sirik Matak refusait d'écouter, avait eu recours à une *cérémonie* magique au palais royal, pour savoir si son fils reviendrait ou non : elle se fit apporter l'épée sacrée. Quelle ne fut pas sa surprise de découvrir que sa lame, habituellement brillante, était devenue *noire. Dans ce pays si* superstitieux, le symbole était clair : il fallait s'attendre au pire.

C'est en effet ce qui arriva : ceux qui avaient commis l'erreur de croire qu'ils pourraient continuer à faire du Sihanouk sans Sihanouk plongèrent *en quelques jours* leur pays dans la guerre, dissipant l'enthousiasme des Phnompenhois, tandis que l'armée ouvrait le feu sur les cortèges de paysans sihanoukistes : Nord et Sud-Vietnamiens commencèrent à se faire la guerre au Cambodge *même, tandis* que Lon Nol faisait massacrer les populations d'origine vietnamienne.

Sortant de la jungle, les Khmers rouges amorçaient leur lente progression vers le pouvoir. Ils recevaient une légitimité de leur alliance de convenance avec un Sihanouk qui, humilié par les tombereaux d'insultes déversés par Phnom-Penh, et soutenu par Pékin et Hanoï, s'était finalement décidé à la résistance.

La guerre allait durer cinq ans. De son incroyable brutalité allait sortir le 17 avril 1975 l'hydre du *pouvoir khmer rouge. lui-même* détrôné le 9 janvier 1979 par les Vietnamiens. C'était la fin d'une Indochine, mais surtout celle d'un Cambodge qui, s'il n'avait pas toujours été aussi souriant que le voulaient ses propagandistes, était loin de *mériter ces vingt années d'en*fer.

PATRICE DE BEER

(1) Et par l'Indonésie, qui aurait entraîné des officiers favorables à Lon Nol.

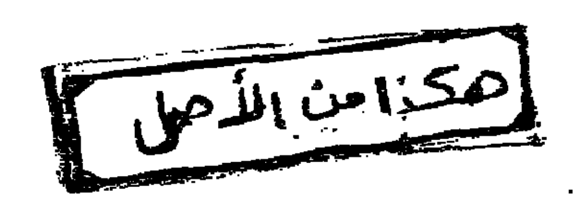
Lectures : parmi les livres à lire sur cette période, nous recommandons :

Elizabeth Becker, *les Larmes du Cambodge*, Presses de la Cité, 1988.

Milton Osborne, *Before Kampuchea, Preludes to Tragedy*, George Allen & Unwin, Londres, 1979.

Jean-Claude Pomonti et Serge Thion, Des courtisans aux partisans, « Idées actuelles », Gallimard, 1971.

William Shawcross, *Une tragédie sans*



RDA

M. Lothar de Maizière dirigera le nouveau gouvernement

Moins d'une semaine après les élections, M. Lothar de Maizière, président du Parti chrétien-démocrate est-allemand (CDU), a accepté vendredi 23 mars de former le nouveau gouvernement de la RDA.

Selon M. de Maizière, les trois composantes de l'Alliance pour l'Allemagne (CDU, DSU et Renouveau démocratique), qui contrôlent 192 des 400 sièges à la Chambre du peuple, ont entamé des discussions en vue de former une coalition majoritaire avec les libéraux (21 députés).

Par ailleurs, le SPD (social-démocrate) n'exclut plus sa participation au gouvernement, ce qui permettrait à celui-ci de disposer d'une majorité des deux tiers au Parlement, nécessaire pour modifier la Constitution et progresser vers l'unification des deux Etats allemands.

La direction de la CDU s'est opposée à un examen systématique du passé des 400 nouveaux députés, réclamé par certaines formations pour vérifier d'éventuelles relations entre les élus et l'ex-police secrète du régime communiste (Stasi). – *(AFP.)*

A Bruxelles

M. Kohl ne s'oppose pas à ce que l'Europe des Douze « coiffe l'Allemagne »

M. Helmut Kohl est venu devant la Commission de Bruxelles, vendredi 23 mars, rassurer les responsables européens quant à l'unification de l'Allemagne et à l'attitude de la RFA par rapport à la CEE. M. Delors s'estimait satisfait des *« garanties »* données *par le chancelier*.

BRUXELLES
(Communautés européennes)
de notre correspondant

A l'issue d'une réunion de travail avec la Commission, le chancelier ouest-allemand a déclaré : *« Nous ne voulons pas le Quatrième Reich et nous ne voulons pas non plus écraser qui que ce soit. »* Dans l'entourage de M. Delors, on se montrait très satisfait de la prestation de M. Kohl, *« qui a confirmé ses engagements politiques à l'égard de la construction européenne »*.

Le chancelier de RFA a lié étroitement, tout au long de son intervention, l'unification de l'Allemagne et le renforcement de la Communauté. Pour lui, la CEE devrait compter au *31 décembre 1992, date prévue pour* l'achèvement du marché unique, 336 millions de citoyens européens, contre les 320 millions actuels.

Le chancelier a, en outre, marqué son attachement à la réalisation de l'union économique et monétaire des Douze, même si, encore une fois, il en est resté à la date de décembre 1990 – contrairement au vœu des Français, qui suggèrent de l'anticiper – pour la convocation de la conférence intergouvernementale.

Il s'est même interrogé sur l'opportunité *« d'avancer avec plus de force la question de l'union politique »*, à l'occasion du conseil européen sous *présidence italienne qui se tiendra* également à la fin de cette année.

Sur sa lancée, le chancelier a estimé que *« ce serait sans doute une très bonne chose que de pourvoir les Allemands d'un toit européen plus solide »*. Considérant que les motivations des uns et des autres ne sont qu'accessoires, l'objectif seul étant important, M. Kohl a dit, d'un ton assuré : *« Et si l'on croit arriver plus rapidement à l'unification politique de l'Europe en coiffant l'Allemagne, eh bien, tant mieux ! »*

A l'adresse de Bruxelles, il a affirmé que *« le processus qui se déroulait en Allemagne doit se faire en coopération très étroite avec la Commission »*.

D'ailleurs, M. Delors glissait à la fin de la rencontre : *« Nous avons obtenu des garanties »*. Le chancelier n'a pas pour autant évoqué les négociations entre les Douze sur l'intégration de la RDA à la CEE.

MARCEL SCOTTO

L'URSS et les tensions en Lituanie

Perplexité à Washington sur la politique de M. Gorbatchev

M. Gorbatchev mérite-t-il la grande confiance que l'administration Bush a placée en lui depuis plusieurs mois ? La « gesticulation » militaire à laquelle il se livre en Lituanie a conduit le président américain, vendredi 23 mars, à adresser une mise en garde voilée à l'URSS et à manifester un clair soutien aux aspirations lituaniennes.

WASHINGTON
de notre correspondant

Fondamentalement, la position de l'administration reste inchangée, et conforme à la déclaration publiée par le porte parole de la Maison Blanche le jour même de la procla*mation de l'indépendance par le* Parlement lituanien, le 12 mars : soutien de principe à la volonté exprimée démocratiquement par les Lituaniens, appel au dialogue à l'exclusion de tout recours à la force.

Mais si la partition reste en gros la même, son interprétation est devenue plus dramatique et plus *sombre, les accents ont été déplacés.* M. Bush avait, mercredi, demandé en termes pressants à l'URSS de *« continuer à faire preuve de retenue »*.

Vendredi, on en est arrivé au stade de l'avertissement: *«Toute tentative d'utiliser la force »* ne pourrait *« que se retourner »* contre son auteur, a déclaré le président américain. Et dans son nouvel appel au dialogue apparaissait clairement un élément d'impatience, d'irritation, devant le fait que Moscou ne s'est toujours pas engagé dans cette voie : *« Nous avons demandé à plusieurs reprises au gouvernement soviétique d'engager des négociations immédiates avec le gouvernement lituanien, qui a lui-même appelé à de telles discussions. »*

De même, l'appui aux revendications lituaniennes s'exprime moins timidement. Mercredi encore, le président américain appelait les Lituaniens à faire la part du feu: *« Il y a certaines réalités dans la vie. Les Lituaniens en sont parfaitement conscients et ils doivent en discuter avec les dirigeants soviétiques »*. Vendredi, il a préféré rendre hommage à *« ces hommes et femmes courageux »*: les Etats-Unis, a expliqué M. Bush, se tiennent *« à leurs côtés»*, et *« soutiennent leur droit à l'autodétermination »*.

Au moment où parlait le président, vendredi en milieu de journée, on ne savait pas encore que l'URSS avait exigé que deux diplomates américains quittent dans très bref délai le territoire de la Lituanie. C'est donc au porte parole de la Maison Blanche, M. Fitzwater, qu'il est revenu de protester, plutôt mollement d'ailleurs. Mais cette protestation a été réitérée après que l'ambassadeur d'URSS à Washington, M. Doubinine, eut curieusement affirmé que l'affaire n'avait pas été évoquée lors d'un entretien, prévu de longue date, qu'il avait eu avec le département d'Etat.

Le comportement de M. Gorbatchev à l'égard de la Lituanie, les méthodes d'intimidation utilisées – qui rappellent à bien des égards celles auxquelles avait recouru l'URSS de Brejnev à l'égard de la Pologne de Solidarité – placent l'administration Bush dans une situation fort désagréable. Longtemps prudente face aux évolutions de l'URSS, lente à décider s'il fallait ou non prendre au sérieux les professions de foi démocratique, de M. *Gorbatchev, l'administration avait* pris le parti, à partir du milieu de l'année dernière, de miser à fond sur l'homme de la perestroïka.

Dès lors, M. Bush ne tarit plus d'éloges sur le secrétaire général du PC soviétique, ne voulut voir dans l'intervention de l'armée à Bakou que le bon côté des choses, et s'abstint de formuler toute réserve devant la manière dont M. Gorbatchev avait augmenté ses pouvoirs et s'était fait élire président.

Si les choses tournaient au vinaigre...

Après avoir alors baissé sa garde, l'administration républicaine se trouve ainsi prise à contrepied, surprise par le vent nouveau qui souffle depuis quelques jours depuis Moscou. Sans vouloir croire au pire – les officiels répètent qu'ils ne croient pas au recours à la force, – les dirigeants américains sont bien obligés d'en envisager l'hypothèse, et au moins de constater que l'URSS de M. Gorbatchev sait toujours pratiquer certaines méthodes éprouvées, dans une version certes un peu adoucie.

La Maison Blanche doit aussi *compter avec le million d'Améri*cains d'origine lituanienne, qui commençaient à trouver Washington bien timoré, ainsi qu'avec le Congrès, qui pour l'heure laisse le président s'occuper de cette affaire mais ne manquerait pas de s'émouvoir si les choses tournaient au vinaigre. Et puis le comportement de Moscou dans l'affaire lituanienne risque fort de briser le charme, de contraindre l'administration, mais aussi la presse et l'opinion américaine à se poser à nouveau des ques*tions sur les intentions réelles de* l'homme que l'hebdomadaire *Time* avait sacré *« homme de la décennie »*.

Il est trop tôt, bien sûr, pour affirmer que la méfiance, le soupçon, se sont installés dans les relations entre les Etats-Unis et l'URSS. Mais on sent, à Washington, une perplexité *nouvelle qui s'étend à bien d'autres* domaines que la Lituanie. Pourquoi, par exemple, M. Chevardnadze a-t-il évité de répondre lorsque le secrétaire d'Etat James Baker a proposé, lors de leur rencontre de Windhoek, de fixer définitivement la date du sommet Bush-Gorbatchev, prévu pour la première quinzaine de juin ?

JAN KRAUZE

L'insolente tranquillité des Lituaniens

Suite de la première page.

Ce n'était pas une pause, pas même une manifestation de dignité face aux affronts ainsi faits, à travers ses députés, à toute la Lituanie. Non, l'armée soviétique affirmait de cette manière qu'elle était toujours chez elle en Lituanie. Pour sa part, le parlement lituanien, continuant à former le ministère, répétait qu'il se contrefichait du message.

Le tout avait de l'allure. Mais peut-on longtemps jouer à ce petit jeu sans finir par déraper un peu ? Et M. Gorbatchev peut-il éternellement, de mises en garde en ukases, jongler avec les mots et les symboles sans finir par passer aux actes? La question est posée; déjà, à deux variations syntaxiques près, tous les élus lituaniens y répondaient vendredi soir que *«les trois prochains jours seront un peu difficiles, qu'on risquait de passer par un pic, mais que, non rien d'inquiétant ne se profilait»*.

La guerre psychologique a ses lois, vous expliquait-on sur bruit d'hélicoptère, et tout ce qu'on souhaite à Moscou est de faire ainsi peur à la population pour qu'elle se désolidarise du Parlement. Mais ces rumeurs venant de Moscou? Ces ambassades occidentales priées de rappeler dans l'heure tous leurs collaborateurs se trouvant en Lituanie? Ce renforcement de la présence militaire et ces chars maintenant stationnés en ville? Ces hélicoptères reprenant leurs lâchers de tracts? Cette décision de ne plus accorder de visas aux envoyés spéciaux de la presse étrangère? Non, tout cela laissait de marbre les députés lituaniens; et si près qu'on était de partager leur certitude, on aurait pu les trouver trop sûrs d'eux-mêmes, si Vilnius n'avait plus que jamais frappé par son calme.

Car, opulence mise à part, Vilnius, c'est Berne, capitale sereine et proprette d'un petit pays vieux comme l'Europe et tranquille comme Baptiste. Ici, l'Histoire – et jusqu'à celle qui s'inscrit aujourd'hui – *fut* celle des empires, mais la réalité quotidienne celle d'un gros bourg où chacun connaît tout le monde. *On est en terre catholi*que, mais le nord y fait souffler un air de rigueur protestant entre de lourds immeubles égrenant siècles et influences et la signalisation est bilingue (russe et lituanien). Le soviétisme a déjà pris des airs de mauvais souvenirs.

L'indépendance n'a que deux *semaines, mais les petits cafés* à boiseries et rideaux blancs, les magasins qui ne sentent pas le vieil entrepôt, les tailleurs raides des dames dignes et l'efficacité courtoise, rien de tout cela ne date du 11 mars. Il y avait longtemps que la Lituanie, comme l'Estonie et la Lettonie, ne faisait plus partie de l'URSS. Et ce qui frappe avant tout est la normalité de cette sécession.

Ce qui fait coup de tonnerre dans le monde n'est, vu d'ici, que l'aboutissement logique d'un long processus. Ce qui semble, de Washington, Rome ou Paris, veillée d'armes, n'a pas plus d'importance à Vilnius qu'une querelle de procédure dans un divorce espéré depuis l'origine d'un mariage forcé. Un empire se défait, mais on a peine à ne pas sourire tant, sur place, dans l'oeil du cyclone, tout cela fait opérette avec le président de la Répu*blique musicologue, le parlement* de dix douzaines de députés, une population de trois millions et demi d'habitants, la presse internationale attendant la guerre et cette formation du gouvernement – ce débat qu'il faut avoir entendu pour vraiment avoir vu mourir le communisme.

Car lorsque Mme Kaziemera Prunskiene, le premier ministre désigné, propose au vote de l'honorable assemblée une nouvelle personnalité, la première question est: membre ou non du Parti communiste? Hier, il aurait fallu l'être, mais on peut encore l'être aujourd'hui, pourvu que ce soit du bon – le Lituanien, l'indépendantiste, celui de M. Brazauskas, – surtout pas du parti dit *«pro-union»*, le groupuscule qui s'agite contre l'indépendance.

Communistes et « post-communisme »

*Je suis membre du parti litua*nien, expliquent donc les futurs ministres, en précisant qu'ils n'y sont restés que pour y faire évoluer, y défendre la démocratie, faire triompher la cause nationale, qu'ils se sont, en bref, immolés sur l'autel de la patrie en restant communistes. Et le mieux est que pour beaucoup d'entre eux, c'est vrai. Mais tous ces communistes ne jurent que par les privatisations, promettent solennellement de démanteler des secteurs d'Etat et assurent qu'avec le marché, tout ira vite et bien.

Ils n'ont que l'ardeur des convertis et la sincérité d'enthousiastes à vous faire définitivement haïr l'enthousiasme. Il y a des chrétiens-démocrates qui parlent du du *«post-communisme»*, un social-démocrate, l'unique, qui vient de recevoir une lettre de la CFDT, et des policiers si désemparés qu'ils ne demandent plus vos laissez-passer.

Au buffet, l'un des directeurs de l'agence Tass fuit les questions. Il est là pour négocier de nouveaux accords avec l'agence lituanienne qui, elle aussi, prend son indépendance. Partout, ça grenouille de barbouzes moscovites, les poches pleines de tuyaux saignants sur l'arrivée «des paras qui ont fait Bakou». Mais le camp de la désinformation n'est plus ce qu'il fut. Ils traînent la patte et ne trouvent plus de savants soviétologues pour analyser les mensonges qu'ils leur vendaient autrefois contre whisky-glaçon.

Il faut beaucoup d'effort pour coincer M. Stassi Kasauskas, écrivain, journaliste, membre du parti communiste lituanien, député aux parlements soviétique et lituanien. Il a fait partie de délégations qui ont rencontré M. Gorbatchev, sait beaucoup de choses et se dit *«certain»* que des pourparlers vont s'ouvrir avec Moscou après les trois jours difficiles qu'il annonce comme tout le monde. Pourquoi tant de certitudes? Mais voyons, répond-il, l'URSS est le dernier des empires et d'ailleurs Gorbatchev nous l'a dit : il comprend très bien la situation, mais, comme il est le président, il ne peut pas le dire comme ça, directement. Il doit montrer aux autres républiques toute la difficulté et les risques qu'il y a à vouloir sortir, d'un coup, de l'union.

«C'est pédagogique, poursuit-il, *mais ce qu'il pense, nous le savons, il nous l'a dit. Enfin, il l'a dit à Brazauskas qui nous l'a rapporté ensuite, ses* «allez au diable ! non, nous allons construire un Etat slave avec la Russie, l'Ukraine, la Biélorussie, le Kazakstan et peut-être l'Ouzbékistan». Un silence : *«moi, je mettrai, ajoute-t-il, un point d'interrogation* sur *l'Ukraine ... On verra»*.

- Mais de pression en pression, il lui faudra bien faire quelque chose ?

- Ce qu'il fait dans ces moments n'a rien d'aussi terrible que ce qu'il avait promis. Avant la déclaration d'indépendance, il avait montré à Brazauskas un plan en seize pages élaboré par tous les ministères concernés sur la manière de nous mettre à genou par un blocus économique. Là, les gens auraient perdu leur travail. Cela aurait été vraiment dur, alors qu'il se contente maintenant de moyens politiques en essayant de nous diviser, de dresser les Russes (de Lituanie) contre les Lituaniens, de faire peur aux uns et d'exciter les autres. Nous n'attendions pas de roses. Nous avons les épines et c'est normal. Il n'aurait pas été normal qu'il ne fasse rien.»

« Gorbatchev est trop intelligent »

– Donc, vous ne pensez pas que M. Gorbatchev voudra prouver son autorité, celle de l'Etat ?

- Il est trop intelligent. Il trouvera une solution, regardez, quand le parti lituanien a proclamé son indépendance en décembre, il a dû réunir un plenum du comité central soviétique. La tension était terrible. C'était sans issue, mais Gorbatchev a proposé de suspendre les débats, le temps de venir ici à Vilnius. Il a libéré la vapeur et hop ! réglé ! Maintenant, c'est pareil. Il a envie de parler mais avec ses Russes. Il ne peut pas, car ils ont l'idée inscrite dans le sang que nous devons leur appartenir. C'est un pays encore asiatique. Gorbatchev, c'est différent. Chevardnadze aussi».

- Si vous avez tant confiance en M. Gorbatchev, pourquoi ne pas ...

- Nous n'avons pas confiance en lui. Nous parlons avec lui parce qu'il est le plus intelligent, le seul avec lequel on puisse parler à Moscou.»

- Alors, où est votre intérêt à vous fragiliser ?

– Et pourquoi sacrifier notre peuple pour fortifier le tsar? Nous sommes des hommes ... Nous ne pouvons plus attendre le moment où tout irait bien pour Gorbatchev. En Russie, ça n'ira jamais (...). Les Russes ne savent pas ce que c'est que la propriété. C'est une situation terrible. A l'étranger, vous croyez que là-bas c'est déjà l'Europe . Mais avez-vous vu dans quel état est Moscou ? Combien de temps leur faudra-t-il pour devenir l'Europe ? Nous ne voulons plus attendre.»

– Et si Gorbatchev utilisait ses nouveaux pouvoirs présidentiels, pour prendre en charge l'administration de la République en envoyant un représentant personnel ?

– Qui ferait quoi ? On vient de nous envoyer quatorze vice-ministres de Moscou. Ils ont discuté avec tout le monde, ont compris que tout était normal, qu'aucun lien économique n'allait être rompu. Tout a bien marché. Nous avons nommé un nouveau procureur. Une commission est venue s'entretenir avec lui -ça va ... On va s'entendre. Ce sera un peu difficile mais on va y arriver».

A terme, oui, mais pour l'heure, l'armée soviétique veut récupérer les quelque mille cinq cents déserteurs lituaniens qui ont quitté ses rangs sitôt après la proclamation d'indépendance. Quelques dizaines d'entre eux ont été placés *«sous la protection de la Croix Rouge»* et tout le monde sait où. Il ne serait pas vraiment difficile d'aller les arrêter, d'autant que le ministre de l'intérieur lituanien expliquait dès vendredi soir qu'il ne donnerait pas l'ordre à ses six mille miliciens de se lancer dans un affrontement avec l'armée.

Le KGB « en roue libre »

– Les troupes du KGB locales sont-elles sous les ordres du ministre lituanien ?

– Non, répond-il.

– Sous les ordres de qui, alors ?

Large sourire : *«de personne. Le KGB lituanien est en roue libre. Ca n'était pas la situation la plus souhaitable et l'on discutait à Bakou vendredi soir de savoir si oui ou non la Lituanie allait cesser de recruter des «volontaires civils» et si oui ou non l'association de soutien à l'armée, placée le matin même sous autorité lituanienne devrait remettre ses armes aux autorités militaires.»*

Cela a occupé la soirée du président lituanien et de trois généraux soviétiques, cependant qu'une trentaine de parachutistes encerclaient Yanava, un club de tir sportif qui refusait de se laisser désarmer. Dans le genre stratégie de la tension, on fait pire. Mais il faut, il est vrai, un début à tout et ce ne serait pas de l'intérêt des dirigeants lituaniens de laisser percer une inquiétude.

BERNARD GUETTA

Le Danemark dénonce les pressions « inacceptables » de Moscou

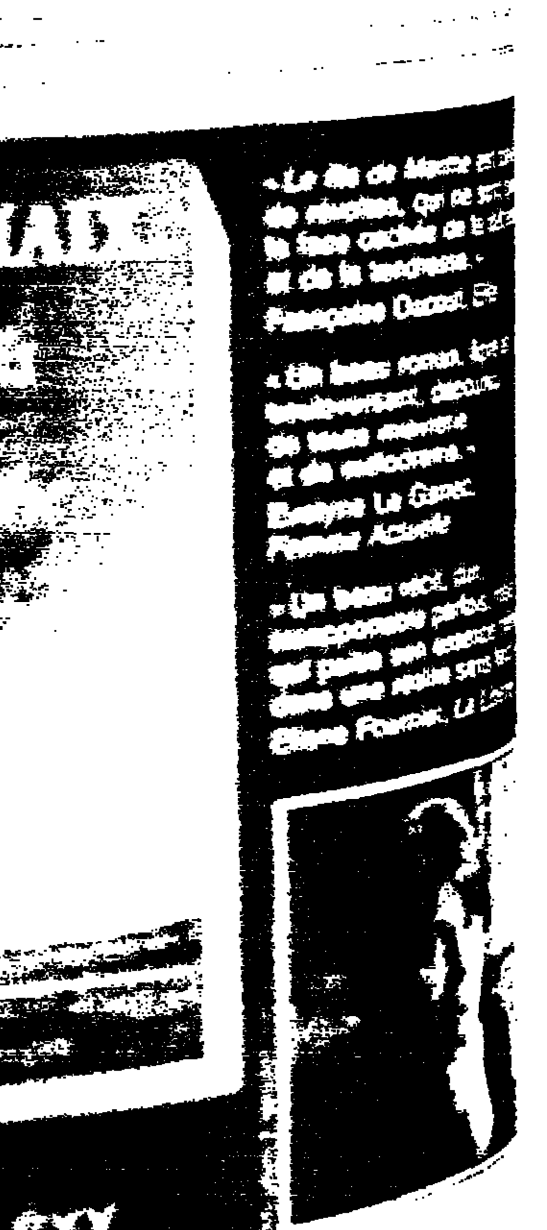
Outre la protestation de Washington, les nouvelles pressions de Moscou sur la Lituanie ont suscité un raidissement de l'attitude de Copenhague, nous signale notre correspondante Camille Olsen.

Le premier ministre, M. Schlüter, a qualifié à la télévision les manœuvres politiques et militaires soviétiques d'*« inacceptables et indécentes »*, tandis que la plupart des quotidiens titraient *« Aidons la Lituanie »*, *« Soutenons la Lituanie »*. Le ministre danois des affaires étrangères, qui participait à Lisbonne à une session du Conseil de l'Europe, a demandé que la question de la Lituanie – qui ne figure pas à l'ordre du jour – y soit examinée.

Le gouvernement danois avait également décidé d'envoyer lundi prochain à Vilnius deux diplomates chargés de suivre l'évolution des événements sur le terrain, mais ce voyage est sujet à caution depuis l'expulsion, annoncée aussitôt après, de deux diplomates américains qui ont reçu l'ordre, vendredi 23 mars, de quitter la Lituanie et de regagner Leningrad, où ils sont basés, dans les douze heures.

Selon l'agence Reuter, des fonctionnaires du ministère soviétique des affaires étrangères ont téléphoné à des correspondants de presse étrangers en poste à Moscou pour les informer de ce que leur projet de voyage en Lituanie n'avait pas reçu l'approbation nécessaire. Les journalistes qui sont partis pour Vilnius avant jeudi seront autorisés à y rester, ont-ils ajouté.

A Washington, où il terminait par une conférence de presse sa visite officielle, le premier ministre polonais, M. Mazowiecki, a adjuré vendredi Lituaniens et Soviétiques de *« se garder de toute attitude extrémiste et de parler, parler, parler »*. – *(AFP, Reuter.)*



EUROPE

HONGRIE : les élections libres du 25 mars

Les incidents de Transylvanie ont pesé sur la fin de la campagne

Les multiples partis politiques hongrois ont tiré leurs dernières cartouches avant le scrutin historique du dimanche 25 mars. Selon les experts, la crise en Transylvanie pourrait favoriser les partis de la droite nationale.

BUDAPEST

de notre envoyée spéciale

Etait-il possible d'y résister ? Pour faire barrage aux passions nationalistes après les affrontements sanglants de Tirgu-Mures, les principaux partis hongrois en lice pour le premier tour des élections, dimanche 25 mars, avaient conclu un pacte excluant la Transylvanie des débats électoraux. Certains candidats ont cependant succombé à la tentation d'évoquer le conflit ancestral.



Ce pacte, passé lors d'une réunion mercredi au ministère des affaires étrangères, avait concrétisé le consensus visant à taire les blessures nationales hongroises par souci de réalisme. Il a été l'expression la plus éclatante de la « *maturité* » des partis hongrois qui, « *malgré quelques expressions d'extrémisme* », a caractérisé la campagne électorale, comme l'a estimé, vendredi soir, le président de la République par intérim, M. Matyas Szurös, dans une adresse télévisée à la nation, mettant fin à deux mois de meetings, débats télévisés, affichages et spots publicitaires finalement plutôt sobres.

Le traité de Trianon

Auparavant, les douze partis présentant une liste nationale (*le Monde* du 23 mars) ont eu droit à leurs ultimes cinq minutes de prestation télévisée. C'est là qu'un représentant du Parti des petits propriétaires (PPP, rural-conservateur) a évoqué la nécessité de *réexaminer* le traité de Trianon, qui privait notamment, après la première guerre mondiale, la Hongrie de la Transylvanie et de sa population au profit de la Roumanie.

La paix ne peut être durable tant que ce traité n'est pas réexaminé, a dit, en substance, le représentant des Petits Propriétaires, Parti historique créé en 1930, il dénonçait déjà avant guerre l'injustice du traité de Trianon. Interrogé samedi, toutefois, un responsable du PPP, M. Sandor Bayti, affirmait que cette position ne reflétait pas celle du parti, même si des candidats individuellement avaient pu parfois se laisser aller...

Les autres partis, comme tout Hongrois qui se respecte, considèrent également ce traité comme « injuste », mais sont conscients qu'une revendication de révision n'a aucune chance dans la nouvelle Europe qui se construit autour de la stabilité des frontières existantes.

Et tous, y compris le PPP, publiaient, jeudi, un appel à la coopération entre peuples roumain et magyar pour créer une Europe « *unie et démocratique* », soulignant que les événements de Tirgu-Mures menacent le processus de démocratisation en Roumanie et font planer la menace « *d'une nouvelle dictature* ».

Musique classique pour le MDF

Ces événements *risquent de renforcer encore les partis nationalistes* lors du scrutin de dimanche, ont déploré, vendredi, lors d'une conférence de presse, les représentants de la Fédération des jeunes démocrates (FIDESZ), dont la fraîcheur et l'humour ont tranché avec le reste de la campagne : la popularité de la FIDESZ dépasse maintenant largement la jeunesse étudiante de Budapest qui lui a donné naissance. « *Ancien régime, adieu, sais-tu combien c'est bon sans toi* », chantait jeudi soir le parterre bondé du Palais des sports, reprenant une chanson sur « *les jours heureux d'antan* » lors d'un concert de rock tenu sous l'égide de la FIDESZ.

C'est un public tout différent qui assistait au meeting du Forum démocratique hongrois (MDF), le favori des sondages : les « classes moyennes » de Budapest applaudissaient, vendredi, un ensemble de musique classique de Hongrois venus de Transylvanie. Une autre méthode pour tourner le pacte *inter-partis. Les candidats du* MDF entonnaient ensuite l'hymne national, évoquaient la fierté d'être Hongrois ou la nécessité de préserver la langue et la culture magyares.

En fait, tout les sépare de leurs grands concurrents, les Démocrates libres du SZDSZ. Créé par les dissidents des années 70, ce parti est devenu celui des intellectuels et des « bourgeois » libéraux de la capitale, parmi lesquels un certain nombre de juifs. Ses partisans trouvent très encourageant qu'ils aient pu, dans ces conditions et vu l'antisémitisme latent ici comme ailleurs en Europe centrale, se développer jusqu'à égaler le score du MDF dans les sondages (environ 20 % des intentions de vote chacun)..

Les présidents des deux partis, M. Janos Kis pour le SZDSZ et M. Jozsef Antall pourle MDF, ont écarté cette semaine la possibilité d'un gouvernement de coalition entre eux, largement envisagée jusqu'alors. M. Antall a déclaré qu'un gouvernement commun serait un mariage forcé, peu durable, et n'était donc pas souhaitable. Alors que le MDF avait toujours dit qu'il considérait les conservateurs du PPP comme ses alliés naturels, c'est maintenant au tour du SZDSZ d'offrir une coalition à ce parti, qui, lui-même, garde le silence, attendant de voir lequel des deux autres concurrents sera le mieux placé.

Se préparant manifestement à prendre des responsabilités gouvernementales, des dirigeants du PPP viennent de désavouer pour son extrémisme leur tribun le plus populaire, l'avocat Jozsef Torgyan, qui appelait à « *faire goûter de près aux communistes leurs attributs : la faucille et le marteau* ». Reste que M. Torgyan avait frappé juste pour assurer sa popularité.

Radicalisation anticommuniste

Plus généralement, toute la campagne a été marquée par un mouvement de radicalisation anticommuniste ; le Parti socialiste (après *avoir été, jusqu'à l'automne dernier*, communiste) devrait donc se retrouver dans l'opposition. Alors qu'il y a un mois encore, le MDF n'excluait pas de collaborer avec certains de ses dirigeants les moins discrédités, comme MM. Nemeth ou Horn, il a dû se ranger finalement à la position du SZSDZ et de la FIDESZ qui ont toujours refusé toute coalition avec les ex-communistes.

Et c'est en cours de campagne seulement que le MDF a compris qu'il devait cesser de se qualifier de « *parti du centre* » pour se définir comme parti de « *centre droit* » et réserver le terme de « *gauche* » à ses adversaires du SZDSZ, pourtant partisans d'options plus « libérales » que le MDF en *matière d'introduction la plus* rapide possible de l'économie de marché.

Une minorité de candidats seule*ment devraient être élus au pre*mier tour, en raison de l'infinie multiplicité des candidatures : en moyenne, neuf candidats se disputent un siège par circonscription. Des indications provisoires sur la configuration du premier Parlement hongrois libre depuis 1945 devraient cependant être connues dans la nuit de dimanche à lundi, avec les résultats partiels des listes départementales.

SOPHIE SHIHAB

De nombreux partis politiques ont bénéficié de l'aide de parrains occidentaux

***Comme pour son économie,* la Hongrie a fait appel, pour sa démocratie naissante, à l'Occident, qui ne s'est pas fait prier. De nombreux partis politiques participant aux élections de dimanche ont bénéficié d'aides diverses, mais la plupart, copiant déjà leurs parrains occidentaux, préfèrent rester discrets sur leurs finances.**

Les plus riches, dit-on à Budapest, sont les sociaux-démocrates du PSDH (Parti social-démocrate de Hongrie), admis au sein de la grande famille de l'Internationale socialiste. Leur présidente, Mme Anna Petrasovits, utilise d'ailleurs le soutien des partis sociaux-démocrates ouest-européens comme un atout électoral et n'hésite pas à dire que leur solidarité est « *financière autant que morale* ».

Les dirigeants de ces partis sont venus lui prêter main forte, sans cependant parvenir à rameuter les *foules : briquets, sacs en plastique* et gadgets divers, rien n'y fait, le public des meetings électoraux du PSDH reste clairsemé et son *audience dans les sondages ne* dépasse guère 5 %. « *Ils ont du fric, mais pas d'idées ni de goût* », commente, un brin méprisant, l'un des rivaux du PSDH.

Badges américains

Au Forum démocratique hongrois (MDF), le grand favori de ces élections avec l'Alliance des démocrates libres (MZDSZ), on ne donne pas de chiffres, mais on reconnaît que « *l'Europe occidentale, voyant que la démocratie a des chances réelles ici, nous a pas mal aidés* ». Le président du MDF, M. Jozsef Antall, admet une aide logistique du RPR français et du Parti républicain américain, ses collaborateurs citant aussi la CDU ouest-allemande – malheureusement « *pas aussi généreuse* » que prévu, car elle a donné la priorité aux élections est-allemandes – et le Parti populaire autrichien.

L'aide, disent-ils, s'est surtout traduite par des stages de formation, des participations aux campagnes publicitaires, l'impression d'affiches, et quelques voitures. M. Antall roule ainsi dans une Volkswagen Golf offerte par la CDU du chancelier Kohl. Quant à l'aide financière, « *elle vient surtout des Hongrois de l'étranger* ».

L'un des dirigeants du MZDSZ, M. Balint Magyar, commence par dire que son mouvement a utilisé les 17 millions de forints (1,5 million de francs) alloués par l'Etat depuis l'an dernier au titre des subventions au partis politiques . Puis il cite les cotisations, à vrai dire modestes. Puis les dons privés, « *en liquide, ici et à l'étranger* » – pas de chiffres non plus. « *Nos locaux électoraux, par exemple, nous sont fournis gracieusement par un propriétaire privé, ainsi que nos deux voitures louées.* ».

A l'étranger, « *quelques partis politiques nous aident* » : le PS français, les libéraux allemands, le Parti démocrate américain, notamment. Les 250 000 badges qui fleurissent sur les boutonnières ont été fabriqués aux Etats-Unis et en RFA, « *où cela revient trois fois moins cher qu'en Hongrie* ». Insistez un peu et vous apprendrez qu'ils ont été offerts...

Des centaines de dollars

La FIDESZ, mouvement de jeunes radicaux très actif, ne se cache pas d'avoir reçu une grosse dotation de la fondation soros, du nom d'un homme d'affaires américain d'origine hongroise qui finance indirectement l'opposition hongroise depuis un certain temps. Le Parti des petits propriétaires, parti historique qui recrute essentiellement dans les campagnes, se targue au contraire de ne bénéficier d'aucune aide étrangère.

Quant aux deux partis socialistes, l'ancienreconstitué (le PSOH) *et le nouveau (le PSH)*, les mal-aimés, tous deux issus du parti communiste, ils affirment ne rien recevoir non plus de partis étrangers. « *On nous a parfois proposé quelques centaines de dollars*, affirme, dépité, le porte-parole du PSH. *A ce compte-là, on préfère refuser, et personne ne peut nous accuser d'être financés de l'étranger.* »

Aucun de leurs adversaires, cependant, ne pleure sur leur sort : après plus de quarante ans de pouvoir absolu, ils ont eu le temps et les moyens de s'organiser...

S. K.

Système électoral sophistiqué

Les Hongrois ont choisi le système électoral le plus sophistiqué et le plus complexe possible, combinaison du système majoritaire et de celui de la représentation proportionnelle.

Les 386 députés du Parlement sont élus suivant trois modes distincts :

- 176 sièges sont réservés aux députés élus par autant de circonscriptions, au scrutin uninominal majoritaire à deux tours. Le candidat recueillant la majorité absolue est élu dès le premier tour, à condition que la participation ait été supérieure à 50 % des inscrits. La majorité relative et une participation de 25 % *suffisent au second tour*, auquel concourent les trois candidats les mieux placés ou ayant obtenu plus de 15 % des voix.

- 152 sièges sont pourvus à la proportionnelle sur des listes présentées par les partis politiques dans vingt départements. Un seul tour suffit, sauf si la participation est inférieure à 50 % .

- 58 sièges sont attribués sur des listes nationales, d'après les restes des scrutins précédents. Chaque parti ayant pu présenter un candidat dans au moins 25 des 176 circonscriptions avait le droit de constituer une liste départementale ; seuls les douze partis qui ont pu présenter au moins sept listes départementales étaient en mesure de constituer des listes nationales.

ROUMANIE : en dépit d'un retour au calme en Transylvanie

Le feu nationaliste couve sous la cendre

M. Imre Szokoi, vice-ministre hongrois des affaires étrangères, a dénoncé vendredi 23 mars devant la presse la « politique hésitante » de Bucarest, qui risque de laisser apparaître en Transylvanie, selon lui, « un nouveau Karabakh ». Le gouvernement roumain s'est pour sa part engagé vendredi à garantir l'usage de leur langue *nationale par les minorités* « dans leurs zones d'habitation ».

TIRGU-MURES

de notre envoyé spécial

« *Si vous êtes humains, pardonnez et priez avec moi. Sinon, allez-y, massacrez tout le monde et qu'on n'en parle plus !* » Sous la lumière crue des projecteurs de télévision, les yeux sombres de Marc Antoniu expriment une colère trop longtemps contenue. Face à lui, dans la nuit noire, trois ou quatre mille excités, comme la veille, hurlent leurs slogans vengeurs depuis des heures . Ils le sifflent, le huent, l'insultent. « *Traître ! Vendu ! Il est avec les Magyars* ! »

L'intervention de l'orateur, leader du Mouvement démocratique de la jeunesse roumaine (ODT), tourne court . Impossible de dialoguer avec une pareille masse de *fanatiques. Il est trop tôt ou trop* tard.

Trois jours après l'émeute sanglante de mardi dernier, le vilain spectre national, *réveillé* par on ne sait qui, refuse toujours de rentrer dans sa boîte. Pis. Le mouvement anti-hongrois semble s'étendre dans tout le pays. On parle de manifestations à Cluj, à Sibiu et à Brasov sans compter Bucarest, la capitale, que des trains de manifestants en puissance devaient rejoindre samedi matin depuis Tirgu-Mures.

A Iasi, en Moldavie, à Timisoara, près de la frontière yougoslave, des étudiants s'apprêtaient aussi, disait-on, à manifester leur solidarité avec leurs « *frères roumains de Transylvanie agressés par les Magyars* ». De folles rumeurs toutes plus invérifiables les unes que les autres s'insinuent dans les cervelles échauffées de Tirgu-Mures. Ce ne serait plus trois, ni six, ni huit, mais trente-deux personnes qui auraient péri mardi dernier dans les affrontements.

« Iliescu vendu aux magyars ! »

La foule vociférante devant l'hôtel de ville réclame « *les corps de (ses) martyrs* ». Comme au bon vieux temps de la révolution, on allume des bougies à la mémoire de ces « *Roumains assassinés par les Magyars* » et que personne n'a vus. On exige « *toute la vérité* » mais quand quelqu'un au micro essaie de la *donner, on s'époumone pour* l'empêcher de parler . Au total, même s'il n'y a eu aucun incident sérieux vendredi, le climat général demeure survolté.

« Ici, nous sommes chez nous ! »

Qui l'attise ? Mystère. On parle du Parti national paysan mais ses représentants nient toute responsabilité. *On accuse le gouvernement* lui-même, mais les manifestants quotidiens de la grande place des Roses clament régulièrement *des slogans antigouvernementaux.* « *A bas Iliescu ! C'est un traître ! Iliescu vendu aux Magyars !* » Les Magyars, eux, ont disparu de la circulation depuis mardi soir. Alors qui ? « *Je peux vous assurer que ce n'est pas Vatra Romanaesca* », *jure M. Dumitru Pop*, vice-président de ce « mouvement culturel » né il y a deux mois « *en réponse* » à la création du Parti magyar (l'Union démocratique des Magyars roumains- UDMR).

Si les protestataires portent des banderoles à la gloire de « *l'être roumain* (Vatra Romanaesca), *c'est qu'ils ont confiance en nous,* reprend M. Pop, *et qu'ils en ont assez des surenchères hongroises* ». « *Au départ*, nous dit-il, *ils voulaient des classes spéciales en langue magyare, maintenant ils veulent des écoles, des universités, des théâtres séparés (...) Où cela s'arrêtera-t-il ? Franchement, s'ils ne sont pas contents ici, qu'ils partent. Enfin, tout de même, nous sommes en Roumanie, non ?* ».

Inutile d'essayer de discuter. M. Pop, qui estime à 3 millions le nombre de ses adhérents (contre 600 000 Magyars à l'UDMR, selon ses dirigeants) est sûr de son bon droit. « *Nous ne sommes pas des fascistes !* s'exclame-t-il. *Mais nous sommes chez nous. Les minorités doivent avoir les mêmes droits que nous, pas plus.* »

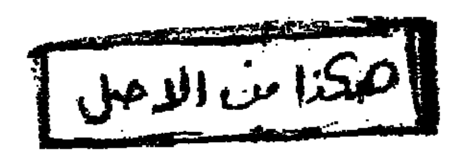
Tout à l'heure, dans la grande salle de séance du conseil départemental, M. Dumitru Pop, pour contrer M. Gelu Voican, le vice-premier ministre, envoyé de Bucarest, qui propose la démission collective des quinze membres du conseil exécutif régional et leur remplacement « *par une nouvelle équipe plus jeune et moins compromise dans les joutes politiques en cours* », M. Pop, donc, demandera « *la prise du pouvoir régional par l'armée, seule capable de rétablir l'ordre* ». Est-ce si sûr ?

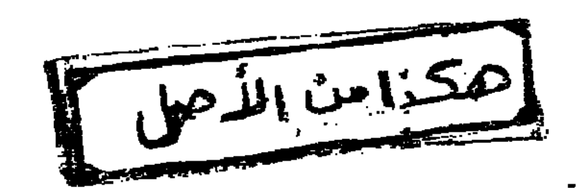
Les Magyars, très peu présents dans l'armée, ne font guère confiance aux troupes pour les protéger. Interrogé au pied d'un des chars d'assaut stationnés face au bâtiment du conseil régional, un officier des parachutistes, le lieutenant Ene, nous fera la déclaration suivante : « *Nous ne prenons pas parti, mais si les Hongrois recommencent à semer le désordre, nous avons des armes et les munitions ne sont pas loin...* » Sans commentaire.

Finalement, le projet de M. Pop sera repoussé par l'assemblée locale et l'idée du vice-premier ministre acceptée. En fin de soirée, *c'est l'envoyé spécial de* Bucarest lui-même qui annoncera aux manifestants, dehors, l'élection d'un nouveau conseil exécutif provisoire (jusqu'aux élections du 20 mai) avec « *un président roumain, un vice-président roumain et un secrétaire roumain* ». Mais M. Voican aura beau « oublier » de mentionner deux autres vice-présidents, magyars ceux-là, et au total sept Magyars sur les vingt et un membres de la nouvelle structure, il sera hué par la foule.

Car ce n'est pas de paix civile, de trêve ou d'armistice dont les belliqueux de Tirgu-Mures veulent entendre parler, c'est d'hostilité, de revanchisme, d'offensive. L'incendie interethnique semble, pour l'instant, éteint, mais le feu nationaliste couve toujours sous la cendre...

PATRICE CLAUDE





DIPLOMATIE

Réuni à Lisbonne

Le Conseil de l'Europe s'inquiète de la montée des tensions nationales

Quatre jours après les événements qui ont secoué la Transylvanie, les ministres des affaires étrangères du Conseil de l'Europe (l'Europe des Vingt-trois), réunis vendredi 23 mars à Lisbonne en session extraordinaire, ont tous fait part de leurs préoccupations face à la montée des tensions entre minorités et sont convenus que l'organisation devait se saisir de ce dossier

LISBONNE

de notre envoyée spéciale

« Les droits des minorités font partie des droits de l'homme. Personne ne le contestera. Le Conseil de l'Europe a donc vocation à s'en préoccuper, ne serait-ce que pour tenter d'éviter à l'Europe, dans ses nouveaux équilibres, de nouveaux drames et de nouvelles déchirures », a affirmé le ministre français des affaires étrangères, M. Roland Dumas.

Mme Catherine Lalumière, secrétaire générale du Conseil de l'Europe, a indiqué au cours d'une conférence de presse que, pour l'instant, la question relevait effectivement de la convention européenne des droits de l'homme, mais que cette approche ne saurait suffire dans la mesure où cette convention traite de l'individu et non des groupes. *« Il faudra dépasser cette approche individuelle si les problèmes prennent les proportions que nous craignons »*, a affirmé Mme Lalumière.

Les vingt-trois ministres ou secrétaires d'Etat aux affaires étrangères sont également convenus que le Conseil de l'Europe chercherait des solutions à deux autres sujets de préoccupation : les migrations sur le continent et les relations entre l'Europe et les pays du Sud.

Les discussions ont également porté sur les candidatures des pays de l'Est et le processus d'adhésion à l'organisation, qui devrait être accéléré, a indiqué M. Joao de Deus Pinheiro, le ministre portugais des affaires étrangères, président en exercice du comité des ministres. Depuis juin dernier, la Hongrie, la Pologne, l'URSS et la Yougoslavie bénéficient d'un statut d'invités spéciaux auprès de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe. Un statut que la Bulgarie et la RDA réclament, et dont la Tchécoslovaquie devrait disposer dans quelques semaines.

Une première : ces sept pays ont été invités à prendre part à la réunion de Lisbonne. Après avoir passé une journée « entre eux », les ministres ouest-européens devaient donc accueillir à leur table, samedi, cinq de leurs homologues de l'Est, la RDA étant représentée par de hauts fonctionnaires et l'URSS par M. Iouri Kachlev, ambassadeur pour les missions spéciales.

MARIE-PIERRE SUBTIL

En visite à Paris

Le premier ministre portugais a plaidé en faveur d'un « pôle de développement au sud de l'Europe »

L'idée de la formation, au sein même de la CEE, d'un *« pôle de développement au sud de l'Europe »* est l'une de celles sur lesquelles le premier ministre portugais, M. Anibal Cavaco-Silva, a le plus insisté lors de ses entretiens vendredi 23 mars avec MM. Mitterrand et Michel Rocard. Il y voit en effet, en particulier à l'heure de la réunification allemande, le moyen de faire émerger *« une Europe plus équilibrée »* et souligne la nécessité de l'engagement de la France dans cette entreprise. Aussi bien y rattache-t-il de multiples projets, dont il a entretenu ses hôtes, non seulement à l'Elysée et à Matignon mais également au CNPF, d'un renforcement des *« infrastructures européennes, déficitaires dans les pays du Sud »*, qu'il s'agisse des transports, d'énergie, des chemins de fer ou du réseau routier.

Autre sujet au centre des conversations, l'Afrique australe. M. Cavaco Silva constatait vendredi soir, au cours d'une conférence de presse, le *« courage »* du président de Klerk. Il estime qu'un *« signal positif »* doit lui être adressé par la Communauté et qu'un *« réexamen de la question des sanctions »* est à cet égard nécessaire. Tout en soulignant qu'il convenait d'agir avec prudence, M. Mitterrand s'est déclaré disposé à faire en direction de l'Afrique du Sud *« un geste politique »*.

Sur le plan bilatéral, le premier ministre portugais se félicite que la France soit le deuxième partenaire commercial de son pays mais souhaiterait une amélioration des relations culturelles et surtout un accroissement de l'enseignement du portugais en France. Il assure avoir *été écouté sur ce sujet «avec une grande compréhension »* par M. Rocard.

Dernier point : M. Cavaco Silva observe que 30 % des travailleurs portugais sont employés dans le textile et il souhaite que ce secteur soit protégé dans son pays comme l'est, par exemple, celui de l'automobile dans les pays européens qui en sont producteurs.

AMÉRIQUES

NICARAGUA : après des négociations menées par le cardinal Obando y Bravo

La Contra accepte un plan de démobilisation

La guérilla anti-sandiniste a signé, vendredi 23 mars, un plan de démobilisation de ces quelque douze mille combattants qui « commenceront à déposer les armes à partir du 20 avril, au plus tard ». Au préalable, les deux belligérants devront parvenir à un accord de cessez-le-feu supervisé par le groupe d'observateurs militaires de l'organisation des Nations Unies en Amérique Centrale (ONUCA) et par la Commission internationale d'appui et de vérification du plan de paix (organisme créé conjointement par l'ONU et l'Organisation des États américains – OEA) qui seront chargés de recevoir les armes de la Contra.

MANAGUA

de notre correspondant en amérique centrale

Le succès de la négociation est en grande partie attribuable à l'intervention de l'archevêque de Managua, le cardinal Miguel Obando y Bravo, qui s'est rendu aux Honduras vendredi avec une délégation de l'Union nationale d'opposition (UNO), dirigée par M. Antonio Lacayo, le plus proche conseiller de la présidente élue, Mme Violeta Chamorro. A l'issue d'une rencontre de quelques heures à peine, à Tegucigalpa, avec les principaux dirigeants de la Contra, Mgr Obando a réussi à les convaincre que *« leur vie n'était pas en danger s'ils déposaient leurs armes »*. Dans un communiqué lu par l'archevêque, *« la Résistance nicaraguayenne reconnait que la victoire de l'UNO aux élections, a déclenché un processus de démocratisation »*, créant les conditions pour la démobilisation de ses troupes.

Les rebelles restent cependant très méfiants à l'égard des sandinistes qu'ils combattent depuis 1981. Ils exigent en effet que toutes les étapes de leur réintégration à la vie civile soit supervisée par des organisations internationales et par Mgr. Obando, la plus haute autorité morale au Nicaragua.

Les camps situés près de la frontière du Nicaragua seront les premiers à être démantelés. Environ sept mille combattants vivent là avec leur famille – quelque quarante mille personnes au total – dans une zone de cinq cents kilomètres carrés. La plupart sont des paysans originaires des zones montagneuses du Nicaragua. En ne respectant pas leur mode de vie individualiste, les sandinistes en ont fait des ennemis irréductibles de la révolution.

Dans un deuxième temps – aucune date n'a été fixée – les quelque cinq mille contras actuellement au Nicaragua et ceux qui les auront peut-être rejoints entre temps, seront regroupés dans des *« zones de sécurité surveillées par les organisations internationales »*. Simultanément, les troupes de l'armée régulière seront cantonnées dans leurs casernes pour permettre *aux rebelles de remettre leurs* armes aux représentants de l'ONUCA. Pour mener à bien cette opération complexe, le Conseil de sécurité des Nations unies doit encore se prononcer sur l'augmentation des effectifs de « casques bleus » – quelques dizaines sont déjà sur place.

A eux seuls, les Vénézuéliens seraient disposés à envoyer un bataillon de huit cents hommes . L'Espagne, la Colombie et l'Argentine fournissant un peu plus de deux cents militaires, des hélicoptères et des vedettes.

Depuis sa victoire aux élections avec près de 55 % des suffrages, Mme Chamorro a souvent dit qu'il n'y avait *« ni vainqueurs, ni vaincus »*, voulant ainsi ménager la susceptibilité des sandinistes et dissuader les insurgés de manifester trop bruyamment un triomphe qu'ils revendiquent partiellement.

M. Ortega s'est engagé à faire un effort pour convaincre les sandinistes de remettre, eux aussi, leurs armes une fois que les rebelles *« ne représenteront plus une menace »*. Il répond ainsi aux craintes des insurgés qui ont dénoncé les distributions d'armes en faveur des militants du Front sandiniste de libération nationale (FSLN). En contrepartie, les sandinistes espèrent pouvoir conserver le contrôle de l'armée régulière dont la plupart des officiers appartiennent au FSLN. Mme Chamorro a cependant *rappelé que le prochain ministre* de la défense serait un civil et que, conformément à la Constitution, elle exercera les fonctions de commandant en chef des forces armées : *« A partir du 25 avril, c'est moi qui commanderai ici »*, a-t-elle déclaré péremptoirement.

BERTRAND DE LA GRANGE

EN BREF

□ **BELGIQUE : Un négociant d'armes américain assassiné à Bruxelles.** – Un négociant d'armes américain, Gerald Bull, a été tué, jeudi 22 mars, à Bruxelles, de deux balles *dans la nuque alors qu'il* ouvrait la porte de son appartement, a annoncé, vendredi, le parquet de la capitale belge. Gerald Bull, soixante-deux ans, présidait la Space Research Corporation (SRC), spécialisée dans la recherche spatiale et militaire et servant d'intermédiaire dans le commerce international des armes. Le parquet retient pour l'instant l'hypothèse d'un assassinat « professionnel », *d'autant qu'une* somme de 20 000 dollars a été retrouvée sur la victime. – *(AFP.)*

□ **CHINE : M. Li Peng reçoit M. Jean Lecanuet** - Le premier ministre chinois, M. Li Peng, a confirmé, vendredi 23 mars, au sénateur de l'opposition M. Jean Lecanuet son souhait de voir se développer l'embellie dans les relations sino-françaises, neuf mois après l'écrasement du « printemps de Pékin », a-t-on appris de part et d'autre. Au cours d'une entrevue de plus d'une heure, M. Li Peng s'est félicité des gestes consentis par la France pour rétablir des relations harmonieuses, après la brusque détérioration illustrée par les sanctions imposées à la Chine par les pays de la CEE, dont la France. M. Lecanuet a entamé mardi à Pékin, à l'invitation de l'Assemblée nationale populaire *chinoise (ANP), une « visite de bonne volonté »* de dix jours, à la tête d'une délégation de la commission du Sénat pour les affaires internationales, de la défense et des forces armées. – *(AFP.)*

□ **GRANDE-BRETAGNE : le corps du journaliste Farzad Bazoft rapatrié à Londres.** – Le corps du collaborateur de l'*Observer* exécuté le 15 mars en Irak pour *« espionnage »*, a été rapatrié vendredi 23 mars à Londres à bord d'un appareil de la compagnie Iraqi Airways. Un office religieux sera célébré à sa mémoire mercredi dans *une église de Londres*. – *(AFP.)*

□ **JORDANIE : tentative d'infiltration à la frontière syrienne.** Les forces militaires jordaniennes ont mis en échec le 21 mars une tentative d'infiltration d'éléments armés *à partir de la « frontière nord » du* royaume, limitrophe de la Syrie, a annoncé vendredi 23 mars un communiqué militaire jordanien. Il s'agit de la première annonce par Amman d'affrontements entre les *forces jordaniennes et des éléments* infiltrés par la frontière nord du pays. De nombreux incidents – dont six depuis le début de l'année – ont été signalés en revanche sur la ligne de cessez-le-feu avec Israël.

□ ***LIBAN* : incendie à l'ambassade soviétique.** Un incendie a fait un mort et plusieurs blessés vendredi 23 mars à l'ambassade d'Union soviétique à Beyrouth-Ouest. La victime serait un diplomate. L'origine du sinistre n'a pas été pour l'instant établie. Il y a quelques jours, un groupe extrémiste libanais pro-iranien avait menacé de s'attaquer aux institutions, aéroports ou compagnies aériennes des pays qui contribuent à l'émigration des juifs soviétiques vers Israël.

□ **MAROC : arrivée de M. Perez de Cuellar.** – Le secrétaire général de l'ONU, *M. Javier Perez de* Cuellar, est arrivé vendredi 23 mars à Marrakech, où il a estimé qu'il était temps de donner *« un coup d'accélérateur »* dans le règlement de la question du Sahara occidental, qui *« traîne trop »*.

□ **PÉROU : cinq candidats aux élections législatives ont été tués en trois semaines.** – Depuis le début du mois de mars, cinq candidats de différents partis ont été assassinés par des commandos de l'organisation maoïste Sentier lumineux, qui s'est donné pour but de perturber le déroulement des élections générales du 8 avril. La dernière de ces victimes – un candidat du Fredemo (coalition de droite) à la députation – a été tuée par balles, vendredi 23 mars, à Lima où l'état d'urgence a été instauré. D'autre part, une personne au moins a été tuée et quinze autres blessées, vendredi soir, par l'explosion d'une voiture piégée devant le ministère de l'économie, dans le centre de Lima, à proximité du palais présidentiel. – *(AFP.)*

□ ***Le Sénat américain et Jérusalem.*** – Le Sénat américain, dominé par les démocrates, a approuvé vendredi 23 mars une résolution affirmant que Jérusalem *« est et doit rester la capitale de l'Etat d'Israël »*. *Cette résolution*, qui n'a aucune force juridique, s'oppose à la position de l'administration américaine qui ne reconnaît pas Jérusalem comme capitale de l'Etat hébreu. La résolution souligne en outre que *« Jérusalem doit demeurer une ville unifiée dans laquelle les droits de tous les groupes religieux sont respectés »*. – *(AFP.)*

ASIE

MONGOLIE

Le Parlement a voté l'abolition du monopole du PC

L'abolition du monopole du parti est à présent un fait acquis dans les textes en Mongolie. Le multipartisme est, en théorie, à l'horizon. Il ne reste plus qu'à voir comment tout cela se traduira dans la réalité.

OULAN-BATOR

de notre envoyé spécial

La session du Grand Houral populaire, qui légifère sur le papier depuis des lustres, s'est terminée, vendredi 23 mars, avec un débat télévisé en direct qui indiquait nettement une évolution dans le mode de gouvernement. On a ainsi vu pendant quatorze heures des députés s'apostropher sur la question de savoir si le Parti révolutionnaire populaire mongol (communiste) devait encore avoir sa place dans la Constitution, eu égard à ses états de service quasi septuagénaires, ou si l'idéal d'un socialisme *« humanitaire et démocratique »* ne devait pas être tout simplement remplacé par *« l'intérêt supérieur de la patrie »*.

La raison du plus fort fut la meilleure : le Parti communiste, tout en jouant l'ouverture politique, cherche de toute évidence à s'appuyer pour continuer à régner sur les 75 % *de ruraux qui* n'ont pas nécessairement de raison de le haïr, contrairement à l'élite urbaine, sensible à un début d'influence cosmopolite. Chacun, désormais, va s'efforcer d'exploiter *le ressort nationaliste* par nature à double tranchant. Le parti au pouvoir a voulu signifier que le renouveau mongol viendrait avant tout de ses rangs : trois nouveaux vice-premiers ministres ont été nommés, dont deux nettement identifiés comme des réformateurs au sein de l'appareil.

Le chef de l'Etat, M. Pochirbat, a promis pour *« bientôt »* une loi sur les partis politiques permettant en principe de légaliser l'existence de l'opposition, ainsi qu'un projet de Constitution nouvelle tenant compte de ces évolutions. Des élections, plus ou moins contrôlées, pourraient avoir lieu dès le mois de juillet.

Plus important peut-être, le Parlement a adopté une loi sur les investissements étrangers permettant à des firmes privées de devenir majoritaires dans des sociétés mixtes en Mongolie. Il semble à peu près évident que si renouveau mongol il doit y avoir la finance jouera un rôle déterminant.

La technocratie ne doit cependant pas faire oublier que le dégel politique a fait naître ici des aspirations nationalistes qui dépassent largement le cadre de la réforme envisagée par les communistes locaux. Une manifestation de l'opposition était ainsi prévue à Oulan-Bator dimanche.

Ce sera un test pour les forces anticommunistes qui ont vu le jour depuis trois mois. Le seul écho que l'on vit de ces enjeux au Parlement consistait à débattre de l'opportunité de remplacer le mot *« deputate »*, importé de l'Ouest *via* Moscou par l'équivalent mongel de *« représentant »*. Finalement, les *« deputate »* gardant leur titre à consonance soviétique.

FRANCIS DERON

□ **CORÉE DU SUD : relations diplomatiques avec la Bulgarie.** – La Bulgarie et la Corée du Sud ont établi des relations diplomatiques et les ministres des Affaires étrangères des deux pays, MM. Boiko Dimitrov et Che Ho Chun, ont signé, vendredi 23 mars à Sofia, un accord de coopération économique, scientifique et technique. – *(AFP.)*

A TRAVERS LE MONDE

GABON

Pillages à Port-Gentil

Des dizaines de jeunes, pour la plupart chômeurs, ont pillé vendredi 23 mars, des magasins appartenant à des Libanais et d'autres boutiques, à Port Gentil, ont rapporté des témoins. Les incidents ont éclaté dans cette ville portuaire deux jours après un arrêt de travail observé par des employés de l'unique raffinerie de pétrole du Gabon.

Simultanément, des fonctionnaires et employés de banques ont poursuivi leur grève pour le deuxième jour consécutif, à Libreville, où s'est ouvert une conférence nationale de dix jours consacrée à des réformes politiques et économiques.

Les grévistes ont bloqué plusieurs routes principales dans la capitale, où de nombreuses unités de police étaient déployées . Aucune violence n'a cependant été signalée.

Le bureau politique du Parti démocratique gabonais (PDG, parti unique jusqu'à présent) a décidé jeudi la suppression des prélèvements automatiques effectués en sa faveur sur tous les salaires, à hauteur de 0,2 %. La « cotisation » pour le syndicat unique, qui s'élevait quant à elle à 0,4 %, est aussi supprimée – *(Reuter, AFP.)*

YOUGOSLAVIE

Nouvelles mesures d'urgence au Kosovo

Le gouvernement de la province yougoslave du Kosovo a ordonné, vendredi 23 mars, à la police de prendre des mesures d'urgence pour mettre fin aux affrontements interethniques qui ont fait quarante blessés en deux jours.

Ces incidents opposent des Albanais de souche, majoritaires dans la province, à des Serbes et des Monténégrins. Ils ont éclaté après que des centaines de personnes d'origine albanaise eurent été victimes d'une mystérieuse épidémie (*le Monde* du 24 mars). Radio-Belgrade a affirmé que la situation était *« dramatique »* dans plusieurs villes, où des foules d'Albanais de souche ont molesté vendredi une dizaine de Serbes et de Monténégrins. Selon la radio, l'un des blessés serait dans un état critique.

Les affrontements ont éclaté après l'arrivée dans des hôpitaux du Kosoyo de centaines d'écoliers albanais de souche qui ont déclaré souffrir de nausées, crampes d'estomac et troubles respiratoires. Une équipe médicale spéciale dépêchée dans la province a cependant déclaré n'avoir trouvé aucun élément laissant croire à un empoisonnement collectif par des substances chimiques. Selon l'agence Tanjug, 317 des 419 personnes hospitalisées ont été autorisées à regagner leur domicile.

D'autre part, dans un communiqué commun, le président de la Serbie Slobodan Milosevic et le ministre yougoslave de la défense Veljko Kadijevic ont déclaré que *« tous les moyens de l'Etat (...) seront utilisés pour prévenir les menaces pesant sur l'ordre constitutionnel de la Serbie et de la Yougoslavie »*. – *(Reuter.)*

POLITIQUE

Une enquête de la SOFRES pour « le Monde »

Les deux tiers des cadres du PS considèrent M. Rocard comme un bon candidat pour l'élection présidentielle

L'enquête de la SOFRES auprès des cadres socialistes réunis à Rennes le 16 mars suit *celles que nous avions réalisées* auprès des cadres du mouve*ment écologiste (le Monde* du 28 novembre 1989) et du RPR (*le Monde daté* 18-19 *février*) *et* précède celle que cet institut de *sondages effectuera pour le Monde* à l'occasion du congrès *du FN, les 31 mars et 1er avril* à Nice.

L'analyse des réponses des cadres socialistes montre que la vie du PS est placée sous le signe du paradoxe : au satisfecit décerné au *gouvernement fait écho une grande* soif de réformes ; la volonté de rassembler à gauche s'accompagne d'une acceptation progressive de l'alliance au centre ; les clivages idéologiques qui séparent les partisans de M. Jospin de ceux de *M. Rocard ne font pas obstacle* à une alliance politique en bonne et due forme entre ces deux courants.

1. – Bilan gouvernemental positif et appétit de réformes.

M. Rocard peut être tout à fait satisfait du jugement porté par les cadres du PS : 74 % d'entre eux estiment que l'action qu'il mène est une politique socialiste. Il suffit de se souvenir de la tonalité des *universités d'été du PS aux mois* d'août et septembre 1989 pour mesurer le chemin parcouru par le premier ministre. Le bilan est jugé particulièrement positif dans les trois domaines-clés de l'action gouvernementale que sont la politique économique, *l'éducation et la sécurité*. S'il fallait un signe supplémentaire de ce satisfecit, il réside dans la place qu'occupe M. Jean-Pierre Soisson, ministre d'ouverture, qui *distance des figures aussi* traditionnellement populaires dans le PS que MM. Quilès et Chevènement ou Mme Cresson.

Les cadres socialistes n'en attendent pas moins une relance des réformes. Celles-ci, à leurs yeux, n'épargnent pas le président de la République, car les attentes les *plus fortes* touchent très exactement au domaine réservé du chef de l'Etat, à savoir la politique extérieure et de défense. Le contexte international a fait resurgir le *vieux fond mondialiste et pacifiste* qui sommeillait dans les consciences socialistes.

C'est ainsi qu'en totale contradiction avec leur propre électorat les cadres du PS donnent la priorité à la confédération européenne sur la construction communautaire. Sur le front intérieur, le souhait de voir *réformer les droits de* succession, préserver le niveau des prélèvements obligatoires pour faire vivre les services publics, et accorder la semaine de trente-cinq heures sans diminution de salaire situe nettement à gauche la volonté *collective, même si peu de cadres* (35 %) osent encore plaider pour de nouvelles nationalisations. Dans ce domaine, le « ni-ni » présidentiel fait encore recette (52 %).

2. – Rassemblement à gauche et acceptation du centre. – Là encore en *rupture avec l'électorat socialiste*, 81 % des cadres du PS veulent « rassembler à gauche » (contre 29 % seulement de leurs électeurs) en privilégiant pour les élections législatives de 1993 une alliance classique avec le PCF, le *centre gauche tel qu'il se dessine* aujourd'hui et les écologistes. Toutefois, leur jugement est en lente et progressive évolution à l'égard du centre, comme en témoigne la cote de sympathie de MM. *Méhaignerie* et Barre ou celle de Mme Simone Veil, nettement supérieure à celle dont les cadres socialistes gratifient M. Marchais.

L'objectif des délégués du congrès est évidemment d'éviter en *1993 que s'ouvre une nouvelle* période de cohabitation. Voilà sans doute pourquoi 56 % d'entre eux soutiendraient ou accepteraient que le PS constitue alors une majorité avec le centre. Ils ne sont que 2 % à déclarer que, dans une telle hypothèse, ils quitteraient le PS.

3. – Clivages idéologiques et *alliance politique Jospin-Rocard*.

L'axe majoritaire que MM. Jos*pin*, Rocard *et Chevènement* souhaitaient, et vont vraisemblablement s'efforcer de constituer, recouvre – tel n'est pas le moindre des paradoxes de cette enquête – *de fortes différences idéologiques*. Ainsi, les délégués de M. Jospin sont très fortement connotés à gauche, comme disent les spécialistes, comme en témoignent leurs souhaits majoritaires d'intégrer l'outil de travail au calcul de l'ISF ou bien d'accorder la semaine de trente-cinq heures avec maintien du salaire, tandis que les délégués de M. Rocard prennent des positions inverses.

De même, en cas de second *tour* d'une élection opposant un communiste et un centriste, 72 % des délégués jospinistes choisissent le PC, contre 38 % seulement des délégués rocardiens. Quant aux délégués de M. Chevènement, leurs *réponses font apparaître* que leur sport favori est la critique du gouvernement, 57 % d'entre eux souhaitant même le départ de M. Rocard. Il y a en revanche assez peu d'écart idéologique entre les cadres se réclamant de M. Fabius et ceux *qui se réclament* de M. Jospin.

Pourtant, la réalité politique d'une alliance Jospin-Rocard apparaît à travers cette enquête. Elle se concrétise même dans le souhait de voir s'installer un tandem Rocard-Delebarre. *Les délégués jospinistes* et rocardiens se sont en effet d'emblée déclarés proches les uns et les autres, 60 % des premiers prenant position en cas de deuxième choix en faveur de la motion Rocard, 40 % d'entre eux demandant le *maintien du premier ministre* jusqu'en 1993 (alors qu'ils ne sont que 26 % des délégués fabiusiens dans ce cas).

L'intégration de M. Rocard apparaît parfaitement à travers cette enquête : le premier ministre est *aux yeux d'une majorité* de délégués le seul présidentiable possible pour le PS. Ces mêmes délégués verraient bien, aux côtés d'un gouvernement toujours dirigé par M. Rocard, *un parti animé par* M. Delebarre. Absent physiquement pour cause de campagne à Dunkerque, le ministre du travail n'en était pas moins fortement présent dans les esprits et se trouve très exactement au point de jonc*tion de l'axe Rocard-Jospin* en gestation. Voilà qui pourrait inciter les animateurs de la motion du courant Jospin, volontiers critiques à son endroit, à réfléchir. Au total, cette enquête *reflète à la fois* la lucidité des cadres socialistes et l'hostilité qui continue de séparer partisans et adversaires de MM. Fabius et Jospin. La lucidité se mesure *notamment au nombre* de ceux qui se déclarent insatisfaits par le fonctionnement du parti (ils ne sont que 32 % à être satisfaits), et l'hostilité à la note qu'obtient M. Fabius chez les partisans de MM. Jospin et Rocard et qui est inférieure à celle de Mme Veil.

Cette enquête soulève également le traditionnel problème de la sociologie du PS, auquel fait défaut une base populaire. Une telle situation est traditionnellement de nature à favoriser un couple paradoxal, mais pas nécessairement efficace, celui que forment maximalisme idéologique et opportunisme politique.

JEAN-MARIE COLOMBANI

LE CLASSEMENT DES PRINCIPAUX LEADERS SUR L'AXE GAUCHE-DROITE

Où classez vous Michel Rocard sur cette échelle politique ? Et *Laurent Fabius ? Et Jacques Delors ? Et Lionel Jospin ?* Et vous-même où vous classez-vous sur cette échelle ?

	Michel Rocard		Laurent Fabius		*Jacques* Delors		*Lionel* Jospin		Auto-*classe*-ment des cadres du PS	
1 (Extrême-gauche)	0		0		0		0		1	
2	5	40	6	39	1	17	21	78	34	88
3	35		33		16		57		53	
4	44		37		46		16		6	
5	14		18		28		3		1	
6	0		4		7		0		0	
7 (Extrême-droite)	0		0		0		0		0	
Sans réponse	2		2		2		3		5	

Etes-vous tout à fait favorable, plutôt favorable, plutôt opposé ou tout à fait opposé aux mesures suivantes ?

100 %	Tout à fait favorable	Plutôt favorable	Plutôt oposé	Tout à fait opposé	Sans réponse
Le retrait de tout les forces nucléaires en Europe	21	41	26	7	5
La réduction de 7 à 5 ans du *mandat du président* de la République	25	47	19	6	3
Le droit de vote aux immigrés pour les élections locales	35	47	11	5	2
Une forte réduction des dépenses militaires de la France	20	51	23	4	2
Une forte augmentation des droits de succession pour les héritages supérieurs à un million de francs	41	43	12	2	2
La prise en compte de l'outil *de travail dans l'I.S.F.* ...	12	36	38	8	6
L'annulation totale de la dette des pays pauvres envers la France	25	54	16	2	3

Quand Pierre Mauroy ne sera plus Premier secrétaire, qui à votre avis, fera un bon Premier secrétaire pour le Parti socialiste ?

	Ensemble des cadres du parti socialiste	Motion Mauroy Jospin	Motion Rocard	Motion Fabius	Motion Poperen	Motion Chevènement
Michel Delebarre ..	39	65	56	12	15	17
Laurent Fabius	31	3	3	95	4	7
Pierre Joxe	17	8	5	32	15	33
Jean Poperen	17	1	13	19	100	14
Louis Mermaz	15	26	13	7	6	12
Henri Emmanuelli ..	10	33	3	0	0	1
Jean-Pierre Chevènement	7	4	0	0	4	58
Marcel Debarge	7	4	3	15	2	3
Une autre personnalité	11	7	23	3	6	14
Sans réponse ..	4	2	7	1	0	8
	% (1)	% (1)	% (1)	% (1)	% (1)	% (1)

(1) Le total des pourcentages est supérieur à 100, les personnes interrogées ayant pu donner plusieurs réponses.

Parmi ces personnalités, qui, à votre avis, ferait un bon candidat à la prochaine élection présidentielle en 1995 ?

	Cadres du Parti socialiste (%)	Comparaison avec les électeurs du Parti socialiste mars 1990 (%)
Michel Rocard	64	57
Laurent Fabius	33	25
Jacques Delors	30	40
Lionel Jospin	16	14
Jean-Pierre Chevènement	8	3
Pierre Mauroy	2	7
Jack Lang	1	10
Sans réponse	4	3
	(1)	(1)

(1) Le total des pourcentages est supérieur à 100, les personnes interrogées ayant pu donner plusieurs réponses.

Par domaine, comment jugez-vous l'action du Gouvernement de Michel Rocard : tout à fait positive, plutôt positive, plutôt négative ou tout à fait négative ?

100 %	Tout à fait positive	Plutôt positive	Plutôt négative	Tout à fait négative	réponse
L'emploi	14	66	15	1	4
La sécurité	10	70	11	0	9
L'information et la télévision	6	39	40	7	8
L'immigration	4	46	38	4	8
L'éducation nationale ..	24	48	19	4	5
L'environnement	5	49	35	4	7
La politique *économique*	28	49	14	3	6
La politique sociale	10	35	42	9	4

Souhaitez-vous que le Parti socialiste cherche à développer le *rassemblement* de la gauche ou l'ouverture vers le centre ?

	Cadres du Parti socialiste	Comparaison avec les électeurs du Parti socialiste octobre 1989
Qu'il cherche à développer le rassemblement de la gauche	81	29
Qu'il cherche à développer l'ouverture vers le centre	14	56
Sans réponse	5	15

La FICHE TECHNIQUE

Sondage effectué pour : *Le Monde*

Date de réalisation : le 16 mars 1990

Enquête auto-administrée réalisée auprès de 1 021 cadres du Parti socialiste participant au congrès de Rennes (722 délégués, 103 parlementaires, 62 membres du Comité directeur et 126 participants se déclarant « militants actifs »).

Les citoyens pourront saisir le Conseil constitutionnel

Suite de la première page

Le principe est simple à énoncer. Sa mise en œuvre est difficile. L'assemblée générale du Conseil d'Etat a donné son feu vert jeudi 22 mars ; les ultimes arbitrages ont été rendus ; le projet de loi constitutionnel, et le projet de loi organique en tirant les conséquences, *sont prêts à être adoptés par* le conseil des ministres de mercredi prochain. Le Parlement devrait donc en être saisi au cours de sa session de printemps.

Le principe de base est clair : un *justiciable, estimant contraire* à la Constitution un texte législatif lui *étant appliqué par une juridiction*, pourra soulever *« une voie d' exception »*. Si les *magistrats* la trouvent justifiée sans que leur décision soit susceptible d'appel, ils la transmettront au Conseil d'Etat ou à la Cour de cassation, *suivant l'organe de contrôle* dont ils relèvent. Ceux-ci auront trois mois pour décider si cette demande est *« sérieuse »*. S'ils répondent « oui », le dossier sera envoyé au Conseil constitutionnel, qui aura, à son tour, trois mois pour se prononcer.

Tous les textes législatifs seront susceptibles d'être ainsi contrôlés, qu'ils aient été adoptés par le Parlement, par le peuple lors d'un référendum, par le gouvernement *sous la forme d'ordonnance. Les* traités y seront donc soumis eux aussi. *Un temps, M. Badinter* avait envisagé que puisse être vérifiée seulement la constitutionnalité des textes postérieurs à l'introduction du principe dans notre droit, c'est-à-dire à *1958*.

L'idée n'a pas été retenue puisque, justement, l'objectif est de « nettoyer », petit à petit, l'ensemble de la législation. En *revanche* ne sont concernées que les *« dispositions de loi »*, ce qui veut dire que la procédure de leur adoption ne pourra pas être contrôlée à la demande des simples citoyens.

Une autre limitation importante a aussi *été apportée*. M. Badinter, lorsqu'il avait proposé cette réforme, n'avait pas mis de restriction au motif soulevable par le justiciable. M. Mitterrand, lui, n'avait évoqué que les atteintes *« aux droits fondamentaux »*. C'est cette idée qui a été retenue. Mais comme cette notion n'a pas de réelle définition juridique, qu'elle renvoie aux *« grands principes des lois de la République »* et au préambule de la Constitution, tout sera affaire de jurisprudence .

Deux autres difficultés pratiques devaient aussi être tranchées. *D'abord pourrait-on se plaindre* d'une loi que le Conseil aurait déjà examinée ? La réponse est *positive* dès lors qu'il ne s'est pas prononcé formellement sur la disposition contestée. Ensuite quelle sera la portée d'une déclaration d'incons*titutionnalité ? Aura-t-elle* un effet rétroactif ? C'est en général le cas à l'étranger, cela ne le sera pas en France, tant l'annulation d'une loi ancienne pourrait avoir des conséquences difficiles à apprécier. La décision du Conseil ne prendra *donc effet que du jour de sa publication* et sur les procédures en cours, afin que le plaignant en profite, mais pas ceux qui, avant lui, n'auront rien demandé.

La parole est maintenant aux députés et aux sénateurs. Les règles de réforme de la Constitution sont telles que pour la faire aboutir, le président *de* la *République* a besoin du soutien de l'opposition. Au cours de l'été, l'UDF avait plutôt approuvé le projet de M. Mitterrand, le RPR étant divisé. Ils peuvent aujourd'hui être tentés de monnayer leur appui, soit en *profitant* de ce *toilettage* de la loi fondamentale, pour en obtenir d'autres modifications, soit lors de la discussion d'autres textes gouvernementaux.

THIERRY BRÉHIER

Dans *l'Humanité*

M. Le Pors et l'Etat de droit

L'Humanité datée du 24 mars publie un point de vue de M. Anicet Le Pors, ancien ministre et membre du *comité central, intitulé « l'Etat de droit ici et ailleurs ». « L'idée contenue dans la plupart des cahiers de doléances* (...) *est que pour sortir le pays de la crise, il faut une Constitution écrite »*, indique M. Le Pors.

« Dans la plupart des pays d'Europe orientale, les efforts de dissociation Etat-Parti font resurgir l'Etat de droit comme une avancée considérable de la démocratie. Contrairement à ce qui se dit souvent, ce n'est pas d'un excès d'Etat et de droit qu'ont souffert ces pays, mais d'une substitution du Parti à l'Etat et d'un déficit de règles de droit », ajoute l'ancien ministre communiste.

« Le nombre de lois ou de dispositions réglementaires, en URSS par exemple, était très faible, et les textes existants marqués d'un subjectivisme inquiétant. La séparation du Parti et de l'Etat va permettre le contrôle de l'égalité des actes de l'exécutif et de l'administration », poursuit M. Le Pors.

Il ajoute que *« l'institution d'un pouvoir présidentiel peut trouver* [dans le contexte soviétique] *des points d'appui* (...) *ce qui ne change en rien évidemment les appréciations négatives que nous portons sur le présidentialisme ». « Nous savons bien quelle utilisation perverse peut être faite des valeurs les moins discutables* (...). *Etat de droit, que d'injustices sont perpétrées sous ton seing ! Ailleurs et ici, le droit demeure bien le lieu de contradictions sociales fortes »*, souligne-t-il. *« Mais il permet aussi de prendre acte des acquis et de défendre les travailleurs et les citoyens* (...). *Pas plus que nous ne mettons en cause la production parce qu'elle est le lieu de l'exploitation capitaliste, ou le service public parce qu'on y rencontre la bureaucratie, nous ne laisserons à d'autres le terrain de l'Etat de droit, parce que c'est aussi celui de la démocratie »*, conclut M. Le Pors.

POLITIQUE

Les débats des journées parlementaires du RPR en Arles

M. Chirac et M. Pasqua vont-ils se réconcilier au détriment de M. Séguin et de M. Noir ?

ARLES

de notre envoyé spécial

M. Jacques Chirac a-t-il réussi son « opération résurrection », c'est-à-dire son entreprise de *réconciliation* d'un RPR coupé en deux depuis ses assises nationales du 11 février ? Les parlementaires RPR, au terme de leurs journées d'études, ont quitté Arles revigorés, car ils avaient le sentiment d'être à nouveau rassemblés.

Ces trois jours passés ensemble ont été un peu ceux des retrouvailles entre les élus de ce mouvement, décidément allergiques à une organisation prolongée en « courants ». La droite, en général, et les *gaullistes, en particulier, sont* en effet totalement inaptes à jongler avec les subtilités et les complexités d'un mode de relation dans lequel, jusqu'alors, excellait le Parti socialiste.

De plus, l'impasse à laquelle a abouti le congrès de Rennes a convaincu le RPR d'en revenir à son comportement habituel. C'est pourquoi on a pu assister au spectacle, tant attendu par la plupart, d'une réconciliation publique et un peu théâtrale entre les deux « éléphants » du RPR, que l'on avait découverts ennemis, et que l'on redécouvre conjoints.

Retour à l'hégémonie

M. Chirac et M. Pasqua ont fait assaut d'amabilités et de compliments réciproques, parlant l'un comme l'autre « d'amitié », le sénateur voyant dans ces journées *« la confirmation que nous nous sommes retrouvés en nous-mêmes »*, et l'ancien premier ministre réduisant leurs antagonismes récents à un *« débat un peu vif »* qui, aujourd'hui, a laissé la place à *« une volonté claire d'union entre nous »*. Seraient ainsi gommées, voire oubliées, toutes les raisons qui avaient justifié le schisme pasquaïen et son excommunication. Il est vrai que chacun a pu mesurer les dangers de son isolement et fait peu à peu les pas nécessaires au rapprochement.

M. Pasqua avait troublé profondément et dangereusement les sénateurs du groupe qu'il préside et dont il tire son autorité ; il risquait aussi d'être poussé à l'excès et, malgré lui, vers l'extrême droite. M. Chirac *a exorcisé à* temps le spectre d'une fusion de l'opposition, et même d'une union trop étroite dans laquelle le RPR aurait perdu sa personnalité. En rectifiant leur cap, l'un et l'autre se sont retrouvés d'accord sur les grands problèmes, comme l'immigration et, surtout, contre l'adversaire commun incarné dans la trinité Parti socialiste - gouvernement - président de la République.

La sévérité des reproches adressés au pouvoir, tant par M. Chirac que par M. Pasqua, sur le même registre, a également une finalité électorale : faire apparaître le RPR comme *« le fer de lance de l'opposition »*, selon la formule du maire de Paris, pour qu'il soit *« un peu plus fort que l'UDF »*, selon l'objectif de M. Pasqua, afin d'être le principal bénéficiaire de l'alternance attendue. Il s'agit, par cette attitude, de réveiller l'électorat et de rappeler que l'union n'est pas une addition de parts égales mais une somme, dans laquelle le RPR pèse plus lourd que les autres.

Cette évolution des deux hommes forts du RPR souligne, par contraste, que la contestation – qui ne s'est pas exprimée à Arles – risque désormais la marginalisation.

Ainsi M. Philippe Séguin n'a-t-il pas apporté son soutien à M. Pasqua et parfois marqué un mutisme réprobateur. Ainsi M. Michel Noir ne cachait-il pas, en privé, son désaccord avec la stratégie électorale esquissée, tandis que M. Carignon, pourtant membre, lui aussi, de la « force unie », approuvait M. Chirac. Il obtenait même les encouragements de ce dernier à son projet de développer le courant VIE au sein du RPR.

Un peu grisés par l'euphorie de retrouvailles à portée de la main, les élus RPR n'ignoraient cependant pas, en se séparant, que le *problème des relations avec leurs* partenaires de l'opposition n'était pas pour autant réglé, mais ils se préoccupaient déjà des moyens de préparer au mieux de leurs propres intérêts les campagnes électorales, dont M. Mitterrand, en investissant M. Rocard, avait, selon eux, déclenché d'ores et déjà le lancement.

ANDRÉ PASSERON

□ **M. Léotard : *« Il n'y a pas d'espace entre le FN et le PS pour deux familles de l'opposition »*.** – M. François Léotard, président du Parti républicain, a indiqué, jeudi 22 mars, au cours de la séance de clôture des journées parlementaires des sénateurs républicains et indépendants, à Grenoble (Isère), qu'il *« n'y a pas d'espace entre le FN et le PS pour deux familles de l'opposition »*, le RPR et l'UDF. *« Quand je dis deux familles, en fait cela fait huit partis »*, a ajouté M. Léotard qui est favorable à la formation d'une structure unique de l'opposition. *« Ces problèmes de structures sont secondaires, mais ils empêchent les réponses d'être lisibles sur les questions de fond »*, a-t-il conclu.

Pas de « 7 sur 7 » sur TDF 1

TF 1 a renoncé à la retransmission sur le satellite TDF 1 de l'intervention du président de la République, dimanche 25 mars, à « 7 sur 7 » *(le Monde* du 24 mars). Selon la chaîne, cette décision a été prise à la demande de l'Elysée, où l'on se refuse à tout commentaire.

L'intégration sans passion

Les journées parlementaires du RPR en Arles se sont conclues, vendredi 23 mars, par un discours de M. Charles Pasqua, président du groupe au Sénat et par une intervention de M. Jacques Chirac, incitant une nouvelle fois les élus de l'opposition « à prendre l'offensive pour gagner les élections ». La dernière matinée de travail avait été consacrée à l'audition de plusieurs orateurs sur la question de l'intégration des immigrés et du code de la nationalité.

ARLES

de notre envoyée spéciale

Le débat sur l'intégration et la nationalité n'a pas troublé la parfaite harmonie qui a régné pendant trois jours en Arles entre les élus et les dirigeants du RPR. Les récentes déclarations de MM. Jacques Chirac et Charles Pasqua ainsi que la tribune publiée lundi 19 mars dans nos colonnes par M. Alain Juppé, qui appelait la classe politique à un *« consensus »*, avaient certes déjà donné le ton.

M. Pierre Mazeaud, député de Haute-Savoie, a rappelé que son groupe avait déposé une proposition de loi reprenant les conclusions de la commission des sages présidée par M. Marceau Long, tendant à réformer le code de la nationalité. M. Jacques Toubon a, de son côté, exprimé un *« léger désaccord »* avec M. Juppé à propos de la volonté de recherche d'un « consensus » en matière d'immigration. *« Bien sûr que les solutions ne doivent en aucune manière faire appel à l'idéologie*, a observé M. Toubon, *mais nous devons très clairement mettre en cause la responsabilité des socialistes. »*

Quant à M. Charles Pasqua, il a affirmé d'une part que *« la délinquance et la criminalité »* étaient *« en augmentation »*, d'autre part qu'il n'était pas *« acceptable de faire la confusion entre étrangers et délinquants »* puis, qu'il était nécessaire de rétablir les contrôles d'identité sur le territoire français *« car les frontières ne peuvent pas être complètement fermées »*, enfin qu'il était impératif *« d'aider les pays africains »* et notamment ceux du Maghreb, afin d'inciter les étrangers à *« rester chez eux »*.

P. R.-D.

LIVRES POLITIQUES

Avant d'en arriver là

ENTRE des crises de plus en plus maîtrisées, en s'accommodant de conflits soigneusement régionalisés, l'actualité internationale n'a, depuis la seconde guerre mondiale, évolué que très lentement. On s'était habitué à ce quasi-immobilisme au niveau des grands équilibres, qui ne paraissait annoncer rien de nouveau avant longtemps.

Aussi les événements que cette même actualité produit depuis quelques mois, à la manière d'un vieux volcan qui retrouverait les ardeurs et les éruptions de sa jeunesse, ne cessent-ils pas de surprendre, tant par le degré soudain de changement qu'ils apportent que par la forme le plus souvent pacifique dans laquelle ils s'accomplissent. Autant d'explosions sans déflagration.

Pour en mesurer la portée, par rapport à la situation précédente, et pour en saisir les tenants, il faut remonter dans le passé, refaire le chemin parcouru dans ce paysage qui ne se modifiait jusqu'alors qu'imperceptiblement. Eugène Berg nous en donne très opportunément le moyen en livrant un imposant ouvrage sur *la Politique internationale depuis 1955.* L'auteur ne pensait sans doute pas, en se lançant dans cette vaste entreprise, qu'elle tomberait à ce point à pic pour confronter les bouleversements actuels à la lente maturation – sinon au *statu quo – qui les a précédés.* Il précise que cette somme est née *« de cours écrits pour le centre de formation professionnelle et de perfectionnement du ministère de l'économie et des finances à l'attention des candidats de l'ENA »*. Il s'agit donc d'un travail pédagogique qui se présente comme une chronologie racontée et explicitée de la vie internationale des trente dernières années. *« C'est l'émergence progressive de la période de l'après-guerre que nous avons voulu saisir avant tout »*, ajoute l'auteur, en reconnaissant qu'il a délibérément fait la part belle à l'histoire des rapports politiques plus qu'aux événements de nature économique, monétaire ou technologique qui ont marqué la période et qui ne sont que partiellement évoqués.

L'émergence de la période de l'après-guerre : le récit s'en trouve livré au moment où l'on a le sentiment de sortir, en Europe du moins, d'une plus longue phase historique qui engloberait aussi la précédente après-guerre et, avec elle, l'installation du monde communiste et les tentatives de recomposition de la carte européenne qui ont suivi. Pour rendre compte dans sa continuité d'une histoire événementielle à la fois si riche et si apparemment statique depuis la chute du nazisme, et, aussi, pour lui rendre sa cohérence, Eugène Berg s'appuie sur ce constat : *« La bipolarité demeure la marque fondamentale de la scène internationale contemporaine. »* La conséquence en est que les relations Est-Ouest s'affirment comme le facteur déterminant de la politique mondiale. Jugement global qui appelle des appréciations plus nuancées, comme le note l'auteur. D'une part, la bipolarité connaît les hauts et les bas d'une relation vivante et, d'autre part, on ne saurait réduire à cette seule grille de lecture l'ensemble de la vie internationale.

Plus le champ de l'Histoire s'élargit, moins il est aisé de lui fixer un commencement. Il appartient à celui qui entreprend le récit d'une période de la cerner. Eugène Berg a fixé son point de départ – la deuxième moitié des années 50 – au moment où, passé le temps d'adaptation de l'après-guerre, la politique internationale se *« mondialise »* en ce sens que son déroulement concerne de plus en plus le monde dans son entier. (Deux guerres mondiales avaient ouvert la voie.)

Cette phase de mondialisation trouve sa consécration avec la crise des missiles de Cuba, qui, elle-même, assure la transition entre la guerre froide et l'ère de la détente. Elle a pour effet de renouer le dialogue sino-soviétique et de renvoyer à plus tard – à maintenant ! – la solution du problème allemand, qui, jusque-là, était apparue comme *« la condition préalable de toute détente »*.

On mesure combien on s'était alors accommodé d'un partage initialement provisoire, ce qui éclaire, aujourd'hui, les craintes que soulèvent les retrouvailles allemandes, si naturelles qu'elles soient !

On peut ainsi suivre, au fil de cette vaste partition, les variations qu'inspira le statut de l'Allemagne. C'est une occasion très actuelle de pénétrer dans l'ouvrage d'Eugène Berg et d'en apprécier la richesse et la valeur référentielle : on revient sur le contenu de l'Ostpolitik, mise en œuvre par le chancelier Brandt et consacrée par le traité du 12 août 1970 entre l'URSS et la RFA, bientôt suivi d'un autre traité signé avec la Pologne sur la *« ligne-frontière »* entre les deux Etats ; on redécouvre le statut de Berlin ; on refait le *chemin de rapports interallemands*, etc. Les mêmes qualités de suivi et de finition, pour employer le vocabulaire artisanal, se retrouvent dans le traitement d'autres dossiers complexes et durables, ceux du désarmement ou de la construction européenne, par exemple.

Une telle entreprise n'a pas de fin puisque l'histoire qu'elle raconte continue. L'auteur en a restitué un large pan, pour mémoire, et pour donner de bonnes bases de réflexion à ceux qui s'interrogent sur le cours des événements internationaux. A cette fin, il fournit une documentation précise. Lorsqu'il intervient personnellement, c'est le plus souvent pour re-situer dans les circonstances et les états d'esprit du moment des faits et des décisions que l'on pourrait être tenté de ne juger qu'avec nos sentiments et nos données d'aujourd'hui.

Les lecteurs d'Eugène Berg conservent toute leur liberté de jugement mais, grâce à lui, ils l'exercent sur le terrain solide des données historiques et de leur enchaînement.

▶ ***La Politique internationale*, d'Eugène Berg. Economica, 1 574 p., 250 F.**

ANDRÉ LAURENS

La coopération entre Montpellier et Nîmes s'amorce

MONTPELLIER

de notre correspondant

Alors que la DATAR vient d'esquisser ce qui pourrait être une *« duopole »*, que l'on croyait renvoyé aux calendes grecques, le maire de Nîmes (app. UDF), M. Jean Bousquet, et celui de Montpellier, M. Georges Frêche, (PS) se sont retrouvés pour un débat, jeudi soir 22 mars dans la salle de l'opéra de Nîmes.

Ce miracle de la politique régionale a permis de sceller la première *pierre de ce qui annonce une* coopération entre les deux villes dinosaures du Languedoc-Roussillon (700 000 habitants au total).

M. Frêche comme M. Bousquet gèrent leur ville par un développement spectaculaire à coups de *grands travaux et de médiatisation.* Ils souffrent, de plus, tous deux, des mêmes maux, un isolement par rapport à leur conseil général respectif. M. Frêche est en conflit avec son collègue socialiste et président du conseil général de l'Hérault, M. Gérard Saumade. M. Bousquet, lui aussi, souffre d'une absence de dialogue avec le président socialiste du conseil général du Gard, M. Gilbert Baumet.

Cette nouvelle alliance s'explique par la proximité des élections de 1993 qui, dans l'optique de sa candidature à la tête de la région, contraignent dès maintenant le maire de Montpellier à assouplir son image de marque afin de prouver *qu'il ne se referme pas sur sa* ville ni dans une opposition stérile consommée avec le président du conseil régional, M. Jacques Blanc (UDF-PR).

JACQUES MONIN

COMMUNICATION

Le tribunal de commerce renvoie sa décision au 29 mars

Le sort de l'ACP dans les mains de l'AFP

L'Agence centrale de presse dispose à nouveau d'un répit. Le tribunal de commerce de Paris, réuni le 23 mars, s'est donné jusqu'au jeudi 29 pour statuer sur le sort de l'ACP : liquidation ou choix de l'unique candidat repreneur, le groupe Tel-Presse dirigé par M. René Tendron. Ce dernier a assujetti son plan de reprise de l'ACP à un *« accord technique et financier »* de l'Agence France-Presse (AFP). La première condition posée par M. Tendron, qui consistait en l'engagement financier des pouvoirs publics, semble avoir été levée.

Il lui reste à emporter l'adhésion de l'AFP à son plan de reprise. Cela dépendra surtout du conseil d'administration de l'Agence qui se réunit le 28 mars, un jour avant la décision du tribunal. Dans une lettre à M. Tendron, le directeur général adjoint de l'AFP, M. Lionel Fleury, indique : *« Il n'est pas exclu que l'AFP puisse être amenée à fournir son service d'informations générales à la nouvelle ACP, mais les conditions de cette fourniture et de son utilisation demeurent imprécises et doivent être soigneusement négociées. »* M. Fleury s'inquiète cependant de la concurrence inévitable que se feraient les deux agences et note qu'une entente entre elles pourrait constituer *« une entrave à la concurrence »*.

Compte tenu de son propre déficit, il semble difficile à l'AFP de fournir gratuitement à l'ACP son « fil » d'informations générales.

L'intersyndicale de l'AFP (CGT, CFDT, SNJ, FO) a, pour sa part, *« rejeté en bloc tous les points du plan Tendron qui mettrait en danger l'avenir de l'AFP sans assurer celui de l'ACP »*, et a dénoncé les *« manœuvres de certains membres du gouvernement qui, au nom du « pluralisme » de l'information, cautionnent le plan Tendron dans lequel l'AFP serait l'unique source d'informations de l'ACP »*. Les syndicats de l'ACP (CFDT et FO) ont approuvé cette position : *« Nous préférons une liquidation plutôt que de pousser l'AFP à financer sa propre concurrence, ce qui est malsain »*, note un membre de l'ACP. Cependant, une association de défense des salariés de l'ACP s'est récemment formée, qui demande à être partie prenante du plan de reprise.

La solution de M. Tendron reste donc suspendue à la décision des administrateurs de l'AFP. M. Tendron, qui s'étonne de la position des syndicats des deux agences, reste optimiste. Son plan de reprise prévoit de garder quarante et un salariés de l'agence sur cent dix, mais aussi d'embaucher une dizaine de commerciaux.

YVES-MARIE LABÉ

L'affaire Gallimard

L'ordonnance de référé sera rendue le 2 avril

M. Philippe Grandjean, président du tribunal de commerce de Paris, dira, le lundi 2 avril, s'il y a lieu de « geler » la situation dans l'affaire Gallimard : c'est-à-dire de mettre sous séquestre – en attendant un jugement sur le fond, devant le tribunal de grande instance – une partie des actions de la maison Gallimard, dont la propriété est contestée *(nos dernières éditions).*

Ces actions – 13 %, et non 13,5 % comme il avait été avancé – sont détenues par M. Antoine Gallimard, l'actuel PDG. Elles lui ont été cédées par son père Claude en 1984 et 1987. M. Christian Gallimard et Mme Françoise Gallimard, le frère et la sœur d'Antoine, estiment que la cession de ces actions est nulle. L'autre sœur, Isabelle, qui n'intente pas l'action devant le tribunal de grande instance à leurs côtés, a cependant demandé à son avocat, Me Brillatz, de plaider, en référé, le gel de la situation.

Le président du tribunal de commerce a entendu, vendredi matin 23 mars, pendant quelque deux heures et demie, les avocats de M. Christian Gallimard (Me Jolibois), de Mme Françoise Gallimard (Mes Nitot et Vattier), de Mlle Isabelle Gallimard (Me Brillatz) et de M. Antoine Gallimard (le bâtonnier Guy Danet). Les premiers soutiennent que si la situation n'est pas « gelée », on va entrer dans une procédure, pénale probablement, *« irréversible »*. Me Danet plaide, lui, l'incompétence du tribunal de commerce dans cette affaire. En outre, si le président du tribunal de commerce devait s'estimer compétent, Me Danet soutient que la mesure conservatoire de mise sous séquestre des actions ne s'impose pas.

Selon l'avocat, *« on a inventé deux procédures devant le tribunal de grande instance, qui sont irrecevables »* (l'une pour *« vice du consentement »* en raison de l'état de santé de M. Claude Gallimard, l'autre pour *« cession* à *vil prix »*, un prix excessivement bas). *« Et ces procédures*, précise Me Danet, *n'ont été inventées que pour permettre une action en référé demandant une mesure conservatoire »*, un « gel » de la situation, qui laisse la champ libre aux « prédateurs », aux acheteurs potentiels.

On sait que le groupe Bouygues intensifie sa pression sur les actionnaires, notamment sur Mme Françoise Gallimard et M. Christian Gallimard. *« Si Bouygues achète les actions de Christian et de Françoise*, explique Me Danet, *il ne possède qu'une minorité. Ce qui l'intéresse, c'est de mettre la main sur Gallimard. »*

C'est précisément pour éviter cela, estime son avocat, que M. Antoine Gallimard a créé la Société de participation et d'édition (SOPARED) qui consolide sa majorité – en réunissant autour de lui les actionnaires qui l'ont toujours soutenu – et contrôle Gallimard. Or, si on met sous séquestre 13,5 % des parts que détient Antoine Gallimard, on l'empêche d'apporter ces parts à la SOPARED, et la société ne peut se constituer. On laisse donc le champ libre aux manœuvres de ceux qui veulent *« mettre la main »* sur l'entreprise.

Les adversaires de M. Antoine Gallimard soutiennent, eux, que la SOPARED n'est qu'un *« truc »*, selon le mot de Me Jolibois, *« permettant à Antoine Gallimard d'assurer son pouvoir sur la maison »*, en contradiction avec la notion de partage du pouvoir qui a toujours été la règle chez Gallimard. Ils souhaitent donc que tout soit fait pour bloquer la constitution de cette société.

Jo. S.

Nouvelle télévision par satellite en Grande-Bretagne

BSB lance ses cinq chaînes payantes

Le 25 mars, les téléspectateurs britanniques devraient recevoir cinq nouvelles chaînes : « Movie Channel » consacrée au cinéma, « Galaxy » pour les enfants, « Sports Channel », « Now » un programme d'information, et « Power station », canal musical. Toutes les cinq sont payantes et diffusées à partir d'un satellite par le consortium British Satellite Broadcasting, qui regroupe les sociétés britanniques Pearson, Reed et Granada, l'australien Bond et le groupe français Chargeurs de M. Jérôme Seydoux. *Dans un premier temps*, les cinq programmes seront reçus uniquement par les foyers câblés. Mais dès le 29 avril débutera la commercialisation des antennes et des décodeurs qui permettront une diffusion nationale.

Les promoteurs de BSB consacrent à ce lancement une gigantesque campagne de promotion et de sensibilisation qui devrait mobiliser plus de 3 milliards de francs sur deux ans et demi. Le budget des programmes atteint environ 5,5 milliards de francs. Au total, les actionnaires de BSB ont déjà investi 9 milliards de francs, auxquels s'ajoutent 4,5 milliards de crédits bancaires. BSB espère séduire en un an quelque 1,5 million de foyers, atteindre son point d'équilibre en trois ans avec trois millions d'abonnés. Nombre d'observateurs jugent ces prévisions par trop optimistes. BSB doit en effet affronter la concurrence de Sky Television. Lan*cée il y a treize mois par* M. Rupert Murdoch sur le satellite Astra, Sky arrose déjà la Grande-Bretagne avec quatre chaînes, dont une payante consacrée au cinéma. S'il voulait recevoir les neuf chaînes, le téléspectateur devrait investir plus de 7 000 francs dans l'achat de deux antennes et payer, en abonnement, environ 200 francs par mois.

JEAN-FRANÇOIS LACAN

SOCIÉTÉ

DÉFENSE

Pour la première fois de son existence

La gendarmerie réunit ses officiers supérieurs en conclave

Pendant deux jours, les mardi 27 et mercredi 28 mars, une grand-« messe », *assez inhabituelle, réunira à Melun* (Seine-et-Marne) les officiers commandant les groupements départementaux ou les formations comparables de la gendarmerie nationale.

***Au total, cent trente officiers supé*rieurs face à leur hiérarchie directe, M. Charles Barbeau, le directeur général de la gendarmerie nationale, et le général de corps d'armée Jacques Hérisson, son major général. *Après quoi, le jeudi* 29 mars, une centaine d'officiers généraux (*cadre de réserve*) de l'arme seront eux aussi réunis pour dialoguer avec la même hiérarchie.**

En plusieurs siècles d'existence, c'est la première fois que la gendarmerie organise un tel séminaire « au sommet ». Les soubresauts de la « crise » de l'été 1989 *ne sont pas étrangers à cette convocation* des képis d'une arme en pleine mutation au pas de charge. *Au menu des discus*sions : la lutte contre la toxicomanie, *l'exercice de la police judiciaire*, la *circula*tion routière, les missions de sécurité publique et les zones de compétence à partager avec la police nationale, le maintien de l'ordre, la nouvelle organisation du service et l'allègement des astreintes, la concertation. Autant de thèmes de *réflexion qui amèneront* les *gendarmes* à se confier à leurs grands « patrons ».

Une mutation au pas de charge

« *Dans le passé, on a volontiers confondu la disponibilité du gendarme avec la disponibilité propre à la gendarmerie* », résume le lieutenant-colonel Robert Bernard, quarante-huit ans, qui commande le groupement de Seine-et-Marne. Sous-entendu : on a trop longtemps tiré sur la corde en occupant chaque gendarme, taillable et corvéable à merci, jusqu'à des cent vingt heures de travail et de permanence par semaine, au nom de la vigilance qui revient à l'ensemble du corps chargé de la sécurité publique.

C'est une bonne explication de la crise qui, l'été dernier, a ébranlé la gendarmerie, obligeant le ministre de la défense à écourter ses vacances et à demander, d'urgence, à M. Charles Barbeau, qui l'avait quittée quatre ans auparavant, de revenir à la tête de cette institution militaire plusieurs fois séculaire.

Aujourd'hui, si les cicatrices sont toujours là, le corps des gendarmes est en convalescence. A Lisy-sur-Ourcq, au nord-est de Meaux, l'adjudant Marc Desseaux a reçu, au début de cette année, quatre nouveaux gendarmes, dont une licenciée d'anglais de vingt-sept ans, qui sont venus renforcer sa brigade en portant à douze ses effectifs pour surveiller plus de douze mille trois cents habitants : on y travaille désormais plus au large. A Crécy-la-Chapelle, l'adjudant-chef Valère Lavenu tente, avec ses douze gendarmes et avec ceux des cinq autres brigades de *la circonscription sous les ordres* de son capitaine de compagnie à Coulommiers, une nouvelle expérience *d'organisation du service* : en constituant un « pool » de patrouilles, chaque gendarme *gagne l'assurance – qu'il n'avait* pas avant – d'avoir quatre jours de repos et quatre quartiers libres par quinzaine. Au Châtelet-en-Brie, enfin, aux portes de Melun, où il doit collaborer avec la police d'Etat à la sécurité d'une région-dortoir, l'adjudant Gérard Chrétien réussit à programmer désormais le travail et le temps libre de ses huit gendarmes vingt-huit jours à l'avance : cela ne s'était jamais vu, dit-on, de mémoire de gendarme briard.

Neuf mois après leurs débordements épistolaires de l'été, les gendarmes départementaux cherchent leur mieux-être au travers d'un aménagement de leur organisation actuelle, qui ferait de cette institution nationale un « nouveau service public ».

Portier de rue

Et, d'abord, un régime différent de travail, plus « relaxe » sans être moins efficace pour autant. En Seine-et-Marne, on s'est inspiré – en l'adaptant – d'une expérimentation menée il y a plus de deux ans, déjà, par des précurseurs de la Haute-Vienne (*le Monde* du 22 novembre 1989). Deux, trois ou jusqu'à quatre brigades se jumel*lent la nuit, pour détacher* une patrouille commune d'intervention, voire davantage, qui sillonnera la circonscription sous le contrôle permanent d'une salle « opérations » installée au siège du groupement départemental et équipée pour recevoir tous les appels. Pendant ce temps, les autres gendarmes de ces brigades sont libres de vaquer à leur guise, au lieu d'être, comme autrefois, astreints – eux-mêmes et, du même coup, leurs familles – à demeurer sous tension.

La brigade continue d'ouvrir, *comme d'habitude, entre 8 heures* et 19 heures, avec l'ensemble de son personnel. Seulement, le soir et *jusqu'au* lendemain matin, une borne téléphonique à l'entrée des bureaux – les gendarmes l'appellent un « *portier de rue* » – permet à quiconque d'entrer immédiatement en contact avec la salle « opérations », qui déléguera en quelques minutes la patrouille d'intervention sur place, là où on aura eu besoin de son aide.

Fini le « stress » du gendarme qui n'est pas d'alerte et qui ne connaît plus, la nuit, l'angoisse de la sonnerie du téléphone à la tête de son lit. Au contraire, le voilà, désormais, en mesure d'organiser, comme il l'entend, un temps libre qu'il a la chance de connaître suffisamment à l'avance grâce à ce nouveau régime. Après s'être partagés, durant la nuit, les astreintes de l'intervention, les gendarmes ont l'esprit plus dispos pour se consacrer, le jour, à ce qui demeure la mission principale de leur administration, à savoir la sécurité et le renseignement.

Résultat : ils sont chaque nuit plus d'une soixantaine de gendarmes à patrouiller constamment en Seine-et-Marne – sans compter soixante autres prêts à prendre la relève « au cas où » – sur les sept *cent dix, au total, que compte* le département.

Pouvait-on imaginer une autre *solution, qui les aurait tout autant* libérés de l'excès des servitudes de leur métier ? Sans doute, à ce *détail près qu'elle serait revenue* plus cher. Ainsi, d'une augmentation des effectifs – évaluée à 20 000 *hommes, soit* la *moitié* de la gendarmerie départementale actuelle – qui aurait été rendue nécessaire pour tenir le même rythme de travail à organisation et mission inchangées. Ainsi d'un redéploiement de l'arme sur le territoire national, avec ce que cela veut dire de fermeture de certaines brigades (on devine le mécontentement des élus locaux) ou de mutation des personnels (d'autant plus délicate à imposer après la « grogne » estivale des gendarmes).

La direction générale de la gendarmerie a donc tranché : on étendra les formules de la Haute-Vienne et de Seine-et-Marne, en rendant systématique le jumelage des brigades avant la fin de 1990 et en informatisant les salles « opérations » avant 1993.

Le Rubicon de l'élection

Mais ce nouveau régime du service des gendarmes n'est pas la seule révolution. Sous la pression des événements de l'été, qui avaient obligé M. Jean-Pierre Chevènement à improviser une consultation parmi quatre mille volontaires désireux de lui dire son fait, il a bien fallu aussi que la gendarmerie innove dans ses structures de dialogue et de concertation professionnels.

C'est ce qu'elle fait. A Melun, le lieutenant-colonel Bernard a, désormais, autour de lui, un officier et quatorze sous-officiers (gradés et gendarmes) qui constituent une commission de participation pour débattre, au nom de la *soixantaine d'unités différentes* dans son département, des problèmes de vie courante, de carrière et de notation des *personnels*. Ce conseil est officiellement « *désigné* », selon les textes. Il est, dans les faits, élu par une base qui émet – selon les textes – des « *propositions* » à partir de noms de volontaires. Cela ressemble fort à l'expression d'un suffrage. Mais on a évité ce terme.

De ses « élus », le lieutenant-colonel Bernard dit qu'ils sont « *plus motivés et plus réfléchis* » que s'ils avaient été tirés au sort, comme on le pratique encore dans les armées. De ce point de vue, la gendarmerie est en avance sur le reste de l'institution militaire, qui n'a pas encore franchi le Rubicon de l'élection.

A l'échelon national, M. Barbeau a réuni, le 23 mars, à Paris, son premier Conseil supérieur de la *fonction militaire de la gendarmerie*, institué en octobre dernier par éclatement de l'ancien Conseil *supérieur de la fonction militaire* en autant d'instances propres aux différentes armées et autres services.

Pas moins de douze cents candidats pour soixante-dix postes, observe le major général de la gendarmerie, le général de corps d'armée Jacques Hérisson, pour expliquer le succès de la formule.

A ce nouveau service public que les gendarmes ambitionnent de former, il manque encore l'assurance de recevoir bientôt les augmentations de soldes (entre 300 et 700 francs par mois) promises en début de cette année par le gouvernement. Ne voyant rien inscrit au bas de leurs bulletins de paie, ils commencent de s'impatienter. C'est peut-être pour avant cet été, croient avoir compris ceux qui ne souhaiteraient pas un été *torride*.

JACQUES ISNARD

JUSTICE

Deux inculpations après un accident mortel de saut à l'élastique

Le directeur d'une société de loisirs et un de ses employés ont été *récemment inculpés* d'homicide involontaire dans le cours d'une information ouverte après un acci*dent mortel de saut à l'élastique* survenu le 26 juin 1989 à Farébersviller (Moselle). Il s'agit de la première *affaire de ce genre*.

Marc Gapp, trente-six ans, directeur de la société Odyssée-Loisirs de Sarrebourg (Moselle), et Bertrand Blanchet, vingt-huit ans, un de ses employés, ont été inculpés le 23 février par Mlle Paule Schneider, juge d'instruction à Sarreguemines. Une reconstitution, prévue pour le 28 mars, devrait permettre de déterminer les responsabilités exactes.

L'accident au cours duquel Raymond Saputa, un ouvrier de vingt-quatre ans, a trouvé la mort a eu lieu lors d'une animation organisée par Odyssée-Loisir. Au cours du soixante-douzième saut de la journée, l'élastique s'était détaché au deuxième rebond, et le jeune homme avait fait une chute d'une vingtaine de mètres.

Cet accident, survenu après deux autres dans l'Isère et la Drôme en avril 1989, avait entraîné l'interdiction du saut à l'élastique en juillet 1989 et l'élaboration d'une réglementation précise qui n'existait pas auparavant.

Privé de son statut de réfugié politique

Santi-Potros pourra désormais être extradé

Santiago Arrospide Sarasola, alias Santi-Potros, considéré comme un des plus importants dirigeants de l'ETA militaire, pourra désormais être extradé. Le Conseil d'Etat a, *en effet*, *rejeté vendredi* 23 mars la demande que celui-ci avait déposée pour bénéficier de nouveau du statut de réfugié politique.

Incarcéré sous écrou extraditionnel dans une prison de la région parisienne, Santi-Potros, quarante-deux ans, a déjà été l'objet de six demandes d'extradition par l'Espagne pour « *attentats, assassinat, tentatives d'assassinat, détention d'explosifs* ». Quatre de ces demandes sont en attente d'un examen par la chambre d'accusation de la cour d'appel de Paris.

Son statut de réfugié lui avait été retiré le 4 octobre 1988 par l'OFPRA (Office français de protection des *réfugiés et apatrides*). Santi-Potros avait alors saisi la Commission de recours des réfugiés, qui avait elle aussi rejeté sa requête le 22 avril 1988.

Santi-Potros aurait encore pu introduire une action devant la Commission d'admission des pourvois en cassation, mais celle-ci était subordonnée à la décision du Conseil d'Etat.

A la cour d'assises des Pyrénées-Atlantiques

Réclusion criminelle à perpétuité pour l'auteur de onze viols

Philippe Tolila, vingt-sept ans, qui répondait de trente-trois chefs d'*inculpation dont onze viols sous* la menace d'armes, deux tentatives de viol, et deux attentats à la pudeur, a été condamné, jeudi 22 mars, à la réclusion criminelle à perpétuité par la cour d'assises des Pyrénées-Atlantiques. Au terme d'un délibéré de trois heures, les jurés ont refusé de retenir les circonstances atténuantes, qui avaient été admises, le matin même, par l'avocat général, M. Jean-Claude Nicod. Dans ses réquisitions, M. Nicod avait demandé dix-huit ans de réclusion.

Philippe Tolila, qui comparaissait depuis lundi, avait escaladé des façades d'immeubles à Biarritz et Paris avant d'entrer dans les appartements où il violait les jeunes femmes. Deux des témoignages des victimes ont, semble-t-il, beaucoup compté : celui d'une jeune femme venue raconter à la barre ses difficultés, trois ans après le viol, et celui d'une victime qui avait subi un avortement thérapeutique à quatre mois de grossesse après l'agression.

Affairistes ou victimes ?

La cavale de huit clarisses flamandes

Au pays de Jacques Brel, les sœurs ne « *radotent* » plus au couvent. Elles comptent... A la suite d'intrigues menées par leur jardinier et mauvais génie, Rudy Crabb, trente-cinq ans, aujourd'hui soupçonné d'escroquerie et en prison, huit clarisses ont vendu en février leur couvent, en plein centre historique de Bruges, à cinq cents mètres de l'évêché, sans autorisation de Mgr Roger Van Gheluwe, ni du Vatican, qui les avaient mises en garde et à qui elles n'avaient même pas pris la peine de répondre.

La transaction s'est faite pour 10 millions de francs français, au profit d'une société immobilière flamande, Katelingnevest, opportunément créée à la fin de janvier. Le vœu de pauvreté n'était pas le fort de cette communauté clarisse de Bruges, qui roulait en Mercedes avec bar, possédait une ferme et des chevaux de course dans un village voisin de Bruges, ainsi que le château de la Rochette près d'Auch (Gers).

Après une ultime visite de l'évêque, les religieuses ont fui Bruges le 6 mars à 23 heures, conduites par leur supérieur, Sœur Anne, aujourd'hui démise de ses fonctions. Une ambulance suivait le cortège, transportant la Sœur la plus âgée, quatre-vingt-treize ans, impotente et aveugle. Elles ont trouvé refuge dans leur château du Gers, où une enquête a lieu en ce moment en vertu d'une commission rogatoire internationale, lancée par le juge d'instruction de Bruges. Les biens du couvent ont été saisis par la justice belge, alertée de cette affaire par une religieuse qui avait brutalement démissionné l'an dernier.

Coïncidence ? Déjà en avril 1988, un conflit avait éclaté à Nieuwport, près de Bruges, sur la côte flamande, entre l'évêché et une autre communauté de clarisses, fondée par la première. Maria Logghe, quarante-neuf ans, la Mère abbesse, avait été autoritairement démise de toutes ses fonctions et délivrée de ses vœux, parce qu'elle ne portait plus l'habit religieux et menait grande vie, roulant, elle aussi, en Mercedes... Elle a réussi à convaincre ses trois Sœurs, âgées de plus de soixante-quinze ans, de transformer le couvent en hôtel de luxe. Celui-ci doit ouvrir à Pâques. L'évêché de Bruges refuse de faire le lien entre ces deux affaires... A défaut de la justice divine, celle des hommes dira peut-être la vérité.

H. T.

SPORTS

FOOTBALL : le tirage au sort des Coupes d'Europe

Marseille-Benfica et Monaco-Gênes

L'Olympique de Marseille rencontrera l'équipe portugaise du Benfica Lisbonne en demi-finale de la Coupe d'Europe des clubs champions de football. Le match aller aura lieu mercredi 4 avril au stade vélodrome et la seconde manche deux semaines plus tard *au Portugal, comme en a décidé le* tirage au sort effectué vendredi 23 mars à Genève. L'autre demi-finale opposera les Italiens du Milan AC aux Allemands du Bayern Munich (match aller en Italie).

En Coupe des vainqueurs de coupe, l'AS Monaco jouera contre une autre équipe italienne, la Sampdoria Gênes (match aller en Principauté).

Si les Marseillais peuvent s'estimer satisfaits de ce tirage au sort, il n'en est pas de même des Monégasques puisque la Sampdoria, finaliste l'an dernier de cette même compétition, est l'une des meilleures équipes du Calcio. De plus, à Monaco, elle évoluera pratiquement à domicile puisque plus de quinze mille supporters effectueront le déplacement.

Coupe des champions: Olympi*que de Marseille* (Fra.)-Benfica Lisbonne (Por.), Milan AC (Ita.)-Bayern Munich (RFA).

Coupe des coupes: AS Monaco (Fra.)-Sampdoria Gênes (Ita.), RSC Anderlecht (Bel.)-Dinamo Bucarest (Roum.).

Coupe de l'UEFA : Juventus Turin (Ita.)-FC Cologne (RFA). Werder Brême (RFA)-Fiorentina (Ita.).

□ **Hippisme : dopage.** – Mme Michèle Luga, juge d'instruction au tribunal de Paris, chargée de l'enquête sur l'affaire de dopage dans les milieux hippiques (*le Monde* du 24 mars) a inculpé, vendredi 23 mars, un quatrième entraîneur, M. Bertrand de Folleville d'« *infraction à la législation sur les substances vénémeuses et les stupéfiants* ». Ce dernier a, cependant, été laissé en liberté.

RÉSULTATS

NATATION

Championnats de France
(La Rochelle)

200 mètres brasse. – Cédric Pénicaud (Limoges) a établi, le 23 mars, un nouveau record de France en 2 min 16 sec 45, soit 15 centièmes de seconde de moins que son ancien record.

400 mètres quatre nages. – Frédéric Lefèvre (Poitiers) a établi un nouveau record de France en 4 min 23 sec 27, soit 12 centièmes de seconde de moins que Christophe Bordeau, aux Jeux *olympiques de Séoul, en 1988.*

TENNIS

Tournoi de Key Biscayne
(Floride)

Demi-finale messieurs. – A. Agassi (E-U, n°5) b. J. Berger (E-U, n°7) 5-7, 6-1, 6-1 ; S. Edberg (SUE, n°3) b. E. Sanchez (ESP, n°15) 6-1, 7-5.

FAITS DIVERS

Agression contre deux membres du groupe de protection du métro

Dans un communiqué diffusé vendredi 23 mars, la RATP indique que deux membres du groupe d'intervention et de protection des réseaux (GIPR) ont été « *sérieusement blessés* » jeudi à 21 heures, à la station de métro Charonne, par cinq agresseurs, qui ont été immédiatement interpellés par la police et devaient être présentés au parquet du tribunal de Paris.

Les deux agents « *ont été conduits à l'Hôtel-Dieu et ont fait l'objet d'un arrêt de travail* », précise la Régie.

La RATP ajoute que « *des dégâts matériels ont été constatés* » et que « *deux voyageurs, témoins des faits, se sont spontanément présentés au commissariat du onzième arrondissement pour déposer en faveur des agents de la sécurité de la RATP* ».

Entré en fonction en début de l'année, le GIPR compte actuellement une vingtaine de membres. Ses effectifs devraient être portés à soixante dans les prochains jours et à cent vingt d'ici à la fin de l'année. Ils ont pour principales missions d'assurer la sécurité du personnel et des voyageurs sur l'ensemble des réseaux de la RATP. Les membres du GIPR portent un uniforme, sont équipés d'un « *bâton de défense* » et d'une bombe lacrymogène.

Jeudi, les syndicats CGT de la police et de la RATP avaient demandé la dissolution de ce groupe, à la suite d'incidents survenus avec les usagers, le 12 mars, et avec un ouvrier de la RATP, mardi 20 mars.

EN BREF

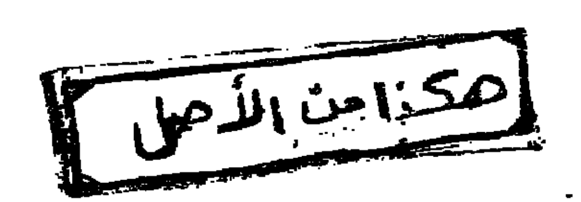
□ ***Maintien en détention de Paul Touvier.*** – M. Jean-Paul Getti, juge d'instruction au tribunal de Paris, a *rejeté vendredi 13 mars*, une demande de mise en liberté déposée par Paul Touvier, ancien *chef des renseignements* de la Milice lyonnaise, inculpé de crimes contre l'humanité. A l'appui de sa demande, Paul Touvier avait fait valoir son grand âge, son état de santé (l'inculpé souffre d'un cancer de la prostate) et son attitude coopérative à l'égard du juge.

□ **Suicide à la prison de Béziers.** – Ludovic Besnard, vingt-quatre ans, détenu à la maison d'arrêt de Béziers (Hérault), a été retrouvé pendu dans sa cellule, vendredi matin 23 mars. Originaire de Rennes, il avait été interpellé en *novembre 1989*, et *était* soupçonné d'avoir commis des cambriolages dans la région d'Agen.

□ **Condamnation d'un anesthésiste qui avait abusé de ses patientes.** – Le docteur Michel Grenom, cinquante-sept ans, anesthésiste d'une clinique de Tours, qui avait abusé de plusieurs de ses patientes en salle de réveil, a été condamné, vendredi 23 mars, à neuf ans de réclusion. L'avocat général avait requis dix ans de la même peine. Alors que le ministère public et la défense avaient souhaité *le huis clos*, deux des victimes, parties civiles, ont demandé que les débats soient publics. Une troisième victime, également partie civile, ne s'y est pas opposée. Le médecin, qui a été radié par le *conseil de l'ordre le 8 février 1987*, avait reconnu les faits.

ENVIRONNEMENT

□ **La source *Katell-Roc était bien* contaminée.** – La source Katell-Roc, fermée par son exploitant le mois dernier pour cause d'une probable pollution, était bien contaminée par « *du manganèse, du trichloréthylène et des micro-organismes* », a annoncé, vendredi 23 mars, la préfecture du Morbihan qui a supprimé l'autorisation d'exploitation sur instruction du ministère de la santé. Selon la préfecture, l'enquête a démontré « *l'impossibilité de garantir avec précision l'origine des eaux mises en bouteille et de maîtriser leur qualité* ». L'affaire avait commencé le 4 février par l'hospitalisation d'un nourrisson d'un mois et demi, pris de toux violente après avoir absorbé un biberon d'eau de Katell-Roc.



MODE

Les journées du prêt-à-porter automne-hiver

Le corps et ses artifices

Les défilés du prêt à porter des créateurs pour l'automne-hiver 1990-1991 se sont achevés après dix jours de fièvre, de stress, de curiosité avide. La mode ne laisse par respirer ceux qui font, ceux qui la regardent, rêvent de la porter, et cherchent en tout cas de quoi demain sera habillé.

On s'était quitté en octobre, les pieds dans l'eau, la tête pleine d'imprimés « ethniques » et de sortilèges. Tout avait l'air d'aller plutôt bien. Tournant le dos à la ville (la source d'inspiration favorite des années 80), la mode du premier été de la décennie avait élu la nature : que d'âmes converties à la douceur, que de drapés aquatiques, de couleurs d'épices ou de terre brûlée ! Les transparences dévoilaient délicatement les seins, les courbes, dans une nonchalance retrouvée. La pause n'aura duré qu'une saison.

Au moment où l'écologie sert de support publicitaire aux fabricants de lessive, aux cosmétologues, aux politiciens, au moment où le Cocoon sert de titre à un désodorisant, les créateurs de mode rebroussent chemin. L'hiver 1990-1991 tel que l'ont illustré dix jours de défilés à Paris, à la Cour carrée du Louvre et aux alentours, revendique l'usage du faux et ses artifices. De la jeune Corinne Cobson et ses superbes fracs en skaï blanc à Thierry Mugler et ses blousons en caoutchouc gris fonte, la matière synthétique que la vogue du sportswear américain avait éliminée revient sur le podium. Ainsi, l'Autrichien Helmut Lang a présenté des boléros en plastique brodé de motifs tyroliens et des robes qui avaient l'air d'être coupées dans des sudisettes.

Cela fait beaucoup de bruit, ça brille, surtout si ce n'est pas de l'or : des paillettes flirtent avec la panne de velours et le Lurex, les couleurs électriques, les fluos, les turquoises, les rouges Ferrari, les jaunes citron. Les verts explosent aux tempos du rap et de la disco réapprivoisés. Cette nouvelle énergie emprunte bien des détours, qui se réfèrent, ici ou là, à deux époques « optimistes » : le constructivisme des années 20 et le pop art des années 60 (voir l'hommage de Montana à Andy Warhol). Ainsi, l'idée du « joli détail » du flou féminin s'efface au profit de la construction du volume géométrique.

Certaines formes sont privilégiées comme le cercle (les manteaux bulles de Thierry Mugler, les doudounes montgolfières de Comme des garçons), le carré (les shorts), le rectangle (le grand retour des bottes, des cuissardes), le cône (la capuche est partout), enfin la ligne. La silhouette de l'hiver 90 est dynamique. Jamais on n'aura vu autant de combinaisons collantes, de pantalons de jockey, d'escrimeuse (Issey Miyaké, John Galliano, Claude Montana, Thierry Mugler...). Sur les traces d'un Londres futuriste, de Twiggy et de Mary Quant, de Rifat Ozbek optent pour des ambiances psychédéliques, jupes taille basse à ceinture d'argent, pulls chaussettes et survêtements en panne de velours vert Javel.

Cette notion de vitesse, de rythme associée aux couleurs, on la retrouve encore chez Martine Sitbon avec des fuseaux athlétiques, des maillots de champion de ski ou de cyclisme à tranches vives, des blousons optiques inspirés des tenues de moto avec pattes de resserrage et épaules rembourrées. L'hiver sera froid, à en juger par le nombre de parkas, de manteaux carapaces, de systèmes de protection, voire d'autodéfense (les cottes de mailles de Lanvin, la maille camisole de Yohji Yamamoto et partout les zips, les surpiqûres, les matelassages, les effets de bouclier). Il semble qu'on s'aventure sur une terre glaciale.

Mutantes, météores blondes invincibles coiffées à la Barbarella, rousses diaboliques ont dominé la scène à l'image de Florence Almore vue par Raymond Chandler : *« Une de ces garces éclatantes et tapageuses qui rient trop fort et se vautrent sur leur fauteuil en montrant des kilomètres de jambes. »*

Le corps, voilà la tendance. Après des années d'efforts, s'impose sur le marché. Chez Marithé et François Girbaud (7 millions de modèles vendus chaque année), le moser, ce pantalon coupé dans un tissu extensible à l'aspect crêpé, voit ses ventes décoller depuis le début de l'année. Le couple affirme : « *C'est le jean de l'an 2000.* » Voici Girbaud lancé aujourd'hui dans d'autres aventures futuristes : cintres traités, renforcés de soie ou de nylon pour un toucher « de peau » et même, lancement d'un tissu « *anti-bactériologique* »...

Le culte de la forme donne parfois le vertige aux stylistes ne sachant plus très bien sur quelle planète danser pour rester jeunes : voir Eric Bergère chez Lanvin ou Karl Lagerfeld, qui s'est senti obligé de rajouter des quintaux de chaînes et de boutons, des couleurs bien pétantes, de celles qui passent bien à la télé. Restent les autres, ceux qui ouvrent la voie, même s'ils ne visent pas tous, heureusement, le même but. Certaines propositions se dégagent (plus épurées), faisant apparaître des silhouettes fonctionnelles, adaptées à la vie moderne et surtout à des publics réels : les femmes de Gianfranco Ferré impeccablement chics en noir et blanc et en beige ; les filles des îles à l'aise dans leurs parkas et leurs blousons plus souples (Agnès B), les nouvelles garçonnes en tailleur-pantalon de lainage vues par le jeune styliste japonais Zucca, ex-assistant de Miyaké. Ces tendances s'expriment là où la technique dépasse la simple idée de la mode. Dans son magnifique défilé, Jean-Paul Gaultier nous a donné la preuve la plus sensible en s'imposant comme le classique des années 90.

LAURENCE BENAIM

Yves Saint Laurent : des baisers dans l'air

Au final, elles ont tourné en rond dans leurs escarpins en crêpe de Chine et leurs fourreaux libres en mousseline panthère. Il n'était pas là pour les embrasser. Mais il y avait des baisers dans l'air du Saint Laurent, comme des images de toujours subtilement recréées pour l'hiver. Un désordre joyeux de couleurs qui font les folles ensemble et s'amusent à crayonner des Matisse, des poupées russes, des Ecossaises en kilt ou des vestes de velours noir brodées or.

L'élégance des tailleurs, des trenchs revus pour une allure plus masculine avec des vestes blazers, des pantalons de flanelle, des duffle-coats et des blouses de soie à cravate. Et puis, le soir, mouvance structurée, poussant la sophistication jusqu'au naturel, parce que là une robe en crêpe a l'air de s'envoler comme une chemise. La mode ne vient jamais s'interposer entre le corps et la signature. Chaque modèle est un complice, il a ses amies, les petites, les grandes, les cocottes en taffetas, les Marlène en pyjama de satin noir, les Divine en smoking. La mariée est une pluie d'étoiles d'or. Pour rien au monde on ne raterait ce rendez-vous.

La Dulce Vida

Après sept ans d'absence, la jeune styliste Sybilla est revenue à Madrid. Un triomphe

MADRID

de notre envoyée spéciale

On lui avait toujours dit que, pour séduire, il fallait une mini-jupe et des talons aiguille. Quand, à l'âge de dix-huit ans, Sybilla Sorondo (née en 1963 à New-York d'un père diplomate argentin et d'une mère aristocrate polonaise) décide de se lancer dans la mode, elle fait donc exactement le contraire : jupes frôlant la cheville, souliers plas à bouts carrés. Dans une subtile palette de couleurs, sans aucun vif, sans aucun imprimé, des vêtements tendres et pleins d'histoire (les trompe-l'œil, les cols sculpture à feuilles renforcées de fls de fer et de laiton) correspondant à des envies simples comme la vie. Sybilla propose des moments, davantage que des thèmes, travailler, sortir, dormir, voyager, se reposer, mélanger tout. Une collection de Sybilla (douze depuis ses débuts, en 1983), c'est d'abord une garde-robe harmonieuse, où les matières, en fibres souvent naturelles, sont d'abord choisies pour leur douceur et leur tombé. Dignes des façades du vieux quartier Lavapiès, les couleurs, les verts, les roses, les ocres ont l'air de se connaître depuis toujours.

Sybilla, rangée un peu vite dans la catégorie « éternels jeunes créateurs », représente un chiffre d'affaires de 150 millions de francs par an. Elle a signé quatre licences de production, dont l'une avec l'Italien Gibo (fabricant de Gaultier), aujourd'hui sous contrôle du puissant groupe japonais Kashiyama.

C'est au moment où ses ambitions se précisent (trois boutiques ouvertes à Paris, Milan, Tokyo d'ici 1991) où sa griffe s'internationalise (cent quarante points de vente à travers le monde) que Sybilla décide de revenir montrer sa mode à Madrid, où toute l'équipe a l'habitude de se mobiliser deux fois par an. Sybilla, vingt-sept ans, l'allure frêle et sauvage, a mis tout son monde au travail : un défilé est organisé en moins de dix jours. Le 22 mars, à la Casa de Reloj, une ancienne halle de bestiaux, il a lieu devant environ mille personnes.

En sept ans, le style s'est épuré au point qu'il néglige même le podium et ses effets obligés. La surprise vient plutôt des mélanges de couleurs, de la douce violence des verts et des orangés profonds, des turquoises et des roses plus soutenus. C'est l'expression d'une nouvelle assurance : *« J'ai appris à connaître les tissus*, dit Sybilla. *La viscose rejette les couleurs, la soie les retient, les absorbe.* » L'audace, c'est ce coup de ciseau, cette façon de trancher plus net. Cette simplicité-là aurait pu être banale. Au contraire, tout les modèles chahutent, s'amusent. *« Je n'ai jamais eu si peur que pour ce défilé,* dit Sybilla, *je craignais d'être très critiquée. Ce sont les gens d'ici qui m'intéressent.* » Parmi ces gens, il y a d'autres artistes, Kike Sirrera, créateur de mobilier ; Cristobal, sculpteur ; Gatti, graphiste, et, bien-sûr, Carmen, la modéliste ; Bégonia, la spécialiste des accessoires (voir, pour cet été, le sac à dos en forme de melon espagnol, les ballerines effilées et recourbées comme des pétales de tournesol). La mode de Sybilla, nonchalante, sereine, même si elle n'exclut ni le mystère, ni les métamorphoses (un *imperméable rabattu se déploie* comme un oiseau), demeure l'expression la plus sincère, la plusjuse de l'après-Movida. Celle qu'on appelle ici la *dulce vida*. Sybilla envisage de défiler à Paris.

L. B.



P. TROVEL

Christian Lacroix, un léger sourire

Des « petites robes noires » sobres – ou presque – font le joint entre les deux défilés « prêt-à-porter » et « luxe » qui enchaînent leurs merveilles à rêver. On rêve en effet devant les roses, les orange, les verts qui crient, les bruns lumineux des manteaux enroulés en cape, flottant nonchalamment, s'ouvrant sur les corps moulés dans de la laine à torsades, ou sur des bodies exotiques qui font penser à de longs serpents-dieux tatoués d'emblèmes solaires.

Certes, il y a des robes juste droites avec en bas des rayures inégales de couleurs tendres, il y a des découpes de velours noir sur du noir mat, des assemblages de teintes sombres, du tweed aussi, mais piqueté d'or : Christian Lacroix reste un baroque flamboyant, un peu mûri peut-être, très maîtrisé, légèrement nostalgique, dans sa collection « luxe » surtout, évidemment, avec ses jupes-paréos marbrées, ses mousselines sur paillettes, ses broderies, ses jupes courtes, serrées, étincelantes sous des tuniques à ceinture d'or. Il y a partout de l'or, et des broderies jusque sur les grandes bottes à genouillère. Il y a l'enchantement continuel d'un sourire d'une nuit d'automne.

Les poulains Woolmark

Voilà trois saisons que Woolmark offre à sept créateurs européens, jeunes mais déjà installés dans la vie professionnelle, un défilé dans la cour du Louvre, celle des grands, plus un stand au Salon. Chacun a droit à vingt modèles, *davantage les entraînerait trop* loin. Ils sont sélectionnés par les responsables Woolmark des différents pays. Ils viennent d'Autriche (Schella Kann), d'Italie (Fabrizio del Carlo), de Belgique (Dries van Noten), de Finlande (Ritva-Liisa Pohjalainen), d'Angleterre (Richard Nott et Graham Fraser), de France (Myrène de Prémonville) et d'Espagne (Jesus del Pozo). Ce dernier a commencé à travailler pour les hommes en 1974, pour les femmes en 1980 et a reçu le prix Balenciaga en 1989. Si, avec ses sombres et larges robes princesse, il n'a pas les plus beaux vêtements, c'est lui qui, au vu de ce défilé, marque la personnalité la plus affirmée. Avis personnel.

C.G.

ARCHITECTURE

La transparence sans obstacles

Le Centre international de conférences devrait ouvrir ses portes en 1995

Un lieu de rencontres politiques et diplomatiques au cœur de la capitale. C'était le souhait de M. François Mitterrand et le dernier grand projet de son deuxième septennat. Lancé en août 1989, le concours du Centre international de conférences aura fait rêver plus de deux cents architectes. Après deux sélections faites par un jury international, le président de la République a finalement retenu le projet de Francis Soler (*le Monde* du 21 mars).

On attendait Nouvel, et ce fut Soler. On attendait Nouvel, grand favori de la mode et de la rumeur architecturale. Celui-ci ne voit en effet pas la fin de cette « tour sans fin », projet superbe de plus de 400 mètres pour laquelle, il a gagné le dernier concours de la Défense. Mais pour laquelle aussi, les obstacles techniques et politiques semblent encore notables. On pensait qu'il trouverait avec Branly, en guise de compensation, celui des « grands travaux » que son grand prix national d'architecture, voilà deux ans, lui promettait assurément. Mais le dernier grand prix a, entre-temps, été attribué à Francis Soler, un jeune architecte de quarante ans, spécialiste des concours gagnés mais non réalisés (Centre informatique de Marne-la-Vallée), et dont les réalisations plus rares (l'école maternelle de la rue Pelleport) lui ont fait une réputation d'heureux constructeur.

Cinq honorables figures

Plus personne n'ayant la moindre confiance dans la manière dont les jurys sont préparés et conduits quelques-uns assuraient que le Grand Prix avait été précisément attribué à Soler pour lui donner les épaules nécessaires à la prise en charge du nouveau Centre international. Les choses sont certainement plus subtiles.

Il est vrai que les cinq finalistes retenus pour le bâtiment du quai Branly – Stanislas Fiszer, Yves Lion, Jean Nouvel, Francis Soler, Claude Vasconi – n'étaient pas sortis du premier chapeau à la seule lecture des esquisses déposées, (esquisses souvent incompréhensibles, même pour les spécialistes), mais parce que les techniciens attentifs du jury ont su repérer là cinq honorables figures de la scène française et en convaincre les autres jurés. Il reste tout aussi vrai que le choix du président de la République devient ensuite l'élément majeur du concours, même si l'on imagine qu'il n'est pas seulement conseillé par un cénacle de muets. Or il faut noter que ce choix présidentiel s'est porté sur le seul des cinq projets prédécoupé en idées simples, le seul aussi qui autorise une sorte de généalogie fondée sur l'idée de la transparence, presque de l'invisible.

Dans son état actuel – car les concours d'esquisse permettent bien des aménagements – le projet de Francis Soler (plus de 40 000 mètres carrés), se présente en effet comme une succession de trois « boîtes vitrées » semblables, *parallèles, chacune déclinant, face* à la Seine, une fonction. A l'est, la boîte abritera une serre et les journalistes dont les espaces de travail seront disposés en sous-sol. Au centre, le « *hall des diplomates* », servira d'entrée et de réceptable pour « *un appareil de circulations regroupées dans une lame verticale* ». A l'ouest, enfin, les espaces diplomatiques, bureaux, salles de conférence, grand auditorium (1 600 places) en sous-sol. Un projet sans doute cohérent, sans architecture « lisible » et dont la qualité dépendra de la réalisation, donc de l'investissement.

De la même transparence participe l'Arche de la Défense, formidable fenêtre qui a trouvé sa limpidité sans l'usage du verre ; la Pyramide de Pei au Louvre aussi, naguère honnie, aujourd'hui adulée sur des critères propres à stupéfier l'Homme invisible soi-même. En participe bien sûr le projet de Grande Bibliothèque, avec ses quatres tours de verre, à la fois cristallines et opaques... De ce désir de translucidité on tirera les conclusions qu'on veut : méfiance d'une *architecture trop affirmée* ? Défense des intérêts des maîtres-verriers français ? Souci d'étendre au domaine construit les principes appliqués au financement des partis politiques ? Jalousie de la glasnost gorbatchévienne ?

Il est cependant une conclusion qui s'impose. Pendant quelques années, la mode s'est portée sur Jean Nouvel, ou plutôt sur la méthode Jean Nouvl : privilégier l'objet qui frappe, redonner au geste de « l'architecte-démiurge » la superbe perdue depuis les années 60, fonder cela sur des intuitions si simples qu'elles évitent toute discussion, ajouter enfin l'élégance du matériau, le prestige de la technique, toutes ces choses qui font plaisir au maître d'ouvrage sans l'encombrer de réflexions. Or l'effet de mode joue actuellement à plein, mais plus vite que Nouvel, homme fondamentalement sensible, ne s'y est sans doute attendu.

La simplicité l'évidence

Sur sa gauche, des architectes au verbe haut comme Ren Koolhas, ont poussé la logique 60, le culte de l'objet prétentieux et stupide à un point tel que la mouvance Nouvel paraît presque enfantine. Sur sa droite, des architectes comme Dominique Perrault, le vainqueur de la Grande *Bibliothèque*, ont imposé l'idée que les notions simples – celles qui plaisent – peuvent dépasser le stade de la provocation, disons du ludique, et donner l'idée, à tort ou à raison, d'une réflexion d'envergure.

Le projet Soler pour le Centre de conférences est très exactement dans cette veine-là : la simplicité, l'évidence, le pari technique. Presque un jeu de construction, une sorte d'écorché, pour apprendre l'architecture : bien séparer les fonctions, parier sur la lumière, la verdure, l'espace, souligner les circulations verticales, s'amuser avec les circuits horizontaux, parier enfin sur l'électricité. Perrault a montré comment on pouvait bien faire avec ces recettes, Soler l'a parfaitement compris, et M. Mitterrand aussi, qui est sans doute un peu las de prendre des risques après tant de grands travaux.

FRÉDÉRIC EDELMANN

CINÉMA

□ **Cinéma jeune public à Laon.** – Quinze films sont actuellement en lice au huitième Festival international du cinéma jeune public de Laon qui se tient jusqu'au 29 mars. Les Scandinaves, qui affectionnent particulièrement cette forme de cinéma, sont fortement représentés avec un film d'animation, *le Voyage à Mélonia*, de Per Alin (Suède), ou *Tarzan Mamma mia*, du Danois Eric Clausen. L'Espagne présente *la Tribu Auron*, de Joseph Viciana. Le Festival de Laon accueille aussi des films des pays de l'Est et rendra hommage à la cinéaste d'animation tchécoslovaque Hermina Tyrlova. Ces quinze films seront jugés par des adultes, mais aussi par des enfants, leur premier public.

AGENDA

CINÉMA

SAMEDI 24 – DIMANCHE 25 MARS

LA CINÉMATHÈQUE

PALAIS DE CHAILLOT (47-04-24-24)

Le fond de l'air est rouge (1977), de Chris Marker, 15 h ; Paris Cinéma (1929), de Pierre Chenal ; Nogent, eldorado du dimanche (1929), de Marcel Carné ; Aubervilliers (1945), de E. Lotar ; A propos de Nice (1930), de Jean Vigo, 19 h 15 ; Van Gogh (1948), d'Alain Resnais ; le Mystère Picasso (1956), de *Henri Georges Clouzot, 21 h.*

DIMANCHE

100 Années Lumière : Chronique d'un été (1961), de Jean Rouch, 15 h ; Chartres (1923), de Jean Grémillon ; Paris la belle (1928-1959), de Pierre Prévert et Marcel Duhamel ; Hôtel des Invalides (1951), de Georges Franju ; Paris jamais vu (1976), d'Albert Lamorisse ; Aurelia Steiner (1978), de Marguerite Duras, 17 h ; Opération béton (1953), de Jean-Luc Godard ; Goémons (1948), de Yannick Bellon ; la Vie est à nous (1936), de Jean Renoir, 19 h ; la Zone (1928), de Georges Lacombe ; la Seine a rencontré Paris (1957), de Joris Ivens ; Opéra mouffe (1958), d'Agnès Varda ; la Jetée (1962), de Chris Marker, 21 h.

CENTRE GEORGES POMPIDOU

SALLE GARANCE (42-78-37-29)

Le Cinéma cubain : Escenas de carnaval (1965, v.o. traduction simultanée), d'Oscar Valdès ; Asi eres tu mujer (1981, v.o. traduction simultanée), de Constante Diego ; Un dia en el solar (1965, v.o. traduction simultanée), d'Eduardo Manet, 14 h 30 ; Una pelea Cubana contra los demonios (1971, v.o. s.t.f.), de Tomas Gutierrez Alea, 17 h 30 ; Now ! (1965, v.o. s.t.f.), de Santiago Alvarez ; Papeles son papeles (1966, v.o. s.t.f.), de Fausto Canel, 20 h 30.

DIMANCHE

Le Cinéma cubain : Elpidio Valdès (1979, v.o. s.t.f.), de Juan Padron, 14 h 30 ; Por primera vez (1967, v.o. s.t.f.), d'Octavio Cortazar ; Un Dia de noviembre (1972, v.o. s.t.f.), d'Humberto Solas, 17 h 30 ; Placido (1986, v.o. s.t.f.), de Sergio Giral, 20 h 30.

VIDÉOTHÈQUE DE PARIS

2, grande galerie, porte Saint-Eustache, Forum des Halles (40-26-34-30)

La Parisienne : Actualités anciennes : Actualités Gaumont, 12 h 30 ; Rêve de femmes : les Demoiselles de Monceau (1986), d'Eric Bitoun, Céline et Julie vont en bateau (1974), de Jacques Rivette, 14 h 30 ; Portraits de femmes : Actualités Gaumont, Edith Piaf (1973), de Robert Manthoulis, 16 h 30 ; Rêve de femmes : Actualités Gaumont, Prix de beauté (1930), de Augusto Genina, 18 h 30 ; Maîtresses Femmes : Publicité *Samaritaine, les Bonnes Femmes* (1960), de Claude Chabrol, 20 h 30.

DIMANCHE

La Parisienne : Courtisanes : Bande annonce : Vivre sa vie (1962), de Jean-Luc Godard, Nana (1925), de Jean Renoir, 14 h 30 ; Femmes du monde : Actualités Gaumont, la Règle du jeu (1939), de Jean Renoir, 16 h 30 ; Parisiennes en herbe : le Dialogue des étudiants (1970), de Jean Douchet, la Femme de l'aviateur (1980), d'Éric Rohmer, 18 h 30 ; Femmes du peuple : Actualités Gaumont, Rigolboche (1936), de Christian-Jaque, 20 h 30.

LES EXCLUSIVITÉS

ADIEU AU FAUX PARADIS (All., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

ALWAYS (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01).

LES AVENTURES DU BARON DE MUNCHAUSEN (A., v.f.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

BAGDAD CAFÉ (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

LE BAL DU GOUVERNEUR (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40).

LA BAULE - LES PINS (Fr.) : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59).

BERLIN JÉRUSALEM (Fr.-Isr., v.o.) : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

BORIS GODOUNOV (Fr.-Esp.-Youg., v.o.) : Vendôme Opéra, 2e (47-42-97-52).

BRÈVE HISTOIRE D'AMOUR (Pol., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

LE CERCLE DES POÈTES DISPARUS (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16) ; v.f. : Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Wepler II (ex-Images), 18e (45-22-47-94) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LE CHAMPIGNON DES CARPATHES (Fr.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

CHÉRIE, J'AI RÉTRÉCI LES GOSSES (A., v.o.) : UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

CHET BAKER, LET'S GET LOST (A., v.o.) : 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; George V, 8e (45-62-41-46).

CINÉMA PARADISO (Fr.-It., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06).

CRIMES ET DÉLITS (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16) ; v.f. : Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

LE DÉCALOGUE 1, UN SEUL DIEU TU ADORERAS (Pol., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

LE DÉCALOGUE 2, TU NE COMMETTRAS POINT DE PARJURE (Pol., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

LE DÉCALOGUE 3, TU RESPECTERAS LE JOUR DU SEIGNEUR (Pol., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

LE DÉCALOGUE 4, TU HONORERAS TON PÈRE ET TA MÈRE (Pol., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

DÉLIT DE FUITES (Sov., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

DO THE RIGHT THING (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

ELÉMENTAIRE, MON CHER... LOCK HOLMES (Brit., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Pathé Wepler II (ex-Images), 18e (45-22-47-94).

ENTRE CIEL ET TERRE (A., v.f.) : La Géode, 19e (46-42-13-13).

ERREUR DE JEUNESSE (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

ET LA LUMIÈRE FUT (Fr.-All.-It.) : Latina, 4e (42-78-47-86).

LE FANTOME DE L'OPÉRA (*) (A., v.o.) : Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

LE FESTIN DE BABETTE (Dan., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

LA FÊTE DES PÈRES (Fr.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LA FILLE DES COLLINES (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95).

LE GRAND BLEU (Fr., v.f.) : Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

LES FILMS NOUVEAUX

LA CAMPAGNE DE CICÉRON. Film français de Jacques Davila : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Racine Odéon, 6e (43-26-19-68) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

LE DÉCALOGUE 5, TU NE TUERAS POINT. (*) Film polonais de Krzysztof Kieslowski, v.o. : Saint-André-des-Arts II, 6e (43-26-80-25) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60).

LE DÉCALOGUE 6, TU NE SERAS PAS LUXURIEUX. Film polonais de Krzysztof Kieslowski, v.o. : Saint-André-des-Arts II, 6e (43-26-80-25) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60).

PROFOND DÉSIR DES DIEUX. Film japonais de Shohei Imamura, v.o. : Panthéon, 5e (43-54-15-04).

ROGER ET MOI. Film américain de Michael Moore, v.o. : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

SHE-DEVIL. Film américain de Susan Seidelman, v.o. : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Wepler II (ex-Images), 18e (45-22-47-94).

LA GUERRE DES ROSE (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

HAITIAN CORNER (haïtien, v.o.) : UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59).

L'INCINÉRATEUR DE CADAVRES (tchèque, v.o.) : Accatone, 5e (46-33-86-86).

INDIANA JONES ET LA DERNIÈRE CROISADE (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46).

L'INSOUTENABLE LÉGÈRETÉ DE L'ÊTRE (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

ITINÉRAIRE D'UN ENFANT GATÉ (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46).

JOHANNA ET LA SORCIÈRE (Autr., v.f.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; Le Berry Zèbre, 11e (43-57-51-55).

LA LÉGENDE DU SAINT BUVEUR (Fr.-It., v.o.) : Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).

LES LIAISONS DANGEREUSES (A., v.o.) : Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).

MAMAN (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46).

MANIKA UNE VIE PLUS TARD (Fr., v.o.) : Reflet Logos I, 5e (43-54-42-34) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

MAUVAIS SANG (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).

MERY POUR TOUJOURS (It., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86) ; Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; v.f. : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

MEURTRE DANS UN JARDIN ANGLAIS (Brit., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).

MILOU EN MAI (Fr.) : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Miramar, 14e (43-20-89-52).

MON VINGTIÈME SIÈCLE (Hong., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

MORTU NEGA (bissauguinéen, v.o.) : UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59).

MUSIC BOX (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; v.f. : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

MYSTERY TRAIN (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

NÉ UN 4 JUILLET (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06).

NÉS DES ÉTOILES (Jap., v.f.) : La Géode, 19e (46-42-13-13).

NIKITA (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; Rex (le Grand Rex), 2e (42-36-83-93) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Kinopanorama, 15e (43-06-50-50) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

NOCE BLANCHE (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82).

NOCTURNE INDIEN (Fr., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Le Triomphe, 8e (45-74-93-50).

NOUS NE SOMMES PAS DES ANGES (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; v.f. : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

OLIVER ET COMPAGNIE (A., v.f.) : Club Gaumont (Publicis Matignon), 8e (43-59-31-97) ; Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33) ; Denfert, 14e (43-21-41-01) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

OUBLIER PALERME (It.-Fr., v.o.) : Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).

LE PETIT DIABLE (It., v.o.) : Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).

LA PETITE VÉRA (Sov., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

POTINS DE FEMMES (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40).

POURQUOI BODHI-DHARMA EST-IL PARTI VERS L'ORIENT ? (coréen, v.o.) : 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83).

QUAND HARRY RENCONTRE SALLY (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

LE REPAIRE DU VER BLANC (*) (Brit.-A., v.f.) : Brady, 10e (47-70-08-86).

RIPOUX CONTRE RIPOUX (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Pathé Wepler II (ex-Images), 18e (45-22-47-94) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

SEXE, MENSONGES ET VIDÉO (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).

STAN THE FLASHER (*) (Fr.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88).

SUSIE ET LES BAKER BOYS (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

LE TEMPS DES GITANS (Youg., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).

THE MAHABHARATA (Fr., v.o.) : Max Linder Panorama, 9e (48-24-88-88).

TU NE TUERAS POINT (*) (Pol., v.o.) : Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82).

UN HÉROS COMME TANT D'AUTRES (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; George V, 8e (45-62-41-46).

UN MONDE SANS PITIÉ (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de Beauregard, 6e (42-22-87-23) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Le Triomphe, 8e (45-74-93-50) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).

UN POISSON NOMMÉ WANDA (A., v.o.) : UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16).

UNE SAISON BLANCHE ET SÈCHE (A.) : Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de Beauregard, 6e (42-22-87-23).

VALMONT (Fr., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16).

VENUS PETER (Brit., v.o.) : Reflet Logos II, 5e (43-54-42-34) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

LA VIE EST UN LONG FLEUVE TRANQUILLE (Fr.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

LA VIE ET RIEN D'AUTRE (Fr.) : Le Triomphe, 8e (45-74-93-50).

LE VISITEUR DU MUSÉE (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (45-44-28-80).

LE VOLEUR DE SAVONNETTES (It., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

YAABA (Burkina-Faso, v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

THÉATRES

AMANDIERS DE PARIS (43-66-42-17). La Mouette : 20 h 30.

ATELIER (46-06-49-24). Popkins : 17 h et 21 h.

ATHÉNÉE-LOUIS JOUVET (47-42-67-27). Salle C. Bérard. Français encore un effort si vous voulez être républicains : 20 h 30. Salle Louis Jouvet. L'Amie de leurs femmes : 20 h 30.

BOUFFES PARISIENS (42-96-60-24). Quelque part dans cette vie : 20 h 45, dim. 15 h 30.

CAFÉ DE LA GARE (42-78-52-51). Marc Jolivet est au Café de la Gare : 20 h 30. L'Héroïque Semaine de Camille Bourreau : 22 h.

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (42-78-44-45). Les Versets satiriques : 21 h, dim. 15 h 30.

CENTRE GEORGES-POMPIDOU (42-74-42-19). La Question : 18 h 30.

COMÉDIE CAUMARTIN (47-42-43-41). C'est dingue : 19 h 30. Quinte flush : 21 h, dim. 15 h 30.

COMÉDIE DE PARIS (42-81-00-11). Voltaire's Folies : 19 h et 21 h, dim. 15 h.

COMÉDIE DES CHAMPS-ELYSÉES (47-23-37-21). Le Plaisir de rompre et le Pain de ménage : 18 h et 21 h, dim. 15 h 30.

COMÉDIE-FRANÇAISE (40-15-00-15). Salle Richelieu. La Vie de Galilée : 20 h 30. ▷ Dim. L'Autre Tartuffe ou la Mère coupable : 14 h.

DAUNOU (42-61-69-14). Le Diamant rose : 21 h, dim. 15 h 30.

DEUX ANES (46-06-10-26). Les Tonton's farceurs : 21 h, dim. 15 h 30.

EDGAR (43-20-85-11). Les Babas-Cadres : 20 h 15. Nous on fait où on nous dit de faire : 22 h.

EDOUARD-VII SACHA GUITRY (47-42-59-92). Les Maxibules : 20 h 45, dim. 15 h.

FONTAINE (48-74-74-40). Un Suédois ou rien : 17 h et 21 h, dim. 15 h 30.

GAITÉ-MONTPARNASSE (43-22-16-18). Un œil plus bleu que l'autre : 18 h et 21 h, dim. 15 h.

GYMNASE MARIE-BELL (42-46-79-79). La Madeleine Proust en forme : 20 h 30, dim. 15 h 30.

HUCHETTE (43-26-38-99). La Cantatrice chauve : 19 h 30. La Leçon : 20 h 30. Diablogues de sourds : 21 h 30.

MARIGNY (42-56-04-41). Cyrano de Bergerac : 20 h 15, dim. 15 h.

MARIGNY (PETIT) (42-25-20-74). De Sacha à Guitry : 21 h, dim. 15 h.

MATHURINS (42-65-90-00). Les Palmes de M. Schutz : 17 h et 20 h 30, dim. 15 h.

MATHURINS (PETITS) (42-65-90-00). Les choses auraient pu mal tourner : 15 h et 18 h 30.

MICHEL (42-65-35-02). Vite une femme ! : 18 h 30 et 21 h 30, dim. (dernière) 15 h 30.

MICHODIÈRE (47-42-95-23). Une journée chez ma mère ou Racontez-nous ça en trois mots : 21 h, dim. 15 h 30.

MONCEAU (43-44-83-30). Une année sans été ? : 20 h.

MONTPARNASSE (43-22-77-74). Le Souper : 18 h et 21 h, dim. 15 h 30.

MONTPARNASSE (PETIT) (43-22-77-30). Les hommes naissent tous égo : 18 h et 21 h, dim. 15 h 30.

NOUVEAU THÉATRE MOUFFETARD (43-31-11-99). La Maison de Bernarda Alba : 20 h 30, dim. (dernière) 15 h 30.

NOUVEAUTÉS (47-70-52-76). Ous patron ! : 18 h 30 et 21 h 30, dim. 15 h 30.

ŒUVRE (48-74-42-52). Le Gardien : 20 h 45, dim. 15 h.

PALAIS ROYAL (42-97-59-81). Un fil à la patte : 17 h 30 et 21 h, dim. 15 h.

POCHE-MONTPARNASSE (45-48-92-97). Salle I. Vingt-quatre heures de la vie d'une femme : 18 h et 21 h, dim. 15 h.

PORTE SAINT-MARTIN (42-08-00-32). La Peste : 20 h 30, dim. 15 h.

RENAISSANCE (42-08-18-50). Le Misanthrope : 20 h 45, dim. 15 h 45.

SAINT-GEORGES (48-78-63-47). Et moi... et moi ! : 18 h et 20 h 45, dim. 15 h.

STUDIO DES CHAMPS-ELYSÉES (47-23-35-10). Le Banc : 20 h 30, dim. 15 h.

THÉATRE DE L'EST PARISIEN (43-64-80-80). Ruy Blas : 20 h 30, dim. 15 h.

THÉATRE DE LA VILLE (42-74-22-77). La Danse de mort : 20 h 45, dim. 15 h.

THÉATRE DE NESLE (46-34-61-04). Propriété condamnée : 19 h 30.

THÉATRE DES DEUX PORTES (43-66-42-17). *Vinci avait raison : 20 h 30.*

THÉATRE HÉBERTOT (43-87-23-23). Ce que voit Fox (Fall) : 21 h, dim. 15 h.

THÉATRE MODERNE (49-95-09-00). Boulimiquement Monty Python : 17 h et 21 h.

THÉATRE MONTORGUEIL (42-33-80-78). Cabaret Berlioz ou la Vie privée d'un romantique : 20 h 30.

THÉATRE NATIONAL DE L'ODÉON (PETITE SALLE) (43-25-70-32). Joko fête son anniversaire : 18 h 30.

THÉATRE NATIONAL DE CHAILLOT (47-27-81-15). Salle Gémier. Le Malade imaginaire : 20 h 30.

THÉATRE NATIONAL DE L'ODÉON (43-25-70-32). L'Antiphon : 20 h 30, dim. 15 h.

THÉATRE RENAUD-BARRAULT (42-56-60-70). Bing-Imagination morte imaginez : 20 h 30, dim. 15 h. M.I.T... Madame l'abbé de Choisy : 21 h, dim. 17 h.

TRISTAN-BERNARD (45-22-08-40). La Drague : 19 h et 21 h.

UTOPIA-NOCTAMBULES (43-26-84-65). Le Dimanche et la Vie : 21 h.

VARIÉTÉS (42-33-09-92). Le Présidente : 17 h 30 et 21 h, dim. 15 h.

PARIS EN VISITES

LUNDI 26 MARS

« L'Opéra-Bastille, sa salle de spectacles et son quartier », 10 heures, sur réservation au 48-08-19-29 (M.-C. Lasnier).

« De l'impressionisme à l'expressio*nisme », 10 h 30, entrée du Musée de* l'Orangerie des Tuileries, place de la Concorde (L'art et la manière).

« Lais, ballades, rondeaux, virelais dans l'œuvre de Machaut », 12 h 30, 6, place Paul-Painlevé (Musée de Cluny).

« L'Opéra de Garnier », 13 h 15, hall d'entrée (E. Romann).

« L'UNESCO, architecture et décoration » (prévoir deux heures quinze avec projection de documentaires), 14 h 30, devant les grilles, place Fontenoy (Monuments historiques).

« Le quartier de la Bastille et le nouvel Opéra », 14 h 30, place de la Bastille, devant la Tour d'Argent (P.-Y. Jaslet).

« *Le Louvre, du donjon à la Pyra*mide », 14 h 30, grille du Conseil d'Etat, place du Palais-Royal (Arts et caetera).

« Le quartier Faisanderie/Dauphine avec visite du Musée de la contrefaçon », *14 h 30, métro Pompe (V. de Langlade).*

« Le Palais de justice en activité », 14 h 30, devant les grilles du Palais (M. Pohyer).

« Le Palais de justice et la vie de Saint Louis. La Conciergerie et la Sainte-Chapelle », *14 h 30*, sortie métro Cité (I. Hauller).

« L'hôtel de Lauzun », 14 h 30, 17, quai d'Anjou (Paris et son histoire).

« Toute l'île Saint-Louis », 15 heures, *métro Pont-Marie (M. Banassat).*

« La peinture au Louvre. Salles du dix-septième et du dix-huitième siècle jusqu'à la restauration sur place des *Noces de Cana* de Véronèse », 15 heures, statue de Louis XIV, parvis de la Pyramide (M. Hager).

« La franc-maçonnerie, des origines à nos jours », 15 heures, entrée du Musée du Grand Orient, 16, rue Cadet (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« *La Mésopotamie. Antiquités orien*tales », 19 h 30 ; « Les échanges entre l'Orient et l'Egypte », 20 heures ; « Le retable du Parlement de Paris », 20 h 15, Musée du Louvre, espace « accueil des groupes ».

CONFÉRENCES

11, avenue du Président-Wilson (petit auditorium), 14 h 30 : « La couleur seule, l'expérience du monochrome », par T. Raspail (Musée d'art moderne).

23, quai de Conti, 14 h 45 : « L'apport des technologies spatiales à la société », par F. d'Allest (Académie des sciences morales et politiques).

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 5224

HORIZONTALEMENT

I. N'est parfois qu'un bon mot. — II. *Qui ont beaucoup traîné.* Accord parfait. — III. Peut être remplie de dragées. Au-dessus de la couronne. — IV. Mot de passe. Habits pour la campagne. Terme musical. — V. Arrive. Sert pour l'amarrage. Bout de bois. — VI. La moitié de cent. Pour qu'elle soit précise, il faut connaître le code. Peut évoquer un triomphe. — VII. Qu'on peut considérer comme perdues. Qui ne se tord pas facilement. — VIII. Qui ne foncent donc pas. — IX. Des femmes qui n'ont pas de bagages. Vaste plaine. — X. Qui aime se mettre en *grève. Fournit des* pommes. — XI. Est très piquant. Donner de la force. — XII. Dans le coup. Capable *de nous frapper.* Pronom. — XIII. S'élargit à Quimper. On la prend quand on s'arrête. — XIV. Refusa de se charger. Bien affaibli. Donne *l'exemple de la fermeté.* — XV. Comme des montagnes. Petites misères.

VERTICALEMENT

1. Devient plus difficile quand le froid a duré très longtemps. — 2. Sorties de l'enveloppe. Prendre de la hauteur. — 3. Bien nettoyé. Préfixe annonçant une reprise. Estampe quand elle est forte. — 4. Coule à l'étranger. Laisse entrevoir des avantages. — 5. Un marais devenu mer. Participe. Contribuent à faire une belle main. — 6. L'action de celui qui descend. Bien aimable. — 7. Des hommes qui ont la vie dure. Une nappe. Comme les prix quand tout est compris. — 8. Utiles quand on fait le trottoir. Doit avoir les épaules solides. — 9. Une rencontre dangereuse. Qui risque de s'écrouler. Coule en Italie. — *10. Son jour est férié.* Des bottes en franchissaient sept. Paresseux. — 11. Gamins de Paris. Qui est donc bien rentré. Pas divisé. — 12. Déesse. On y brûle de l'essence. — 13. Fonça. Fait du nouveau. Peut s'adresser au patron. — 14. Pôle d'attraction. Couche sur un mur. Un vague sujet. — 15. Nous évite d'avoir des ampoules. Roi mythologique. Comme certains fruits.

Solution du problème n° 5223

Horizontalement

I. Robinet. — II. Eros. Névé. — III. Adroit. Ir. — IV. Lue. Ténor. — V. Irène. Fla. — VI. Se. Ama. Os. — VII. Asti. Vins. — VIII. Ivres. — IX. Ernée. Ale. — X. Tirer. — XI. Ruées. Dés.

Verticalement

1. Réalisateur. — 2. Ordures. — 3. Borée. Tinte. — 4. Iso. Naïve. — 5. Item. Rets. — 6. Ente. Eve. — 7. Té. Nf. Isard. — 8. Violon. Lee. — 9. Terrassiers.

GUY BROUTY

AGENDA

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 24 MARS A 0 HEURE TU

METEO FRANCE

PRÉVISIONS POUR LE 26 MARS A 12 HEURES TU

METEO FRANCE

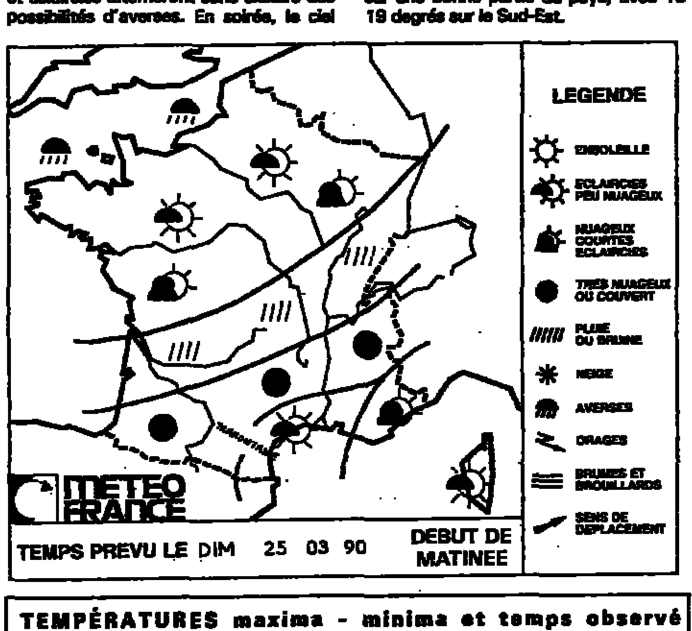
Evolution probable du temps en France entre le samedi 24 mars à 0 heure et le dimanche 25 mars à 24 heures.

Un anticyclone de 1040 HPA à l'ouest des îles Britanniquesatténue l'activité de la perturbation. Celle-ci s'évacue par le sud-est.

Dimanche : Au matin, quelques pluies faibles à modérées sont encore possibles de l'Aquitaine à la Franche-Comté et à l'Alsace. Au nord, le ciel sera bien dégagé avec quelques averses sur les côtes de la Manche. Du Midi-Pyrénées aux Alpes ainsi que sur la Corse, le ciel sera couvert. En début d'après-midi, sur une bonne moitié nord du pays, nuages et éclaircies alterneront sans exclure des possibilités d'averses. En soirée, le ciel restera nuageux avec des averses possibles sur le Massif Central et l'Est. Ces averses seront de neige sur les reliefs à partir de 1 800 m sur les Alpes, de 1 200 m sur les Pyrénées dans l'après-midi, à 1 200 m sur le massif alpin et 800 m sur les Pyrénées en soirée. Le ciel couvert sur le Sud-Est et la Corse pourra engendrer des averses.

La tramontane soufflera très fort en journée : de 60 km/h à 70 km/h.

Les températures du matin iront de 1 degré à 8 degrés dans l'intérieur, de 6 degrés à 8 degrés sur les côtes de la Manche, de 9 degrés à 11 degrés sur les côtes méditerranéennes. Les maximales se cantonneront de 8 degrés à 12 degrés sur une bonne partie du pays, avec 18-19 degrés sur le Sud-Est.



TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé le 24-3-1990

Valeurs extrêmes relevées entre le 23-3-1990 à 6 heures TU et le 24-3-1990 à 6 heures TU

FRANCE			
AJACCIO	18	13	P
BIARRITZ	14	10	C
BORDEAUX	17	2	D
BOURGES	14	0	D
BREST	12	9	C
CAEN	13	7	C
CHERBOURG	11	9	C
CLERMONT-FER	12	-2	D
DIJON	14	1	D
GRENOBLE S-M-H	18	6	C
LILLE	11	8	C
LIMOGES	13	6	D
LYON	14	3	D
MARSEILLE-MAR	20	7	D
NANCY	13	-1	D
NANTES	14	4	N
NICE	15	13	C
PARIS-MONTS	14	5	D
PAU	14	8	N
PERPIGNAN	20	12	D
RENNES	14	4	C
ST-ETIENNE	13	-1	D
STRASBOURG	14	0	D
TOURS	14	1	D
TOULOUSE	17	4	D
POINTE-A-PITRE	30	20	D

ÉTRANGER			
ALGER	27	18	C
AMSTERDAM	12	8	C
ATHÈNES	20	9	D
BANGKOK	34	26	D
BARCELONE	19	13	C
BELGRADE	25	7	N
BERLIN	12	6	N
BRUXELLES	12	8	C
LE CAIRE	23	11	D
COPENHAGUE	10	7	C
DAKAR	27	21	D
DELHI	26	14	D
DJERBA	23	12	N
GENÈVE	15	2	D
HONGKONG	25	22	A
ISTANBUL	9	5	N
JÉRUSALEM	15	6	B
LISBONNE	18	13	N
LONDRES	13	10	C
LOS ANGELES	19	12	C
LUXEMBOURG	10	2	D
MADRID	17	8	P
MARRAKECH	31	14	N
MEXICO	25	9	B
MILAN	21	8	C
MONTRÉAL	11	-9	D
MOSCOU	10	1	A
NAIROBI	24	17	C
NEW-YORK	19	2	D
OSLO	12	7	D
PALMA-DE-MAJ.	22	14	C
PÉKIN	9	7	N
RIO-DE-JANEIRO	25	24	C
ROME	17	11	C
SINGAPOUR	34	26	C
STOCKHOLM	9	5	P
SYDNEY	24	18	D
TOKYO	19	11	N
TUNIS	23	10	C
VARSOVIE	12	5	D
VENISE	18	5	N
VIENNE	12	5	D

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

TÉLÉVISION

Samedi 24 mars

TF 1

20.45 Variétés : Succès fous !
22.25 Magazine : Ushuaïa.
23.25 Magazine : Formule sport.
0.10 Journal.
0.40 Série : Chapeau melon et bottes de cuir.
1.30 Série : Mésaventures.
1.55 Feuilleton : Les années d'illusion (dernier épisode).
2.50 Documentaire : Histoires naturelles.

A 2

20.40 Variétés : Champs-Elysées.
22.30 Sports : Boxe.
23.35 Journal.
23.55 Magazine : Lunettes noires pour nuits blanches.

FR 3

20.45 Feuilleton : Les Bertini. (3e épisode).
22.20 Journal.
22.40 Documentaire : La Pologne comme jamais vue à l'Ouest.
23.35 Court métrage : Le voyage.
0.00 Série rose : La mandragore.

CANAL PLUS

20.30 Téléfilm : Le doute.
22.15 Les superstars du catch.
23.00 Cinéma : Poltergeist 3. □
0.35 Cinéma : La petite voleuse. ■■
2.20 Cinéma : Night magic. ■
3.50 Cinéma : Thérèse Raquin. ■■

LA 5

20.40 Téléfilm : *L'or du fond des mers.*
22.20 Téléfilm : La nuit des guerriers.
0.00 Journal de minuit.
0.10 Changement heure d'été.
1.10 L'île mystérieuse (rediff.).
2.00 Téléfilm : Un fait d'hiver.
3.40 Le journal de la nuit.
3.55 Un fait d'hiver (rediff.).
5.30 Série : Tendresse et passion.
6.00 Feuilleton : l'or du temps.

M 6

20.35 Téléfilm : Virginie.
22.20 Téléfilm : Trafiquant d'armes.
23.30 Magazine : Culture pub.
0.00 Six minutes *d'informations.*
0.05 Série : Le prisonnier.
2.00 Rediffusions. Avec ou sans rock ; Culture pub ; Parcours santé (la guerre du capiton) ; Virginie.

LA SEPT

20.45 Feuilleton : Les Bertini (3e épisode). D'Egon Monk.
22.20 Soir 3.
22.40 Documentaire : La Pologne comme jamais vue à l'Ouest (3). De Marcel Lozinski.
23.35 Court métrage : Le voyage. De Bahram Beyzai.

Dimanche 25 mars

TF 1

13.20 Série : Un flic dans la Mafia.
14.15 Série : Rick Hunter, inspecteur choc.
15.10 Variétés : Y a-t-il encore un coco dans le show ?
15.40 Feuilleton : Côte Ouest.
16.30 Tiercé à Auteuil.
16.40 Dessins animés : Disney parade.
18.00 Magazine : Téléfoot.
19.00 Magazine : 7 sur 7. Invité : François Mitterrand.
20.20 Journal.
20.55 Cinéma : La situation est grave... mais pas désespérée. □
22.45 Sport automobile. Grand Prix de formule 1, en direct de Sao-Paulo.
0.45 Journal.
1.15 Musique : Contrastes en concert.
2.00 Téléfilm : L'étrange n° 44.
3.25 Documentaire : Histoires naturelles.

A 2

13.20 Dimanche Martin.
14.55 Série : Mac Gyver.
15.50 L'école des fans.
16.35 Série : La belle Anglaise.
17.35 Documentaire : La planète des animaux.
18.20 Magazine : Stade 2.
19.30 Série : Maguy.
20.00 Journal.
20.40 Cinéma : Trois hommes à abattre. ■
22.15 Magazine : Musiques au cœur.
23.25 Journal.
23.45 Sport : Gymnastique.

FR 3

13.30 Magazine : Musicales.
14.30 Magazine : Sports 3 dimanche.
17.30 Magazine : Montagne.
18.00 Amuse 3.
19.00 Le 19-20 de l'information.
20.00 Série : Benny Hill.
20.35 Variétés : Chapiteau 3.
22.10 Journal.
22.35 Magazine : Le divan. Invité : le sculpteur César.
23.00 Cinéma : La Bandera. ■■
0.15 Musique : Carnet de notes.

CANAL PLUS

13.55 Magazine : Dontact.
14.00 Téléfilm : Le secret de l'araignée rouge.
15.30 Sport : Handball.
17.20 Magazine : Exploits.
17.35 ► Documentaire : *Poison, l'arme fatale.*
18.00 Cinéma : L'île des dauphins bleus. ■

— En clair jusqu'à 20.30 —

19.35 Dessins animés : Ça cartoon.
20.30 Cinéma : Romuald et Juliette. ■■
22.25 Cinéma : Le jour et l'heure. ■■■
0.15 Cinéma : Le solitaire. ■
2.10 *Série : Jack Killian,* l'homme au micro.

LA 5

13.35 Série : K 2000.
14.30 Sport : Moto.
15.45 Série : Supercopter.
16.50 Magazine : Télé-matchs dimanche.
18.00 Série : Riptide.
18.50 Journal images.
19.00 Tout le monde il est gentil.
19.40 Dessin animé : Manu.
19.45 Journal.
20.30 Dessin animé : Manu.
20.40 *Cinéma :* Crocodile Dundee. ■
22.25 Magazine : Ciné Cinq.
22.35 Cinéma : Piranhas. ■
0.00 Journal de minuit.
0.20 Fun radio à Cracovie.
1.10 Téléfilm : Euphorie 2.
2.55 Magazine : Ciné Cinq.
3.10 Le journal de la nuit.
3.20 Euphorie 2 (rediff.).
5.05 Feuilleton : L'or du temps.

M 6

13.20 Série : Cosby show (rediff.).
13.50 Série : Commando du désert.
14.20 Série : Laramie.
15.10 Série : Les envahisseurs.
16.15 Série : Brigade de nuit.
17.05 Série : Vegas.
18.00 Informations : M 6 express.
18.05 Série : Devlin connection.
19.00 Magazine : Culture pub.
19.30 Série : Murphy Brown.
19.54 Six minutes d'informations.
20.00 Série : Cosby show.
20.35 Cinéma : Goliath à la conquête de Bagdad. □
22.15 Magazine : Sport 6.
22.25 Capital.
2.30 Téléfilm : Belle nuit pour une pendaison.
0.00 Six minutes d'informations.
0.05 Murphy Brown (rediff.).
2.00 Rediffusions. Le glaive et la balance (l'affaire Ben Barka) ; Parcours santé (la guerre du capiton) ; Culture pub ; Le glaive et la balance.
4.35 Téléfilm : La voie Jackson.

LA SEPT

14.25 Méthode Victor : Anglais.
14.40 Téléfilm : Le meilleur coureur du monde. De Suhani Tikkainen.
16.15 Magazine : Dynamo. De Benoît Delépine et Matthias Sanderson.
16.45 Documentaire : Es ging Tag und Nacht, liebes Kind. De Katrin Seybold et Mélanie Spitta.
18.00 Théâtre : *Les chaises.* Pièce d'Eugène Ionesco.
19.20 Documentaire : Ma légion. De Martin Ledinsky.
21.05 Cinéma : Bashu, le petit étranger. ■■ Film iranien de Bahram Beyzai (1987). Avec Susan Taslimi, *Parviz Pourhosseini, Adnan* Afravian.
23.05 Documentaire : Cézanne. De Jean-Marie Straub et Danièle Huillet.

CARNET DU Monde

Naissances

— Géraldine de BONNAFOS, Alain ABELLARD, et Léo ABELLARD, leur fils,

ont la joie d'annoncer la naissance de

GILDA, Capucine, Marie,

le mardi 20 mars 1990.

Aux Vallées, *Châtenay-Malabry.*

— Le docteur et Mme J.-M. LE COZ

ont la joie d'annoncer la naissance de

AUDREY,

le 22 mars 1990.

« Les Nailleries », 51150 Plivot.

— Pascale et Eric FLAMARION, Guillaume, Jean-Baptiste et Edouard,

sont heureux d'annoncer la naissance de

AUGUSTIN,

le 17 mars 1990.

2, rue du Buis, 75016 Paris.

— Jean-Marie, Gillian, Yann, Sarah COLIN,

ont la joie de faire part de la naissance de

Marie LE NAOUR COLIN,

née le 13 mars 1990, à Paris-16e.

Décès

— Le président de l'université Paris-Nord,
Le doyen de la faculté de droit, sciences politiques et sociales,
L'ensemble de ses collègues,
Les membres du personnel administratif,
et ses étudiants,

profondément affectés par le décès de

M. Paul GAUCHER,
professeur agrégé des facultés de droit,

survenu le 16 mars 1990,
s'associent à la douleur de sa famille et de ses proches.

Les obsèques ont lieu ce samedi 24 mars, à 15 heures, à Saint-Léonard-de-Noblat.

— Le président de l'université Paris-Sorbonne (Paris-IV),
Le directeur de la faculté des études germaniques et tous ses collègues,

ont la tristesse de faire part du décès, survenu le 22 mars 1990, de

M. Alfred GUTH,
professeur de littérature allemande.

— Mlle Ariane Guth a la douleur de faire part du décès de son père,

M. Alfred GUTH,

docteur ès lettres,
professeur à la Sorbonne (Paris-IV).

La levée du corps aura lieu le mardi 27 mars 1990, à 9 h 15 précises, à l'hôpital Necker, à Paris-15e.

L'inhumation se fera au cimetière de Sarreguemines, dans l'intimité de la famille.

— Les directeurs,
Et les personnels du Centre national d'études et de formation pour l'enfance inadaptée de Suresnes,

ont la tristesse de faire part du décès de leur collègue et amie,

Mme Françoise JOLLIS,
née Bandlot,
professeur d'éducation musicale,

survenu le 15 mars 1990.

— Les docteurs François et Madeleine Jung,
leurs enfants
et petits-enfants,
Mme Arthur Vogt, née Adrienne Jung,
ses enfants
et petits-enfants,
L'ingénieur général et Mme Jacques Jung
et leurs enfants,
Les docteurs André et Michèle Jung
et *leurs enfants,*

ont la douleur de faire part de la perte cruelle de

Mme veuve Gabriel JUNG,
née Adrienne Heister,

pieusement décédée au Ban-Saint-Martin, *le 17 mars 1990,* dans sa quatre-vingt-dix-huitième année, munie des sacrements de l'Eglise.

Selon sa volonté, ses obsèques ont été célébrées dans l'intimité familiale,le lundi 19 mars, en l'église Sainte-Croix, sa paroisse.

Le présent avis tient lieu de faire-part.

52, rue Saint-Sigisbert,
Le Ban-Saint-Martin, 57050 Metz.

— Mme Robert E. Mercier,
sa mère,
Marie-José Gaubin-Daude,
son épouse,
et ses enfants,
Vincent, Nicolas et Gil,
ses frères,
leur famille,
Ses amis et collaborateurs de GM Consultants Associés,
Le conseil d'administration de GM Consultants Associés,
La Compagnie Caisse des dépôts-Développement,

ont la tristesse d'annoncer le décès de

Grégoire MERCIER,

survenu le 19 mars 1990, dans sa quarante-cinquième année.

L'inhumation religieuse aura lieu près de Vernon, au cimetière de Sainte-Geneviève-lès-Gasny 27540, le 26 mars, à 15 h 30.

Grégoire Mercier
Consultants Associés,
33, rue Lhomond,
75005 Paris.

— Mlle Carole Métreau,
Le docteur et Mme Jacques Métreau,
leurs enfants
et petits-enfants,
Mme Myriam Raussin,
ses enfants
et petits-enfants,
Sa famille
Et ses amis,

ont la douleur de faire part du décès de

M. Charles MÉTREAU,

survenu le 22 mars 1990, à l'âge de quatre-vingt-trois ans.

Les obsèques auront lieu le lundi 26 mars, à 10 h 45, au cimetière de Pantin-Parisien.

Cet avis tient lieu de faire-part.

120 East, 34th Street,
New York N.Y. 10016 USA.
31, avenue Victor-Hugo,
75016 Paris.

— On nous prie d'annoncer le décès de

Mme Colette MEUVRET,
née Renié,
conservateur honoraire
de la bibliothèque de l'École nationale des langues orientales vivantes,
professeur honoraire
à l'École de bibliothécaires
de l'Institut catholique de Paris,
officier de la Légion d'honneur.

Les obsèques auront lieu le mardi 27 mars 1990, à 9 heures, en l'église Saint-Jean-Baptiste de Sceaux (Hauts-de-Seine).

Cet avis tient lieu de faire-part.

Anniversaires

— Le 25 mars 1989,

le docteur

Bernard MARTIN,

nous quittait.

Tous ceux qui l'ont connu, aimé, estimé et qui ont apprécié sa personnalité si attachante se souviennent encore plus particulièrement de lui aujourd'hui.

— En l'anniversaire de la mort de

Jacques VIVOLI,

on pense à lui.

Communications diverses

— Radio-Shalom recevra pour son émission « Shalom hebdo », Anne SINCLAIR, journaliste, le mercredi 28 mars, de 18 h 30 à 19 h 30.

Soutenances de thèses

— Institut d'études politiques de Paris, le vendredi 23 mars, à 15 heures, 56, rue des Saints-Pères, salle 101. M. Gilbert de Terssac : « Travail et autonomie. Division du travail et régulations sociales ».

— Université Paris-III, le vendredi *23 mars, à 9 heures, salle Bourjac,* 17, rue de la Sorbonne. M. Marc Lambinet : « Le régionalisme et la régionalisation comme solutions aux problèmes internationaux d'intégration. Essai comparatif pour l'avancée des communautés latino-américaines ».

— Université Paris-VII, le vendredi *23 mars à 11 heures à l'Institut* physique du Globe, salle bleue, 2e étage, tour 14-15, 2, place Jussieu, 75005 Paris. Mme Maria Zamora : « Etude expérimentale de l'effet de la géométrie de la porosité des roches sur la vitesse des ondes élastiques ».

— Université René-Descartes (Paris-V), le mercredi 28 mars à *14 h 30* (Sorbonne), salle *224,* galerie Claude-Bernard, escalier P, 1er étage, 1, rue V.-Cousin. Mme Marie-Christine Retter (épouse Leneveu) : « L'entreprise personnelle après le salariat : processus d'un parcours professionnel ».

— Université René-Descartes (Paris-V), le mercredi 28 mars à *14 h 30, salle 106, centre Henri-Piéron,* 28, rue Serpente. M. André-Michel Gardey : « La représentation de soi et la relation d'objet au Rorschach. Qu'en est-il de la norme ? ».

RÉGIONS



Un nouveau port de plaisance sur la côte normande

La reconversion de « Dives-la-Rouge »

Une marina du « troisième type » dans une ancienne tréfilerie, c'est le pari de la commune de Dives-sur-Mer (Calvados) à l'horizon 2000, avec un projet estimé à 1 milliard de francs. Associant la ville, le département et des investisseurs privés, Port-Guillaume, qui sera construit sur vingt-cinq hectares de friches industrielles, se veut l'exemple d'une reconversion économique originale.

CAEN

de notre correspondante

En signant le 16 février 1990 les contrats d'aménagement et de concession portuaire, le giscardien Michel d'Ornano, président du conseil général du Calvados, et le communiste Francis Giffard, maire de Dives-sur-Mer, ont démontré qu'un projet d'envergure régionale pouvait, le temps d'un paraphe, estomper des divergences politiques majeures.

Approuvé dès novembre 1988 par le conseil général qui note que *« l'opération apportera une plus-value considérable sur le plan économique et touristique à la côte fleurie »*, le projet est axé autour d'un port. Un port de plaisance urbain de six cents anneaux, dont le coût est évalué à 110 millions de francs, 50 % étant financés par le département. Est également intégré au programme un espace réservé à des installations de carénage et d'outillage portuaire. Autour du port, deux mille logements, des résidences et des immeubles à pans de bois, des jardins, des commerces et une passerelle piétonne reliant l'ensemble à la pointe de Cabourg. Un musée maritime, aussi, dans ce qui fut naguère les bureaux de Tréfimétaux, témoins de l'architecture industrielle du dix-neuvième siècle.

Mais Dives refuse de ne devenir qu'un port de plaisance à vocation touristique, comme le craint d'ailleurs la CGT. Sinistrée en 1983 par la fermeture de son unique usine, spécialisée dans les fils de cuivre, la petite cité balnéaire aux maisons ouvrières de brique rouge et au boulevard Maurice-Thorez s'est bientôt posé la question de la nécessaire reconversion économique et sociale du site. Mille emplois avaient en effet été perdus.

Aménagement concerté

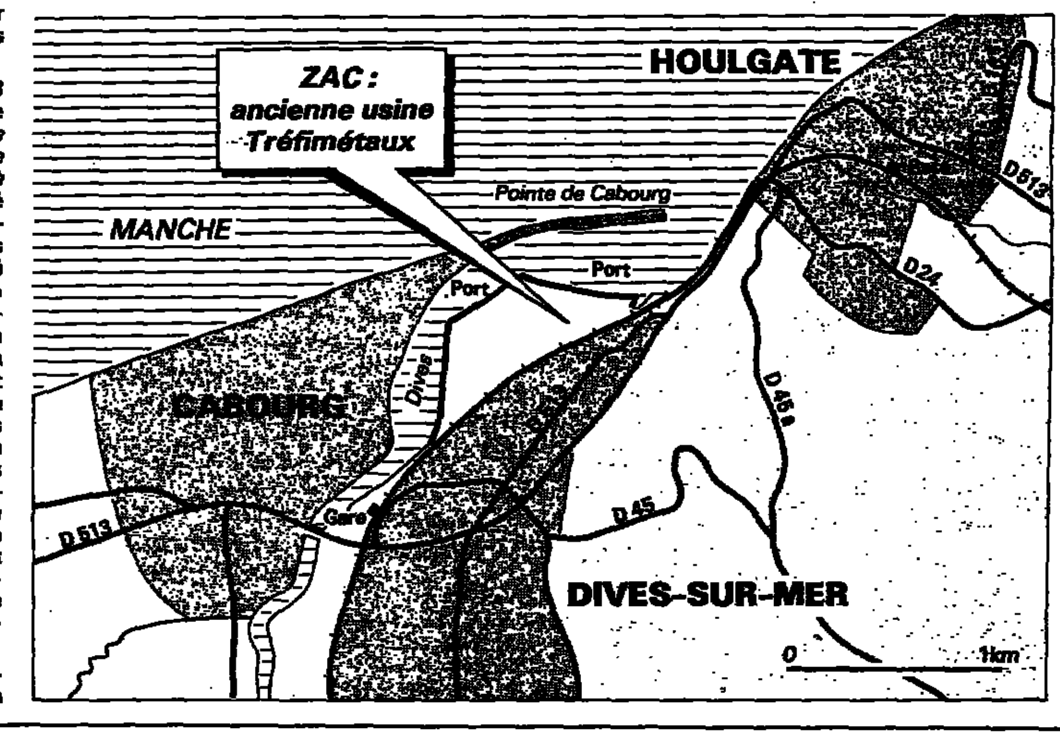
En 1984, Gaston Defferre, ministre du Plan et de l'aménagement du territoire, classe la zone de Dives en pôle de conversion. Un pôle où sont partenaires les pouvoirs publics et Pechiney, groupe dont dépendait Tréfimétaux. La ville passe de la mono-industrie aux technologies de pointe et aux productions diversifiées sur une zone industrielle (la Vignerie) revitalisée par cinq cents emplois nouveaux. Quinze entreprises sont créées, dont le Magnésium industriel, qui travaille pour l'aéronautique, et Eurocel pour l'industrie électronique.

Une orientation qui, malgré les mesures de formation et de reconversion professionnelle, ne permet pas le reclassement de tous les ouvriers de Tréfimétaux. Elle soulève, en outre, le problème de l'utilisation des 25 hectares de friches industrielles situées à l'emplacement de l'usine.

Un comité de pilotage regroupant l'Etat, la région, le département, les villes de Dives, Cabourg et Houlgate, planche sur le sujet. Et s'impose le principe d'un aménagement concerté du front de mer. La ville retient la procédure d'une ZAC, confiée par voie de convention à un aménageur privé. Cette mesure est menée parallèlement à la révision du plan d'occupation des sols. Après l'étude hydraulique et l'étude d'impact, un laboratoire d'essais grenoblois a reconstitué en miniature l'estuaire de la Dives pour étudier la sédimentation du site, l'amplitude des marées et l'évolution des courants en fonction des réalisations envisagées.

Les travaux de démolition ont commencé, et une première tranche de construction devrait être achevée en juin 1991, année de la mise en eau du port. Deux cent cinquante emplois permanents seront implantés à Port-Guillaume. Un point fort pour l'économie locale qui vivra durant dix ans au rythme de ce chantier. Là même où Guillaume le Bâtard s'embarqua en 1066 pour la conquête de l'Angleterre.

PASCALE MONNIER



POINT DE VUE

L'agriculture, l'eau et l'environnement : un défi à relever

par Ambroise Guellec

QUELLE mouche a donc piqué le secrétaire d'Etat à l'environnement pour le conduire, dans un grand déploiement médiatique, à instruire le procès sans nuance des agriculteurs, responsables désignés de la pollution de l'eau ? Est-ce le bon point de départ d'une démarche de reconquête de la qualité des eaux ? S'est-il concerté avec son collègue de l'agriculture pour examiner les conditions les meilleures afin d'aborder un problème d'une rare compexité ? En réalité, les agriculteurs ne nient pas les nuisances liées à leur activité, notamment en zones de production intensive. Ils savent aussi que l'excédent de 50 milliards de francs, apporté par leur secteur à notre balance commerciale, est la résultante d'un exceptionnel effort de modernisation au cours des trois dernières décennies.

L'image du jardinier de la nature s'est progressivement estompée devant celle de l'entrepreneur soucieux de productivité. L'objectif – combler le déficit de la production agricole communautaire – fut atteint et largement dépassé. Mais la machine, lancée à pleine vitesse, a poursuivi sa course sans mesurer les conséquences pour l'environnement. Et là, les responsabilités sont partagées : de la recherche agronomique, bloquée sur les modèles de production des années 60, aux agriculteurs, les yeux braqués sur les objectifs quantitatifs, en passant par les pouvoirs publics, attentifs à l'évolution des prix agricoles.

La sécheresse exceptionnelle de 1989, suivie d'une période de très fortes pluies, a souligné à la fois la nécessaire maîtrise de l'eau pour assurer la production agricole et l'influence des activités agricoles, au travers des pollutions diffuses, sur la qualité de l'eau.

Un plan de reconquête

Le phénomène est cependant bien connu et l'action des agences de bassin répond bien à cette double préoccupation : mobiliser la ressource nécessaire à l'alimentation en eau des populations et à l'exercice des activités, notamment industrielles et agricoles ; préserver la qualité des eaux, en luttant contre la pollution selon le principe du « pollueur = payeur ».

Si les agriculteurs n'ont pas, comme d'autres, été assujettis à la redevance, c'est pour des raisons à la fois techniques et économiques. Nous considérons que les pollutions d'origine agricole devront aussi donner lieu à redevance. Selon quelle assiette et quelle imputation : l'agriculteur, l'industrie agroalimentaire ou le consommateur ? La question reste ouverte. On peut craindre que les déclarations de M. Brice Lalonde ne facilitent pas la recherche de solutions.

En revanche, les assises nationales de l'eau, qui se dérouleront sur 1990 et 1991, devraient conduire, dans un climat dépassionné, à des voies de compromis acceptables par tous. Elles pourront s'appuyer sur les travaux menés par les comités et agences de bassin sur les pollutions diffuses. Mentionnons aussi le programme « Eau-Bretagne », préparé par l'agence Loire-Bretagne, d'un montant de 1,7 milliard de francs, à réaliser en sept ans, en commun avec l'Etat, la région et les départements.

Sur l'ensemble du territoire, c'est un véritable plan de reconquête de la qualité des eaux qu'il faut mettre en place. Nous considérons qu'il doit se baser sur des principes simples :

- élaborer et exécuter les programmes par bassin, avec des collectivités supports adaptées ;
- établir des zones de protection renforcée, selon les usages de l'eau, avec indemnisation des contraintes ;
- généraliser les pratiques de fertilisation raisonnée et d'harmonisation des façons culturales et types de cultures avec le régime des eaux ;
- procéder, par voie législative, à la réforme du régime des cours d'eau ;
- élargir l'application de la redevance pollution à l'ensemble des usagers de l'eau, avec une répartition équitable, fonction des intérêts et capacités contributives.

L'eau, son utilisation, sa protection, sera l'un des problèmes importants posés à notre société au cours de la décennie qui commence.

La politique volontaire mais non démagogique esquissée ci-dessus engendrera, si elle est appliquée avec vigueur et rigueur, de nouveaux progrès. Encore faut-il qu'elle soit expliquée et comprise par tous les partenaires, loin des procès d'intention et de la chasse au vote écologique.

► **Ambroise Guellec est ancien ministre, député (UDC) du Finistère et président du comité de bassin Loire-Bretagne.**

Vitrine du département à Paris

Le réveil douloureux de l'Espace Hérault

Mardi 4 octobre 1988, les Parisiens se frottent les yeux : deux barques pleines de jouteurs sétois s'affrontent sur la Seine. Cette manifestation typique d'un sport local ancestral est le coup d'envoi de l'Espace Hérault, ambassade du département dans la capitale, située rue de la Harpe, en plein cœur du Quartier latin. Derrière une grande vitrine, garnie pour moitié de bouteilles de vin, prennent place un restaurant (faisant une large place aux produits régionaux) et un centre d'affaires composé de bureaux loués aux entrepreneurs de la région soucieux d'avoir un pied-à-terre à Paris. Çà et là, des dépliants touristiques recouvrent une table derrière laquelle une hôtesse accueille les visiteurs.

Une réorganisation complète

Aujourd'hui, la fête est finie et le réveil douloureux. La première année de fonctionnement de l'Espace Hérault se solde par un déficit de 1,7 million de francs. Le restaurant, géré par l'association héraultaise Les coteaux du Languedoc, fait ses valises, lui aussi accusant un trou financier (de 1 million de francs). Fréquentation et animation insuffisantes : le directeur des lieux, Louis-François Larnaud, a été remercié. Outre son manque d'efficacité, on lui reproche d'avoir voulu gérer la maison comme une affaire autonome. Dans l'attente de la nomination d'un nouveau directeur, le conseil général de l'Hérault reprend les rênes en direct depuis Montpellier, histoire de ne pas couper le cordon ombilical.

« On n'a pas fait de répétition générale avant la première », explique aujourd'hui Philippe Doutremepuich, chargé du dossier au conseil général. L'Espace Hérault a démarré dans la précipitation, dans une méconnaissance des règles de la capitale et sans avoir défini ses véritables missions. Après un an et demi de fonctionnement, celles-ci se font plus claires et justifient une réorganisation complète du navire. La gestion, jusqu'alors assurée par un GIE, sera reprise en main par une association loi de 1901 contrôlée par le département. Un grand restaurateur de la région Languedoc-Roussillon devrait apporter bientôt sa caution pour être le parrain des lieux. D'autres chefs de l'Hérault seront invités à participer à des semaines gastronomiques, dans un souci de promotion des produits du département. Ce grand nom devrait être soutenu par des animations, qui pour l'instant ont cruellement fait défaut, et des opérations ponctuelles. Une campagne en faveur des huîtres de l'étang de Thau est à l'étude.

Le centre d'affaires devrait être doté d'un animateur chargé de faire sa promotion auprès des entreprises. Cent soixante francs la demi-journée pour un pied-à-terre à Paris avec bureau et téléphone, *« c'est donné »*, poursuit Philippe Doutremepuich. Le site ne sera pas remis en question, même si certains chefs d'entreprise l'estiment trop éloigné des quartiers d'affaires de la capitale. Des bureaux permanents sont à l'étude ; ainsi l'association montpelliéraine Reporters sans frontière installera une antenne dans ses locaux.

Dernière pierre à apporter rapidement à l'édifice : une véritable agence de voyages sous la forme d'une concession délivrée à une société privée. Pas seulement quelques dépliants, mais la possibilité pour chacun de prendre un billet d'avion ou de louer dans un gîte de la région.

Quant au déficit de fonctionnement, la réponse est claire : toute démarche de communication se paie. Le conseil général de l'Hérault ne compte pas pouvoir équilibrer les comptes avant trois ans.

JACQUES MONIN

ALSACE

Conseil municipal commun pour Mulhouse et Fribourg

Une séance exceptionnelle du conseil municipal de Mulhouse réunissait le 6 mars les élus de la cité haut-rhinoise et ceux de la ville de Fribourg-en-Brisgau (RFA). Après Caen et Portsmouth, cette initiative constitue, selon la déclaration finale commune, *« un pas en avant en direction d'une Europe unie »*.

Cette union, approuvée de part et d'autre par l'ensemble des fractions politiques en présence, est un maillon supplémentaire à la chaîne de la coopération entre les deux pays, et notamment dans l'espace rhénan supérieur, où de nombreux liens se sont développés tout au long d'un passé historique commun. Les deux villes, qui relèvent de la même aire culturelle, n'ont jamais cessé d'entretenir, par-delà la frontière et dans différents domaines, des rapports de bon voisinage. Aujourd'hui, elles veulent aller plus loin. Leur collaboration doit aller dans cinq directions : la protection et la conservation de l'environnement ; l'amélioration des voies de communication ; la promotion d'échanges scientifiques et culturels ; la promotion d'une coopération économique ; le soutien aux coopérations intercommunales, avec extension à d'autres villes du Rhin supérieur, y compris de Suisse du nord-ouest et de Franche-Comté.

Fribourg-en-Brisgau et Mulhouse s'engagent à s'informer mutuellement et à coordonner entre elles les mesures par lesquelles seraient impliqués les intérêts de la ville partenaire.

BOURGOGNE

Aéroport de Dijon : liaisons internationales

Moins de deux ans après sa création, l'aéroport de Dijon-Bourgogne affiche un bel optimisme : 15 000 passagers en 1988 et 26 000 en 1989, indique la Chambre de commerce et d'industrie. Après Orly, Roissy et Bordeaux, quatre autres villes intérieures seront jointes en aller-retour à partir du 26 mars 1990 : quotidiennement pour Lille, Marseille, Nantes et Toulouse, et hebdomadairement pour Nice. De nouvelles liaisons directes vers l'étranger seront mises en place dès septembre prochain, en particulier en direction de Londres et Bruxelles.

PROVENCE-ALPES COTE D'AZUR

Le gecko géant

On dit souvent que Marseille exagère. Mais cette fois c'est avec la caution des scientifiques. En 1979, M. Alain Delcourt, assistant de M[lle] Michèle Duron, conservateur du Muséum d'histoire naturelle de Marseille, a *« découvert »* dans une vitrine un lézard naturalisé qui s'y empoussiérait depuis plus d'un siècle dans l'indifférence quasi générale. Le zoologiste fut frappé par la parenté de l'animal empaillé avec le gecko, ce petit lézard (10 centimètres) nocturne arboricole, omnivore et vivipare. Et pour cause : c'était un gecko mais d'une taille phénoménale : d'un diamètre comparable à un bras humain et d'une longueur de 62 cm, soit six fois plus que le plus grand spécimen connu.

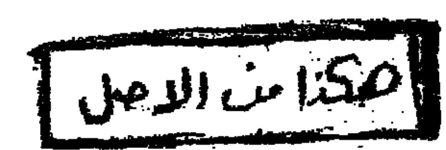
Rien n'indiquait la provenance de l'animal ni le nom de son donateur. Intrigué, M. Delcourt se lança dans des recherches pour s'apercevoir que le gecko géant n'avait jamais été observé par les zoologistes à l'état vivant et qu'il semblait avoir disparu. Il aura fallu recourir à la légende pour retrouver sa trace. En effet, M. Delcourt est persuadé qu'il s'agit du reptile que les Maoris de Nouvelle-Zélande nomment *« kawekaweau »*.

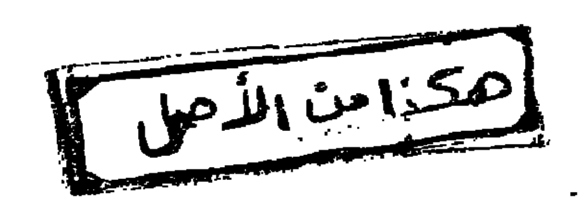
Deux zoologistes – Buller (1871) et Mair (1873) – avaient entendu parler, auprès d'informateurs maoris, d'un lézard géant de deux pieds de long autrefois abondant dans les forêts du nord de la Nouvelle-Zélande. Le spécimen de Marseille en provient certainement, rapporté par un navigateur au temps où le port était la *« porte de l'Orient »*.

En 1986, les zoologistes Bauer et Russel ont homologué le lézard devant lequel les scientifiques défilaient depuis un siècle sans lui prêter attention. Ils lui accordent le record absolu de taille puisqu'il bat de 20 centimètres celui capturé vivant en Iran en 1984. Le gecko géant de Marseille vient de partir pour Wellington où il sera exposé à l'occasion des fêtes du 150[e] anniversaire de la Nouvelle-Zélande. La reine d'Angleterre le verra. M. Delcourt ne sera pas tout à fait absent puisque l'animal est désormais désigné comme le *gecko hoplodactylus delcourti*.

Cette page a été réalisée avec l'aide de nos correspondants Etienne Banzet, Jean Contrucci et Bernard Lederer.

Coordination : Yves Agnès.





ÉCONOMIE

Un entretien avec le président de l'Agence française pour la maîtrise de l'énergie

La suppression de l'heure d'été coûterait 800 millions de francs aux ménages

nous déclare M. Jacques Bouvet

Les Français ont durant la nuit de samedi à dimanche avancé d'une heure leur pendule pour s'adapter à l'heure d'été. Instituée en 1976, au plus fort de la crise énergétique, cette formule, adoptée ultérieurement par l'ensemble des pays de la Communauté européenne, est aujourd'hui contesté par une partie de l'opinion. Dans un rapport remis au ministre de l'industrie au début de la semaine, Mme Ségolène Royal, député socialiste des Deux-Sèvres, s'est prononcée pour un retour au système antérieur à 1976. Le ministre souhaite quant à lui, qu'une enquête européenne soit menée sur ce sujet. Dans l'entretien qu'il nous a accordé, M. Jacques Bouvet, président de l'Agence française pour les économies d'énergie (AFME), conteste le bien-fondé de cette proposition.

« L'heure d'été est sur la sellette. Sa suppression aurait-elle encore un impact réel sur la consommation d'énergie ?

– Nous craignons que le gouvernement minimise l'impact du changement d'heure sur les économies d'énergie. C'est ennuyeux, car *nous sommes sûrs de nos calculs.* Le passage à l'heure d'été entraîne toujours une économie de 400 000 tonnes équivalent pétrole par an. Cette économie résulte du fait que l'éclairage du soir, de 21 heures à 22 heures devient solaire au lieu d'être nucléaire.

» Ces calculs sont confirmés par la Commission européenne, qui *estime l'économie réalisée à 0,5 %* de la consommation électrique. Cela dit, j'ai été surpris d'entendre la Commission ajouter en commentaire que cela n'était « pas significatif ». Les bras m'en tombent ! On se bat tous les jours pour des idées permettant d'économiser beaucoup moins que cela. La CEE a elle-même, engage tous les ans des programmes de 5 milliards de francs pour gagner précisément de 0,5 à 1 % de consommation. Si ce n'est pas « significatif », pourquoi le fait-on ? Il y a une contradiction.

– L'argument des adversaires de l'heure d'été consiste à dire qu'étant donnée l'importance du parc nucléaire, l'économie réalisée n'est plus significative en devises.

– Avec cet argument on tuerait toutes les économies d'énergie ! D'une part, une partie de l'électricité est toujours produite, même en France avec du fioul ou du charbon. Mais, quand bien même elle serait à 100 % nucléaire, elle n'est pas gratuite. Si la consommation d'électricité se développe il faut investir dans les centrales et désormais surtout dans les réseaux. Si on supprime l'heure d'été, les Français vont payer 800 millions de francs de plus à EDF...

» Pourquoi imposer cette charge aux ménages ? Mieux vaut renvoyer le problème sur EDF. Si Edf est suréquipée en centrale nucléaire, il vaut mieux qu'elle exporte. On n'ose pas demander aux Français de résorber les excédents agricoles en mangeant plus ! Pourquoi le ferait-on pour l'électricité?

– Parce que l'heure d'été gène apparemment beaucoup de monde.

– Notre rôle est de dire voilà ce que cela coûte. C'est au gouvernement de trancher sur le problème de qualité de la vie. Mais, selon les enquêtes réalisées l'an dernier, une majorité de Français restent partisans d'une journée plus longue avec un éclairage naturel.

» Seule une minorité, il est vrai très active, proteste contre le changement d'horaires. Ce sont d'un côté une partie des agriculteurs, et de l'autre les personnes âgées et les mères d'enfants en bas âge, qui préfèrent qu'à 9 heures du soir il n'y ait pas de jour qui filtre à travers les rideaux.

» Quant aux arguments « écologistes » assurant que le changement d'heure augmenterait les transports et la pollution, on n'a jamais trouvé, en dépit de nombreuses études, la moindre corrélation. D'ailleurs, la suppression de l'heure d'été n'a rien d'écologique, au contraire. L'énergie la moins polluante, rappelons-le, est encore celle qu'on ne consomme pas !

– Ce débat vous inquiète-t-il ?

– Pour le moment, il s'agit d'une proposition d'étude faite par le gouvernement français à la Commission européenne. Le ministère de l'industrie ne juge pas le problème si grave qu'on fasse sécession par rapport aux autres pays de la CEE. Cela va donner lieu à des réflexions et créer une mine pour les consultants spécialisés – dont l'AFME.

» Ce qui m'ennuie le plus, c'est l'impact que ce débat peut avoir sur le grand public qui risque de comprendre, malgré les précautions prises par le gouvernement, qu'on ne s'intéresse plus aux économies d'énergie. Or ce n'est pas le moment !

» Déjà depuis 1983-1984 on constate un relâchement des comportements dû au retour à l'abondance énergétique. Joint à la reprise de la croissance économique, ce relâchement a provoqué une reprise de la consommation, qui augmente désormais au rythme de 2 % à 2,5 % par an, cela précisément au moment où on constate une remontée des tensions sur le marché de l'énergie.

Propos Recueillis
par VÉRONIQUE MAURUS

FINANCES

La direction de la concurrence donne raison à l'AFB

Les caisses d'épargne menacées de sanctions pour publicité mensongère sur le PEP

La direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes a donné raison à l'Association française des banques (AFB) à la suite de sa plainte motivée par la publicité des caisses d'épargne sur le plan d'épargne populaire, le PEP.

Fin février, l'AFB avait saisi la direction générale de la concurrence jugeant que la campagne publicitaire lancée par L'Ecureuil laissait supposer que les caisses d'épargne étaient « *le seul réseau à même d'offrir un plan d'épargne populaire (PEP) sans impôt* ». La direction de la concurrence vient de répondre au président de l'AFB que « *les méthodes de publicité doivent écarter toute mention donnant à penser que les avantages, notamment fiscaux, que la loi accorde à tous les titulaires du PEP ne seraient réservés qu'aux souscripteurs s'adressant à l'établissement auteur du message* ». Elle ajoute que « *cette pratique est susceptible d'être sanctionnée dans le cadre de l'article 44 de la loi d'orientation du commerce et de l'artisanat* ». L'AFB précise que cet article « *vise la publicité mensongère* ».

□ **Un nouveau Pdg pour Nokia Consumer Electronics France.** – Après avoir assuré la direction générale de Grundig-France, M. Roger Gubanski, vient de prendre la présidence de Nokia Consumer Electronics France, filiale « électronique grand public » du conglomérat finlandais Nokia. Diplomé de l'Ecole Supérieure de Commerce de Paris, M. Roger Gubanski, 35 ans, a effectué la plus grande partie de sa carrière dans l'électronique grand public. De 1980 à 1985, il avait occupé plusieurs postes de direction financière au sein du groupe Thomson avant de rejoindre Grundig-France avec la charge de restructurer cette filiale du groupe allemand Grundig. Nokia Consumer Electronics France commercialise, notamment les appareils de la marque Oceanic

AFFAIRES

En raison des difficultés du groupe

M. Antoine Bernheim reste à la tête d'Euromarché

M. Antoine Bernheim reste PDG d'Euromarché et la banque Lazard, dont il est associé gérant, n'a pas l'intention de céder sa participation dans la chaîne d'hypermarchés : « *Je vous signale que je n'ai pas été débarqué par le conseil d'administration ce matin* (23 mars). *J'aurais souhaité partir, mais je constate que c'est impossible. Je ne veux pas me retirer le rouge au front.* » C'est ce que le banquier d'affaires, transformé par une erreur, qu'il reconnaît lui-même, en épicier de grande surface, a déclaré, mi-bougon, mi-rogue, lors d'une conférence de presse où il a annoncé les résultats, fort peu satisfaisants il est vrai, du groupe en 1989. Une perte nette comptable (part du groupe) de près de 60 millions de francs au lieu d'un bénéfice de près de 159 millions en 1988, pour un chiffre d'affaires consolidé de 24,2 milliards de francs, en progression de 4,6 % sur 1988 (22,9 *milliards). Il n'y a pas* de quoi pavoiser.

M. Bernheim analyse sans complaisance les erreurs commises, depuis de nombreuses années : un parc de magasins hétérogènes avec trop de petits hypermarchés (seuls 35 d'entre les 86 magasins à cette enseigne font plus de 6 500 mètres carrés de surface de vente) ; les produits de marque Euromarché ne *représentent* que 6 % des ventes, alors que les marques de distributeurs pèsent de 16 à 23 % des ventes chez les concurrents et leur rapportent de substantiels bénéfices qui facilitent le discount sur les marques nationales ; une faiblesse de la fonction achat, alors qu'Euromarché est tout juste à la taille requise pour une chaîne d'hypermarchés ; un secteur bricolage (enseigne Bricorama, 55 magasins) qui apporte à la fois souci et pertes ; des flottements dans la structure et la direction des magasins... « *Rien de dramatique, cependant*, dit M. Bernheim, qui assure qu'Euromarché devrait retrouver l'équilibre à la fin de 1990. On cherche un directeur général qui soit « *un manager super* » ; on relance les produits Euromarché (dont le nombre devrait passer de 450 à un millier d'ici à la fin de l'année, sous un nouvel emballage), on recentralise les achats.

Une affaire à vendre, Euromarché ? Il est catégorique : « *Je ne vends pas. Nous ne vendons pas et nous assumons. Le groupe Lazard et ses amis assurent la pérennité de ce groupe. On n'abandonne pas ses responsabilités en cours de parcours.* » Et encore : « *Quand l'affaire aura repris une certaine force financière, on envisagera comment lui assurer le meilleur avenir* ».

Quant aux relations tendues avec son encombrant partenaire, le Printemps (qui détient *via* Viniprix 43 % du capital d'Euromarché), M. Bernheim calme volontairement le jeu. Malgré deux coups de semonce depuis le début de l'année (*le Monde* des 20 janvier et 16 mars) – verte mise en garde de M. Jean-Jacques Delort, président du directoire du Printemps, puis publication des pactes d'actionnaires qui lient les deux groupes, – M. Bernheim affirme bien haut son intention de rechercher un nouveau consensus entre les actionnaires (« *On ne peut continuer à converser par communiqués de presse* »). « *Les actions de redressement seront prises en accord avec nos partenaires. Tout a été dit, rien n'a été cassé.* » Et encore : « *J'ai toujours dit, en toutes circonstances, que je respecterai les accords avec le Printemps.* » Il ajoute enfin : « *Je les ai relus, ces accords, et je me suis dit : il ne faut pas être celui qui tire le premier. Je ne tirerai pas le premier.* »

JOSÉE DOYÈRE

ÉTRANGER

Accord nippo-américain sur les ordinateurs

Suite de la première page

L'impasse dans les négociations sur les « obstacles structurels » avait été la cause de la visite inopinée il y a deux semaines en Californie du premier ministre M. Kaifu à M. Bush ; visite qui fut suivie au début de la semaine dernière par celle de M. Takeshita à Washington.

Si cette rencontre Takeshita-Bush visait certes à « réhabiliter » l'ancien premier ministre qui a dû démissionner de son poste à la suite du scandale Recruit, elle a aussi été interprétée comme le signe de la volonté des dirigeants japonais de constituer une sorte d' « union sacrée » des clans PLD (parti libéral démocrate) afin de trouver une solution à la crise avec les Etats-Unis.

Bien que certains, au Japon, perçoivent les demandes américaines comme des ingérences dans les affaires intérieures du Japon, la plupart les considèrent comme salutaires, car elles permettront de restructurer l'économie japonaise. C'est notamment le cas du patronat (Keidanren) qui estime justifiées les demandes de Washington en ce qui concerne les prix des terrains et la distribution mais s'oppose aux modifications des dispositions de l'actuelle loi anti-trust.

EN BREF

□ **Pour 1,9 milliard de francs, Total acquiert les actifs pétroliers et gaziers d'Unocal, en Norvège.** – Total Marine Norsk, filiale à 100 % du groupe Total, a acquis le 22 mars la filiale norvégienne d'Unocal International Corporation, dont les actifs pétroliers et gaziers représentent plus de 80 millions de barils d'équivalent pétrole. L'actif le plus important est une participation de 18 % sur le champ de pétrole de Veslefrikk, qui a été mis en production à la fin de 1989.

Par cette acquisition, d'un montant de 322 millions de dollars (1,9 milliard de francs), Total, en Norvège, augmente de plus d'un tiers ses réserves prouvées d'hydrocarbures en mer.

Cette opération traduit la volonté du groupe de centrer son développement sur ses points forts, au nombre desquels, pour l'exploration et la production, figure la mer du Nord, tant en raison de l'importance des actifs présents du groupe que pour les possibilités d'accroissement des réserves. Cet accord est subordonné à l'approbation des autorités norvégiennes.

□ **Accord URSS-Etats-Unis sur les céréales.** – Les Etats-Unis et l'URSS ont conclu le 22 mars à Vienne un accord sur la livraison de céréales qui devrait être officiellement signé en juin à l'occasion du sommet entre M. Gorbatchev et M. Bush. Moscou devrait acheter annuellement 10 millions de tonnes de céréales aux Etats-Unis dont au moins 4 millions de tonnes de blé. Cet accord sera valable pour cinq ans. – *(AFP.)*

□ **M. De Benedetti dans le tourisme espagnol.** – Le groupe de M. Carlo De Benedetti continue son expansion dans le tourisme sur la péninsule Ibérique. Vendredi 23 mars, son holding européen, Cerus (Compagnies européennes réunies), a indiqué, dans un communiqué, que la Cofir, son arme financière en Espagne, était devenue l'« *opérateur* » de Macosa, un holding coté à Madrid qui détient des intérêts dans différentes sociétés, notamment dans la Sotogrande (le premier complexe touristique de luxe espagnol, de 1 000 hectares, situé près de Gibraltar) et dans une société propriétaire de terrains près de la future ville olympique. La Cofir aurait acheté 20 % du capital de Macosa, pour un montant d'environ 150 millions de francs. Cerus rappelle qu'« *en septembre 1989 le groupe est devenu opérateur industriel de Lusotur, premier complexe touristique portugais, situé en Algarve* ».

□ **Accidents du travail : cinq constructeurs britanniques en accusation.** – Cinq constructeurs britanniques du tunnel sous la Manche - Balfour Beatty Construction, Costain Civil Engineering, Tarmac Construction, Taylor Woodrow Construction et Wimpey Major Projects – vont comparaître, lundi 26 mars, devant le tribunal de Maidstone en Grande-Bretagne : une enquête effectuée par l'inspection du travail (Health and Safety Executive) à la suite du décès d'un ouvrier, le 6 février 1989, lors de travaux de modification d'un tunnelier a montré que les règles de sécurité prévues n'étaient pas respectées. Les entreprises ont déjà été condamnées successivement pour le même motif à des amendes de 1 750 et de 4 000 livres. Le directeur de l'inspection doit rencontrer lundi les responsables de la sécurité sur le chantier pour faire appliquer la réglementation. Quatre ouvriers ont été tués au cours des travaux du côté britannique et un du côté français.

□ ***Pasteur-Mérieux-Connaught* devient numéro un mondial des vaccins.** – L'Institut Mérieux (groupe Rhône-Poulenc) a regroupé toutes ses activités dans l'industrie des vaccins, à savoir Pasteur-Vaccins ainsi que le laboratoire canadien Connaught, récemment racheté. La division « vaccins » Pasteur-Mérieux-Connaught devient ainsi le numéro un mondial des vaccins avec un chiffre d'affaires supérieur à 1,1 *milliard* de francs. M. Alain Mérieux, président du groupe lyonnais, proposera au prochain conseil d'administration de nommer M. Georges Hibon, ancien PDG de Merck-France, à la tête du nouvel ensemble

□ **Léger ralentissement de l'inflation britannique.** – La hausse des prix s'est légérement ralentie en février au Royaume-Uni, avec une progression de 0,6 % de l'indice des prix, selon les chiffres publiés vendredi 23 mars par l'Office central des statistiques. En rythme annuel, l'inflation s'établit à 7,5 %, au lieu de 7,7 % au cours des trois mois précédents.

Toutefois, la plupart des observateurs s'attendent à un sursaut inflationniste en mars et surtout en avril, avec la prise en compte de la hausse des taux des prêts hypothécaires, de l'impôt local *(poll tax)* et des nouveaux droits d'accise.

□ **825 morts dans les accidents d'avion en 1989** – 825 personnes ont été tuées dans des catastrophes aériennes en 1989, selon l'Organisation internationale de l'aviation civile (ICAO), soit 13 % de plus qu'en 1988, bien que le nombre d'accidents mortels n'ait pas augmenté. En revanche, le nombre d'attentats contre des avions transportant des passagers a un peu diminué (de 14 % à 12 %) de même que le nombre de victimes (deux cent soixante dix-neuf au lieu de trois cents).

□ **Conflit Iberia-American Airlines sur les réservations.** – La compagnie publique espagnole Iberia et American Airlines s'accusent mutuellement de ne pas respecter l'accord qui les lie dans le système de réservation Sabre et d'entraver les réservations de l'autre compagnie sur leurs marchés intérieurs respectifs. Iberia vient d'annoncer qu'elle avait déposé une plainte contre American Airlines auprès de la direction générale de l'aviation civile espagnole le 15 mars, en réplique à la plainte déposée contre elle le 12 mars par American Airlines auprès du département américain des transports.

□ **Rectificatif.** – Contrairement à ce que nous avions écrit sur la relance du Port de Marseille (*le Monde* du 24 mars, page 39 section D), ce n'est pas « lundi dernier », mais « l'été dernier » qu'ont été rendus publics les projets de constuction d'une digue de protection dont le coût est évalué à quelque 3,5 milliards de francs.

Cadbury Schweppes s'intéresse aux boissons non minérales de Perrier

Le britannique Cadburry Schweppes va-t-il reprendre les boissons non minérales (les *soft-drinks)* de Perrier ? Un porte-parole du groupe français a confirmé vendredi 23 mars que des négociations étaient en cours.

La cession de la division « *soft-drinks* » de Perrier ne serait pas une surprise. En novembre dernier, le président de Perrier, M. Gustave Leven avait officiellement annoncé qu'il était prêt à céder ses boissons non minérales pour un prix compris entre 1,7 et 2,5 milliards de francs. Privée de la commercialisation des produits Pepsi-Cola (l'Américain a décidé de reprendre sa licence à l'automne), la branche *soft drinks* du groupe français ne peut s'imposer face à Coca-Cola, autre géant des boissons dont la part de marché en France avoisine les 27 %. La division boissons non minérales de Perrier qui comprend notamment les marques Pschitt, Bali, Oasis a réalisé un chiffre d'affaires supérieur au milliard de francs en 1989.

Fiat élargit son accord de production en URSS

Le groupe automobile italien Fiat a décidé de « *compléter et d'élargir* » les termes de l'accord de coproduction signé le 28 novembre dernier avec l'URSS. Cet accord, a été annoncé par la firme turinoise à la veille de la visite officielle de Mikhail Gorbatchev en Italie. Fiat qui s'était engagé à participer à la production de 300 000 véhicules de petite cylindrée par an dans le cadre d'une société mixte implantée au sud-est de Moscou étend, aujourd'hui, sa coopération à la construction d'un véhicule utilitaire. Fiat fournira « *au moins* » le moteur a affirmé un porte-parole du groupe. Le projet dans son ensemble porte désormais sur une production de 900 000 véhicules par an.

En Espagne

La privatisation partielle de REPSOL entachée par les fraudes

Le gâteau était sans doute trop appétissant : la mise sur le marché, en mai dernier, de 27 % du capital de la société pétrolière publique espagnole REPSOL portait sur plus de 130 milliards de pesetas (7 milliards de francs) et la tentation a été trop forte pour au moins deux sociétés de Bourse indélicates, l'américaine Drexel Burnham Lambert et l'espagnole Usera y Morenes. Drexel a été prise la main dans le sac et a été sanctionnée en novembre dernier par la Commission nationale des marchés de valeurs (CNMV) pour avoir acheté des actions de REPSOL grâce à des prête-noms. Aujourd'hui, c'est Usera y Morenes, accusée de pratiques frauduleuses du même type, qui est sur la sellette, et le gendarme de la Bourse espagnole a ouvert une enquête, a-t-on appris, le 23 mars, auprès de la CNMV. La société espagnole est notamment accusée d'avoir effectué des ordres d'achat au nom de 400 clients fantomatiques, dont la moitié choisis... au hasard dans l'annuaire téléphonique. – *(AFP.)*

REVUE DES VALEURS

BOURSE DE PARIS

Semaine du 19 mars au 23 mars

Vigilance

***A**PRÈS trois semaines de reprise et 8,6 % de hausse,* la Bourse de Paris a, ces derniers jours, fait volte-face. Mais par nécessité, plus que par volontarisme. Par deux fois, *elle s'est redressée, parvenant ainsi à limiter* les dégâts.

Son parcours hebdomadaire avait mal commencé. Il devait mieux s'achever. D'entrée de jeu, le marché faisait, lundi, un bon pas en arrière (– 1,12 %). Sa retraite se poursuivait le lendemain, mais au ralenti (– 0,60 %)... pour mieux rechuter jeudi (– 1,19 %), jour de liquidation générale, il est vrai, gagnante pour la première fois de l'année (+ 5,2 %), la meilleure même depuis avril 1989 (+ 6,67 %), malgré les sérieuses égratignures reçues les jours précédents. A la veille du week-end, une éclaircie se produisit toutefois pour le démarrage du nouveau mois boursier, favorisant l'enclenchement d'une reprise *sensible mais raisonnable* (+ 1,22 %). Bref, d'une semaine à l'autre, grâce à ces sursauts, la baisse de l'indice CAC-40 n'a pas excédé 1 %.

Elle pose néanmoins la question de savoir *si le printemps* précoce de la rue Vivienne n'est pas déjà fini. Difficile d'y répondre. Avant cependant de s'essayer à cet exercice dangereux, *un constat s'impose :* les mauvaises nouvelles parvenues cette semaine sous les lambris ont été peu nombreuses comparées aux bonnes, la première concernant le très mauvais état de santé de la Bourse japonaise, et la seconde l'aggravation du déficit commercial des Etats-Unis pour janvier (9,25 milliards de dollars contre 7,68 milliards pour décembre 1989).

En revanche, les boursiers ont pu se réjouir de plusieurs informations : les perspectives de croissance pour la France en 1990 s'améliorent (+ 3,2 % au lieu de 3 %) en même temps que celles de l'Allemagne fédérale (4 % selon le ministre ouest-allemand des finances, M. Theo Waigel) ; le déficit commercial de notre pays pour février reste raisonnable (961 millions de francs) ; la hausse des prix de *détail* américains s'est ralentie pour le même mois (+ 0,5 % contre 1,1 % en janvier) ; les ménages français sont à nouveau très *confiants dans* l'avenir ; enfin, les commandes de biens durables ont repris le mois dernier aux Etats-Unis (+ 3,3 %).

Sans doute, convient-il de nuancer quelques-unes de ces *nouvelles*. Ainsi, la baisse des importations masque le recul des exportations françaises. M. Jean-Marie Rausch, ministre du commerce extérieur, s'est du reste dépêché d'ouvrir le parapluie en évoquant la première hirondelle, celle qui ne fait pas le printemps. Et de prédire 50 milliards de francs de déficit commercial pour l'année 1990. Une bonne manière de se prévaloir d'une amélioration... Côté américain, les conjoncturistes *attendaient une hausse moins forte de l'indice des prix* (+ 0,3 %).

Les malheurs du Kabuto-Cho

En fait, le sort du marché français, comme celui d'autres grandes places internationales, s'est joué cette semaine autour du lit de douleur du Kabuto-Cho. Non pas que la déconfiture de Tokyo fasse beaucoup de peine côté occidental. Mais ce genre de drame financier est, croit-on dans la communauté, *nécessairement générateur de désordres*, sans parler du risque de contagion, dont la hausse des taux d'intérêt japonais *(voir ci-contre)* est porteuse, surtout avec les foyers de tension potentielle existant déjà aux Etats-Unis et en Allemagne fédérale.

A Paris comme ailleurs, on a cherché à se rassurer en invoquant la déconnection avec les marchés occidentaux. Jusqu'à ce que... Wall Street réagisse jeudi (-1,18 %), sans qu'il soit vraiment possible de faire la part entre le phénomène et le facteur technique. Situation bien embrouillée, on le voit.

La vérité est que la plus grande confusion a régné dans les esprits cette semaine. La preuve en est : rarement les avis n'ont été si partagés sur la place parisienne. M. Alain Boscher, président de la société de Bourse du même nom, broie du noir. Il ne croit pas au printemps trompeur sous les colonnes à cause des *« niveaux excessifs des taux d'intérêt à travers le monde »* et de la perte de tout espoir de détente pour l'instant.

L'équipe de Didier Philippe, autre agent de change, ne sait pas trop sur quel pied danser, en raison également de la cherté du loyer de l'argent. Elle juge le marché *« toujours sensiblement surévalué »* et ne perçoit pas, *« dans l'immédiat, une possibilité de baisse des taux suffisante pour corriger cette situation ».* Le chroniqueur de la société de Bourse Leven-Chaussier est, lui, assez franchement optimiste, car, à ses yeux, la Bourse de Paris *« devrait demeurer un marché privilégié auprès de investisseurs internationaux cette année ».*

Que faut-il penser de tout cela ? Force est de constater que beaucoup jouent une certaine confiance. La « pythie du pilier sud », revenue un court instant sur les lieux de ses exploits pour lancer ses dernières prédictions, penche pour l'optimisme. *« Ce qui se passe en Europe est émoustillant pour la France. »* Selon elle, *« il y a du gras à récupérer »* sur les marchés de l'Est pour notre pays *« qui a des cartes à jouer ».* Et de se féliciter de la fermeté de bon augure du franc français, qui apparaît désormais comme *une monnaie* attrayante. La pythie affirme qu'en continuant à baisser le deutschemark épargnerait à la France toute utilisation de l'arme des taux. *D'où* la recherche de placements étrangers actuellement observée sur le marché parisien. Utopique ? Pas vraiment.

Si *préoccupante soit-elle*, la déconfiture de Tokyo n'est en fait que le résultat d'un inévitable alignement sur les normes occidentales. C'est le point de vue exprimé par M. Rainsy Sam, président de DR Gestion, et confié à l'Express. La plus grande Bourse du monde, la deuxième depuis peu, ne pouvait éternellement s'offrir le luxe d'être aussi la plus chère avec des PER (price earning ratio ou rapport cours/*bénéfice*) *deux à trois fois plus élevés* qu'ailleurs.

Résultat de cette remise à niveau : les capitaux en quête de placement refluent ... pourquoi pas, vers la France. Toujours dans l'*Express*, M. Patrick Poupon, PDG de la société de Bourse Sellier, observe que *« la diversification géographique des portefeuilles de grands fonds anglo-saxons est en train de s'accélérer »* et que *« la France est bien placée pour en profiter ».*

Il est tentant d'épouser cette thèse, d'autant que notre pays a réellement des chances à l'Est. Quelques-uns vont jusqu'à mesurer celles-ci entre 0,2 et 2 points de croissance. Encore faudra-t-il jouer très serré et rapidement. Car l'union monétaire des deux Allemagnes va devoir être menée à toute allure, ne serait-ce que pour stopper très vite les mouvements spéculatifs de capitaux vers la RDA créés par la perspective d'une parité d'échange très attrayante.

A y bien regarder, la France a jusqu'à la fin du siècle pour *s'investir à l'Est.* Faute de l'avoir compris et fait, elle sera bousculée en 2000 par sa voisine germaine dont la puissance industrielle sera reconstituée, par un Japon également volontariste.

La Bourse semble prendre lentement conscience du phénomène, de la chance offerte à notre pays, mais aussi des dangers de la manœuvre. *« Vigilance, vigilance »*, crie la pythie !

Deux événements cette semaine : le rachat par Bouygues à la Société générale de Belgique de 6 % de ses propres actions pour que cette filiale du Suez ne prenne pas le pas comme actionnaire sur son fidèle partenaire, le Crédit lyonnais ; la reprise des hostilités, pense t-on, entre la Mixte et Paribas avec, murmure-t-on, la reprise d'achats en Bourse d'actions de l'établissement de la rue d'Antin.

ANDRÉ DESSOT

Valeurs diverses

	23-3-90	Diff.
Accor	878	– 12
Air liquide	664	+ 7
Arjomari	2 580	– 75
Bic	659	+ 27
Bis	590	– 5
CGIP	1 295	– 84
Club Méditerranée	670	– 6
Essilor	2 505	– 39
Euro-Disney	98,30	– 2,50
Europe 1	1 249	– 22
Eurotunnel	52,45	– 1,35
Groupe Cité	760	– 7
Hachette	370,80	– 4,20
Havas	1 497	+ 3
L'Oréal	4 835	– 15
Navigation mixte	2 210	– 20
Nord-Est	184,50	– 0,50
Saint-Gobain	563	– 70
Sanofi	1 035	– 3
Saulnes Chatillon	314	– 4,50
Skis Rossignol	1 025	+ 9

Produits chimiques

	23-3-90	Diff.
Inst. Mérieux	5 340	– 460
Labo. Bell	2 700	+ 140
Roussel-Uclaf	1 899	– 43
BASF	1 030	– 15
Bayer	1 038	– 16
Hoechst	1 028	– 20
Imp. Chemic.	107,10	– 0,80
Norsk Hydro	176	– 5,40

Bâtiment, travaux publics

	23-3-90	Diff.
Auxil. d'entr	1 030	– 1
Bouygues	577	– 14
Ciments français	1 472	– 8
Dumez	883	– 9
GTM	1 355	+ 45
Immob. Phénix	79,90	– 1,50
J. Lefebvre	1 055	– 25
Lafarge	341,70	– 12,80
Poliet et Chausson	537	+ 5
SGE-SB	299	– 6

Matériel électrique

	23-3-90	Diff.
CGE	565	– 14
CSEE (ex-Signaux)	301	– 15,50
Générale des eaux	2305	– 21
IBM	606	– 8
Intertechnique	1 475	– 75
ITT	303,80	– 7,20
Legrand	3 548	– 32
Lyonnaise des eaux	595	+ 7
Matra	369	– 6
Merlin-Gerin	4 980	inch.
Moulinex	126	+ 1,20
PM Labinal	1 150	– 14
Radiotechnique	649	– 1
Schlumberger	286	+ 1,80
SEB	1 152	– 37
Sextant-Avionique	540	– 12
Siemens (*)	2 699	+ 92
Thomson-CSF	136	– 3,70

(*) Coupon 32 F.

Banques, assurances

	24-3-90	Diff.
Bail Équipement	332	+ 17
Bancaire (Cie)	597	+ 25
Cetelem	539	+ 14
CCF	224,90	+ 3,90
CFF	1 303	– 3
CFI	500	– 2
Chargeurs SA	1 137	– 20
CPR	477	+ 1
Eurafrance	2 160	– 170
Hénin (La)	562	– 18
Locafrance	595	– 12
Locindus	833	– 17
Midi	1 228	– 33
Midland Bank	171	– 4
OFP	1 650	– 50
Paribas	701	+ 62
Prétabail	1 140	– 13
Schneider	938	– 10
Société générale	581	+ 1
Suez (Cie fin.)	442,20	– 11,80
UCB	237,90	+ 0,40

Mines, caoutchouc

	23-3-90	Diff.
Géophysique	1 110	– 16
Imétal	325	+ 15
Michelin	138,50	– 0,20
Métaleurop	223,50	+ 5,40
RTZ	50	inch.
ZCI	2,48	– 0,06

Mines d'or, diamants

	23-3-90	Diff.
Anglo-American	202,20	+ 7,20
Amgold	550	+ 8
Buf. Gold M.	93,10	– 0,90
De Beers	127	– 1,90
Drief. Cons.	77	+ 1,50
Gencor	18,40	+ 0,30
Harmony	55	+ 0,60
Randfontein	390,50	– 27,50
Saint-Helena	62,50	+ 2,60
Western Deep	250	inch.

Pétroles

	23-3-90	Diff.
BP-France	174	– 2 50
Elf-Aquitaine	629	– 7
Esso	662	– 8
Exxon	265	– 2 50
Petrofina	1 860	+ 10
Primagaz	803	– 1
Raffinage (Fr.de)	218	– 7,50
Royal Dutch	431	– 2
Sogerap	503	– 2
Total	636	+ 12

Métallurgie construction mécanique

	23-3-90	Diff.
Aispi	575	– 2
Avions Dassault-B	500	– 10
De Dietrich	1 740	– 60
Facom	1 738	+ 8
Fives-Lille	418	– 6
Marine Wendel	415	inch.
Penhoët	550	– 10
Peugeot SA	834	– 21
Sagem	1 340	– 70
Strafor	1 220	+ 20
Valeo	688	– 31
Vallourec	415	– 11,50

Valeurs à revenu fixe ou indexé

	23-3-90	Diff.
PME 10,6 % 1976	99,60	+ 0,20
8,80 % 1977	118,50	+ 1
10 % 1978	98,83	+ 0,13
9,80 % 1978	98,78	+ 0,23
9 % 1979	96,59	+ 0,14
10,80 % 1979	100,25	+ 0,25
16 % 1982	100,97	– 0,08
CNE 3 %	3 820	– 41
CNE bq. 5 000 F	99,34	– 0,16
CNB Paribas 5 000 F	100,40	inch.
CNB Suez 5 000 F	100,60	+ 0,20
CNI 5 000 F	99,35	– 0,17

Alimentation

	23-3-90	Diff.
Béghin-Say	776	– 25
Bongrain	2 799	– 92
BSN	761	+ 5
Carrefour	3 140	– 200
Casino	152,70	– 0,10
Euromarché	4 050	– 145
Guyenne et Gasc.	1 085	+ 10
Moët-Hennessy	4 630	– 115
Nestlé	32 700	+ 130
Occid. (Gle)	809	– 35
Olipar-Caby	391	+ 7,50
Pern.-Ricard	1 251	+ 46
Promodès	4 015	– 125
St-Louis-Bouchon	1 555	– 13
Source Perrier	1 516	+ 1

MARCHE LIBRE DE L'OR

	Cours 16-3-90	Cours 23-3-90
Or fin (kilo en barre)	73 200	72 900
– (kilo en lingot)	73 850	73 200
Pièce française (20 fr.)	426	428
● Pièce française (10 fr.)	400	402
Pièce suisse (20 fr.)	446	450
Pièce latine (20 fr.)	425	420
● Pièce tunisienne (20 fr.)	429	429
Souverain	540	533
● Souverain Elisabeth II	550	536
● Demi-souverain	416	416
Pièce de 20 dollars	2 555	2 585
– 10 dollars	1 370	1 382,50
● – 5 dollars	900	897,50
– 50 pesos	2 860	2 736
● – 20 marks	550	552
– 10 florins	444	438
● – 5 roubles	302	302

● *Ces pièces d'or ne sont cotées qu'à la séance hebdomadaire supplémentaire.*

LES PLUS FORTES VARIATIONS DE COURS HEBDOMADAIRES (RM)

Valeurs	Hausse %	Valeurs	Baisse %
Paribas	+ 9.4	SFIM	– 11.0
UFB Locabail I.	+ 8.9	Ingenico	– 9.5
Imétal	+ 7.2	L Mér.	– 8.1
Lab. R. Bellon	+ 6.0		
Compt.ent.	+ 5.0	Carref.	– 6.5
Rh.-Poul. CIP	+ 4.9	El. S. Dassault	– 6.5
		Als. superm.	– 6.2
Pern.-Ricard	+ 4.1	Eurafrance	– 6.1
CMB Pack. SA	+ 4.0	MMB	– 6.0
SEB	+ 4.0	St-Gobain	– 5.7
Damart SA	+ 3.9	CGIP	– 5.3
Métrolog. Inter	+ 3.1	Bongrain	– 5.2
GTM Entrep.	+ 3.0	Cr Lyonn. CIP	– 4.8
OLIPAR	+ 2.8	Nouv. Galer.	– 4.5
Bancaire (Cie)	+ 2.6	SOVAC	– 4.5

VALEURS LE PLUS ACTIVEMENT TRAITÉES AU RM (*)

	Nbre de titres	Val. en cap. (F)
Paribas	1 976 818	1316 503 624
Bouygues	1 047 906	626 002 603
Peugeot S.A.	720 102	599 923 629
C.G.E.	1 023 840	589 058 041
Elf Aquitaine	753 512	475 095 867
Saint-Gobain	621 114	360 052 826
Eaux (Géné.)	145 678	336 916 720
Carrefour	99 161	313 875 069
Suez financ.	667 642	300 127 982
Lafarge Copp.	827 209	290 027 323
LVMH M.-H.	55 733	260 688 564
Total (Fr. Pét.)	419 927	259 407 006
EuroDysneyl.	2 601 126	257 886 869
BSN	327 079	247 159 070

(*) Du vendredi 16 mars 1990 au jeudi 22 mars 1990 inclus.

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 23 mars 1990

Nombre de contrats : 91 669.

COURS	ÉCHÉANCES			
	Mars 90	Juin 90	Sept. 90	Déc. 90
Premier	–	–	–	–
+ haut	101,28	101,66	101,62	101,94
+ bas	100,86	101,24	101,36	101,94
Dernier	101,08	101,28	101,60	101,94
Compensation	100,88	101,28	101,34	101,66

LE VOLUME DES TRANSACTIONS (en milliers de francs)

	19 mars	20 mars	21 mars	22 mars	23 mars
RM	2 489 319	1 808 436	2 402 702	3 818 997	–
Comptant R. et obl.	6 610 867	6 089 428	6 332 554	8 914 454	–
Actions	251 432	207 040	223 637	271 519	–
Total	9 351 618	8 104 904	8 958 893	13 004 970	–
INDICES QUOTIDIENS (INSEE base 100, 29 décembre 1989)					
Française	94,3	93,8	94,1	–	–
Étrangères	94,5	94,3	94,5	–	–
SOCIÉTÉ DES BOURSES FRANÇAISES (base 100, 31 décembre 1981)					
Indice gén.	523.6	519,2	517,7	515,3	516
(base 1000, 31 décembre 1987)					
Indice CAC 40	1 936.96	1 925,39	1 937.18	1 914.11	1 937,40

D'une perte de 120,5 millions en 1988 à un bénéfice de 55,1 millions en 1989

Retour à l'équilibre de la Société des Bourses françaises

La Société des Bourses françaises (SBF) a présenté, jeudi 22 mars, par la voix de son président, M. Régis Rousselle, les comptes de l'exercice 1989. Conformément aux *engagements pris un an plus tôt* (*le Monde* du 18 mai 1989), ceux-ci traduisent un *retour à l'équilibre* d'exploitation avec un résultat positif de 55,1 millions de francs, après un déficit de 120,5 millions en 1988. L'amélioration devrait se poursuivre cette année, selon M. Rousselle.

Le bilan révèle un bénéfice net de 166,3 millions de francs après la perte de 509,8 millions de francs enregistrée lors du premier exercice de la SBF en 1988. *Toutefois, ce redressement* notable est dû aux profits exceptionnels de 514,6 millions de francs *résultant de la cession des* quatre immeubles de l'ex-Compagnie des agents de change. Ces plus-*values ont permis également* de constituer 403,4 millions de francs de provisions, un montant *supérieur* aux 380,3 *millions* de francs de 1988.

Néanmoins, la répartition de ces provisions et leur nature est différente d'une année sur l'autre. La dotation essentielle reste encore celle affectée aux risques de certaines sociétés de Bourse, dont, en 1989, Buisson et Rondeleux. Les 238,9 millions de francs prévus à cet effet sont *toutefois* inférieurs aux 246 millions inscrits dans les comptes de 1988. Si ce montant composait alors près des deux tiers des dotations globales, il vient d'être ramené en 1989 à un peu plus de la moitié.

L'organisme chargé du fonctionnement du marché a également décidé, parmi les autres *provisions, d'affecter 37,5 mil*lions de francs pour compenser la dépréciation d'un portefeuille de titres négociables, 50 millions pour la constitution d'un fonds pour risques bancaires généraux et 76,9 millions pour les conséquences fiscales des cessions immobilières.

L'exercice 1989 aura permis aussi d'améliorer les fonds propres et quasi fonds propres de la SBF *revenus à 700 millions de francs en fin d'année.* Ils étaient de 1 milliard de francs un an plus tôt, juste avant les 509,8 *millions de pertes qui avaient alors* représenté plus de la moitié du capital social de cette société.

D. G.

BOURSES ÉTRANGÈRES

NEW-YORK

Moins 1,34 %

Wall Street ne s'est finalement pas trop mal tiré d'affaires. Après avoir d'abord continué d'ignorer superbement la dégringolade de Tokyo, la Bourse new-yorkaise s'est souvenue que, par le jeu des vases communicants, elle n'était pas à l'abri des turbulences. Craintive, elle s'est rapidement *repliée*, avant de se redresser un peu à la veille du week-end sur la légère amélioration de l'état de santé du Kabuto-Cho. D'un vendredi à l'autre, l'indice Dow Jones n'a ainsi perdu que 1,34 %.

Quelques bonnes nouvelles, il est vrai, sont venues soutenir le moral des opérateurs, telles que le ralentissement de la hausse des prix de détail pour février (+ 0,5 %) et la reprise des commandes de biens durables (+ 3,3 %) pour le même mois.

(Indice Dow Jones du 23 mars : 2 704,28 (contre 2 741,21).

	Cours 16 mars	Cours 23 mars
Alcoa	67	65 5/8
ATT	41 7/8	41 1/2
Boeing	69 3/4	73 1/8
Chase Man. Bank	27 1/2	27 5/8
Du Pont de Nemours	39 3/8	38 1/4
Eastman Kodak	38 7/8	36 3/8
Exxon	47 5/8	46 1/4
Ford	48 5/8	48 3/8
General Electric	64	63 3/4
General Motors	47 3/4	46 3/8
Goodyear	37 1/2	37 1/2
IBM	108 3/4	105
ITT	55 3/8	52 1/4
Mobil Oil	63 1/4	61 1/4
Pfizer	58 1/2	58 7/8
Schlumberger	50 1/4	49 3/8
Texaco	59 5/8	58 5/8
UAL Corp. (ex-Allegis)	142	157 1/8
Union Carbide	22 1/8	21 3/4
USX	36 1/8	35 1/8
Westinghouse	75	74
Xerox Corp	56 1/8	55 1/2

LONDRES

Nouvelle avance

Après avoir failli être éprouvante, la semaine s'est achevée sur une note soutenue au London Stock Exchange, une fois les pertes initiales effacées. Par résignation ou philosophie, le marché a tourné le dos aux mauvaises nouvelles (discours *budgétaire jugé décevant*, lourde défaite des conservateurs lors des élections partielles, statistiques économiques préoccupantes) pour ne réagir qu'à la remontée de Tokyo.

Indices FT du 23 mars : 100 valeurs 2 283,9 (contre 2 263,9) ; 30 valeurs 1 795,1 (contre 1 789,4) ; mines d'or 294,9 (contre 285,6) ; fonds d'Etat 76,23 (contre 77,60).

	Cours 16 mars	Cours 23 mars
Bowater	457	445
BP	339	338
Charter	435	433
Courtaulds	385	336
De Beers (*)	22,62	21,25
Glaxo	7,87	13,50
GUS	14	13,95
ICI	11,24	11,40
Reuters	10,60	10,87
Shell	468	466
Unilever	672	668
Vickers	218	217

(*) En dollars.

FRANCFORT

La hausse continue

Dopé cette fois par la victoire des conservateurs aux premières élections libres de RDA, le marché allemand a poursuivi son ascension et a ainsi encore monté de 2 %. Les analystes estiment toutefois qu'une réaction technique pourrait se produire la semaine prochaine en liaison avec les nombreuses augmentations de *capital (Allianz, Volkswagen)*.

Indices du 23 mars : Commerzbank, 2 358,30 (contre 2 305,8) ; DAX, 1 932,12 (contre 1 889,69).

	Cours 16 mars	Cours 23 mars
AEG	324	328,10
BASF	311,50	307
Bayer	314,50	309,50
Commerzbank	296	307,80
Deutschebank	786,50	808,50
Hoechst	310,60	307,10
Karstadt	670	665,50
Mannesman	380	386,30
Siemens	784	796,70
Volkswagen	575	605,50

TOKYO

Le pire évité de justesse

Semaine noire à Tokyo où après deux séances particulièrement noires (lundi et jeudi), le marché japonais avait baissé de près de 9 %. Néan*moins, d'un dernier sursaut*, le Kabuto-cho s'est redressé pour regagner à la veille du week-end (+ 1,77 %) une partie du terrain *perdu. Le ministre des finances*, M. Hashimoto pense que la déconfiture du marché n'aura pas d'impact sur l'économie.

Indices du 23 mars : Nikkei, 30 372,16 (après 29 843,34) contre 32 616,44 ; Topix, 2 206,99 (contre 2 419,21).

	Cours 16 mars	Cours 23 mars
Akai	1 190	1 040
Bridgestone	1 460	1 400
Canon	1 500	1 480
Fuji Bank	3 170	3 050
Honda Motors	1 680	1 630
Matsushita Electric	1 990	2 050
Mitsubishi Heavy	934	835
Sony Corp.	7 640	7 450
Toyota Motors	2 170	2 120

CRÉDITS, CHANGES, GRANDS MARCHÉS

MARCHÉ INTERNATIONAL DES CAPITAUX

Londres délaissée au profit des marchés d'Europe continentale

La chute de la Bourse de Tokyo ne permettait plus aux sociétés japonaises de poursuivre dans des conditions normales leur énorme programme d'emprunts convertibles ou assortis de bons de souscription d'actions. Une pause s'imposait dont sont convenus, pour environ un mois, les grandes maisons de titres nippones et leur ministère des finances. Une mesure aussi raisonnable a été accueillie avec soulagement par tous les spécialistes du marché international, qui n'ont plus à redouter que, pour ne pas perdre la face, un établissement financier s'entête à diriger une transaction vouée d'avance à l'échec.

Mais, tout en se félicitant de cette sage décision, on ne peut s'empêcher de constater l'influence désolante qu'elle a sur l'activité primaire de l'euromarché. Londres se retrouve comme désertée. C'est de là que, traditionnellement, sont lancées la plupart des euro-émissions pour le compte de débiteurs japonais, celles qui sont libellées en dollars. Comme par ailleurs, pour des raisons techniques, liées au marché des *swaps*, il n'est pour l'instant guère question de monter des opérations plus classiques, l'impression qui règne dans la City est particulièrement morne. Cela fait des mois que plane sur l'euromarché la menace d'un rapatriement à Tokyo du compartiment des émissions d'obligations qui débouchent sur des actions japonaises. Jamais autant que ces derniers jours on n'aura pu mesurer les conséquences qu'aurait un tel déplacement. C'est à coup de centaines de millions de dollars et souvent de milliards que les entreprises japo*naises font appel au marché*. Leurs emprunts munis de warrants ont constitué l'essentiel de l'euro-activité londonienne de ces derniers mois.

Le calme qui règne à Londres est d'autant plus frappant qu'il contraste avec une importante activité déployée sur d'autres places, tout particulièrement en Europe continentale. Les mesures de libéralisation et de déréglementation prises depuis quelque temps dans le cadre de la construction européenne portent leurs fruits. Les frontières entre les marchés nationaux des capitaux et l'euromarché proprement dit tendent à s'estomper. Les différences s'amenuisent à mesure que la situation fiscale se simplifie. Cela est très sensible dans le compartiment des emprunts libellés en écus que plusieurs Etats envisagent de solliciter régulièrement, à partir de leur propre capitale, tout en souhaitant diffuser leurs titres auprès du plus grand nombre possible d'investisseurs étrangers. Il est beaucoup question à ce sujet de l'Espagne, qui s'apprête à faire ses premiers pas sur ce marché, ainsi que de l'Italie, le plus gros de tous les emprunteurs en écus, qui pourrait supprimer l'impôt de 12,5 % que son fisc retient à la source sur les intérêts de ses fonds d'Etat.

Pour ce qui est des grandes monnaies nationales, le deutschemark est en train de recouvrer sa prééminence. C'est dans cette devise, et à Francfort, que sont lancées les grandes émissions à taux variable. Leur allure est le plus souvent tout à fait internationale. La référence faite au Libor est celle de l'euromarché. Mais comme les commissions qui reviennent aux banques sont plus importantes pour celles qui sont établies en Allemagne que pour les autres, il y a un élément national qui ne trompe pas et qui correspond tout à fait au souci des autorités de maintenir sur leur sol le marché des titres libellés dans leur monnaie. Un tel souci est d'ailleurs commun à la plupart des autres pays d'Europe.

Ce même compartiment du mark vient en outre d'accueillir le premier emprunt subordonné jamais offert en souscription pour le compte d'une banque allemande, la Deutsche Bank. Ce type d'emprunt peut, sous certaines conditions, être assimilé à des quasi-fonds propres. En fonction du renforcement des normes internationales en matière de solvabilité, il faut s'attendre à ce que les établissements financiers soient de plus en plus nombreux à recourir à cette solution.

Pour sa part, le marché du franc suisse, fort animé, réunit une foule de signatures prestigieuses. Il est dif*ficile* de savoir quel accueil les investisseurs réservent à ces opérations, car les banques qui s'occupent de ce marché ont leurs affaires bien en main. L'impression qui se dégage de l'observation des cours du marché gris est en tout cas celle du succès.

Les *emprunteurs y sont attirés* soit par de très intéressantes possibilités de *swap*, soit, tout simplement, par le fait qu'il est toujours peu coûteux de contracter un emprunt en francs suisses. C'est dans cette seconde catégorie, celle des opérations non *swapes*, qu'il faut ranger les émissions de débiteurs français qui bénéficient de la garantie de la République. Après le Crédit foncier, la Caisse nationale des autoroutes, la SNCF, c'est au tour de l'EDF de se présenter sur ce marché, où les taux d'intérêt réels, c'est-à-dire déduction faite de l'inflation (dont le taux en Suisse est actuellement proche de 5 %), sont les plus *faibles* d'Europe. *L'émission* de l'EDF que dirige le Crédit suisse est émise à 102 % du pair. Elle porte sur 150 millions de francs. Son taux d'intérêt nominal est de 7,25 %. Sa durée est de douze ans, l'emprunteur s'étant toutefois ménagé une possibilité de remboursement anticipé après dix ans. Il est difficile d'imaginer un autre débiteur obtenant d'aussi bonnes conditions. Le mandat a été âprement disputé.

Une opération en yens sur mesure

Sur le marché du yen, la fin de l'exercice social des entreprises japonaises est une période particulièrement propice à la conclusion de transactions privées. De nombreux investisseurs institutionnels, pour façonner au mieux leur portefeuille de titres en vue de l'échéance annuelle du 31 mars, ne demandent qu'à souscrire à des opérations conçues spécialement pour eux. Interfinance Credit National est au nombre des emprunteurs qui ont récemment sollicité ce secteur du marché. Son opération la plus impressionnante porte sur 15 milliards de yens, soit une centaine de millions de dollars des Etats-Unis. Ce montant a été absorbé par un seul investisseur japonais. D'une durée de quinze ans, cet emprunt compliqué est libellé en deux monnaies, le dollar australien et le yen. Monté par la banque américaine Salomon, il fait l'objet d'un contrat d'échange qui procure au débiteur des dollars américains à taux variable à un coût de 22 centimes de moins que le Libor.

Interfinance s'apprête par ailleurs à porter à 1,2 milliard son dernier emprunt en eurofrancs français en greffant à une souche existante une nouvelle tranche de 500 millions. La transaction, rémunérée au taux facial de 10,625 % l'an, viendra à échéance en février 1992. Au pied des commissions demandées par les banques pour leur travail, le rendement de la nouvelle tranche se monte à 11 %, soit quelque 41 centimes au-dessus des fonds d'Etat correspondants. Le Crédit lyonnais dirige cette émission réussie, qui, liée à un *swap*, fournit finalement à Interfinance des fonds certes en francs français, mais dont la rémunération variera en fonction du taux interbancaire offert à Paris, le Pibor à trois mois, moins quelque 15 centimes.

CHRISTOPHE VETTER

LES DEVISES ET L'OR

Un franc très fort

A Paris, vendredi 23 mars 1990, le cours du mark est revenu à son *plus bas niveau depuis le 8* septembre 1989, tombant un moment à 3,3680 F pour terminer la semaine à 3,37 F environ. Sans doute, la devise allemande, malgré un vif sursaut, lundi 19 mars, après le succès du Parti chrétien démocrate du chancelier Helmut Kohl aux élections législatives de RDA, continue-t-elle d'être affectée par les craintes que soulève le projet d'union monétaire entre la RFA et la RDA : libération excessive de pouvoir d'achat en Allemagne de l'Est, inflation supplémentaire, déficit budgétaire en augmentation. Toutes ces craintes restent hypothétiques, car le diable seul peut savoir ce qu'il en sera : il n'y a pas d'exemple récent, et même lointain, d'union brutale entre un pays développé et un pays sous-développé, avec une frontière commune par surcroît.

Mais, de son côté, le franc devient très fort, intrinsèquement, aux yeux de l'étranger qui l'achète à carnet ouvert et utilise les devises ainsi obtenues pour effectuer des placements en produits financiers à vie courte (il faut rester prudent !) tels que bons du Trésor, eurofrancs à trois ou six mois, etc. « *C'est l'euphorie !* », s'exclamait un opérateur en fin de semaine, euphorie alimentée par la forte diminution du défi*cit commercial français en février*, 961 millions de francs après correction des variations saisonnières, alors que l'on redoutait un déficit de 2 ou 3 milliards de francs. L'amélioration reste fragile mais, déjà, certains analystes comptent sur le gonflement de l'activité dans une Allemagne réunifiée pour stimuler les achats de notre premier client. A l'extérieur de nos frontières, deux monnaies ont continué de s'affaiblir, le yen, bien sûr, et maintenant la livre sterling. Pour la devise nipponne, le relèvement *du taux* d'escompte de la Banque du Japon, porté le mardi 20 mars de 4,25 % à 5,25 %, a constitué « *un coup d'épée dans l'eau, un cautère sur une jambe de bois* », selon les opérateurs sur les marchés de change. « *Trop peu, et surtout trop tard* » : tel était le sentiment dominant.

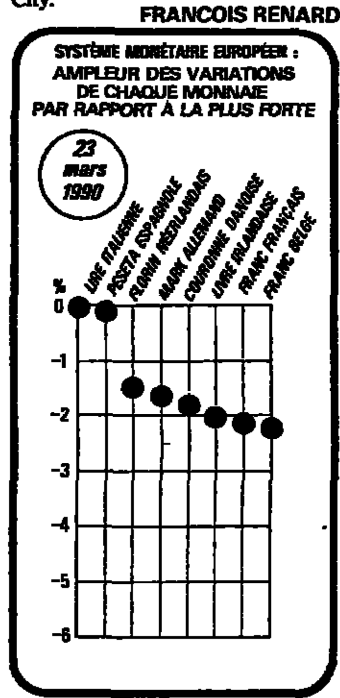
Après l'annonce du relèvement, le dollar poursuivait sa hausse et le yen sa baisse. Le rendement des emprunts d'Etat à dix ans a eu beau passer de 7,30 % à 7,60 %, le monde entier n'en a pas moins continué à vendre le yen : la décision de la Banque du Japon était trop anticipée par le marché pour exercer quelque influence. Pour l'instant, à Tokyo, la tendance de fond est à la hausse du dollar, que les importateurs achètent par avance pour se couvrir, et que les exportateurs ne vendent pas, en attendant qu'il monte encore.

En toile de fond, les marchés ont des doutes sur la capacité du premier ministre Kaifu à résister aux exigences des Etats-Unis sur l'ouverture supplémentaire des frontières du Japon aux importations américaines et à maîtriser les intrigues de politique intérieure. Outre la baisse du yen, qui renchérit les prix des *matières premières importées*, ce sont toutes ces raisons qui dépriment la Bourse de Tokyo, en vif et nouveau recul. La conséquence de tout cela est que les opérateurs attendent un nouveau relèvement du taux d'escompte officiel après un délai raisonnable. Notons toutefois qu'après une montée à plus de 155 yens, le dollar est brusquement redescendu vendredi après-midi à environ 152 yens, sur des ventes américaines à l'ouverture du marché de New-York.

La rumeur a couru qu'après les entretiens du week-end entre le ministre des finances nippon, M. Hashimoto, et M. Nicolas Brady, secrétaire au Trésor américain, la Banque du Japon allait émettre des bons libellés en dollars, donc protégés contre la baisse du yen, comme les fameux bons Carter du début de novembre 1978 libellés en marks, francs suisses et yens, à l'époque où le dollar glissait vertigineusement. Dans l'immédiat, les opérateurs s'attendent qu'à Tokyo le dollar évolue entre 150 yens et 155 yens ou 160 yens.

A Londres, *la livre sterling* a lourdement chuté vis-à-vis du mark. Son cours s'est établi au-dessus de 2,72 DM, au plus bas depuis 1986 et a battu son record historique de baisse sur l'indice pondéré en fonction des relations commerciales britanniques avec chaque pays (*Trade-Weighted Index*). A l'origine de cette nouvelle chute, on trouve à la fois le scepticisme des marchés sur la volonté du gouvernement de présenter, mardi prochain, le projet de budget le plus « *dur* » depuis 1981 et les craintes d'une poursuite de l'inflation. En outre, l'ombre d'une défaite éventuelle du Parti conservateur aux prochaines élections générales s'étend de plus en plus et devient un souci permanent pour la City.

FRANCOIS RENARD



COURS MOYENS DE CLOTURE DU 19 MARS AU 23 MARS 1990

(La ligne inférieure donne ceux de la semaine précédente.)

PLACE	Livre	$ E.U.	Franc français	Franc suisse	D.mark	Franc belge	Florin	Lire italienne
New-York	1,6030	–	17,3807	66,2251	58,5823	2,8264	52,0562	0,0795
	1,6230	–	17,4581	66,2690	58,9970	2,8384	52,3560	0,0799
Paris	9,2228	5,7535	–	381,02	337,05	16,2620	299,50	4,5772
	9,2965	5,7280	–	379,59	337,93	16,2589	299,90	4,5760
Zurich	2,4205	1,5100	26,2453	–	88,4592	4,2679	78,6048	1,2012
	2,4491	1,5090	26,3442	–	89,0265	4,2832	79,0052	1,2057
Francfort	2,7363	1,7070	29,6691	113,05	–	4,8247	88,8599	1,3580
	2,7509	1,6950	29,5919	112,32	–	4,8112	88,7435	1,3543
Bruxelles	56,7141	35,38	6,1493	23,4304	20,7264	–	18,4175	2,8146
	57,1783	35,23	6,1505	23,3465	20,7846	–	18,4450	2,8150
Amsterdam	3,0794	1,9210	333,89	127,21	112,54	5,4296	–	1,5282
	3,0999	1,9100	333,44	126,57	112,68	5,4215	–	1,5261
Milan	2014,97	1257	218,47	832,45	736,38	35,5285	654,35	–
	2031,18	1251,50	218,49	829,36	738,34	35,5237	655,23	–
Tokyo	245,82	153,35	26,6538	101,55	89,8359	4,3344	79,8282	0,1220
	247,10	152,25	26,5802	100,89	89,8230	4,3216	79,7120	0,1216

A Paris, 100 yens étaient cotés, le vendredi 23 mars, 3,7622 F contre 3,7518 F le vendredi 16 mars.

MATIÈRES PREMIÈRES

Cacao : un accord dans l'impasse

« *Quand il n'y a plus de foin dans le râtelier, les chevaux se battent* ». L'accord international sur le cacao qui expire à la fin du mois de septembre prochain, risque fort de voler en éclats faute de moyens financiers. Réunis depuis cette semaine à Londres afin d'étudier l'avenir de l'accord international, les délégués des pays producteurs et consommateurs ont pudiquement préféré attendre lundi 26 mars pour entrer dans le vif du sujet.

Théoriquement destiné à stabiliser les cours, l'accord international sur le cacao est paralysé depuis février 1988, époque à laquelle son stock régulateur atteint sa capacité maximale de 250 000 tonnes après d'importants achats de soutien. L'organisation internationale du cacao (ICCO) est aujourd'hui sur le point de connaître une crise de *liquidités. A l'heure actuelle*, les pays membres, essentiellement des producteurs, lui doivent quelque 140 millions de dollars au titre de leurs arriérés de cotisations, la contribution au fonctionnement de l'ICCO est théoriquement financée par une taxe de 30 dollars perçue sur chaque tonne de caco vendue. Cette taxe est payée par les importateurs sur leurs achats aux pays non membres de l'ICCO (Malaisie notamment) et par les producteurs sur toutes leurs exportations. La dette de la Côte-d'Ivoire, premier producteur mondial, se monte à elle seule à 84 millions de dollars. Le Brésil, quant à lui, a un arriéré de 22 millions de dollars et ne devrait pas honorer ses engagements, du moins à court terme, compte tenu de la nouvelle politique du gouvernement Collor en matière de produits de base. Fin septembre, les créances impayées de l'ICCO devraient représenter 173 millions de dollars.

Selon la plupart des observateurs, la seule solution réaliste consisterait à prolonger l'accord international de deux ans mais sans clauses économiques. En clair, sans intervention sur le marché mondial pour soutenir les cours. Mais si cette mesure, qui transformerait l'ICCO en simple groupe d'études sur le cacao, a pour avantage d'écarter la liquidation prochaine du stock régulateur, elle aurait pour inconvénient de supprimer de fait la taxe sur les ventes des pays membres et les achats aux non-membres. Le problème financier se pose avec d'autant plus d'acuité que le maintien des 250 000 tonnes du stock tampon à l'écart du marché pendant deux campagnes coûtera certainement beaucoup plus cher que 15 millions de dollars qui seront restés dans les caisses de l'ICCO fin septembre 1990. Certains pays consommateurs ont à ce propos suggéré que les ventes de rotation du stock – remplacement des vieilles fèves par du cacao frais afin de maintenir la qualité et donc la valeur du stock - interviennent sans rachats.

De nombreux brokers estiment pour leur part que la liquidation des réserves de l'ICCO est « *inévitable* ». Resterait, dans cette hypothèse à adopter un calendrier suffisamment progressif pour ne pas inonder un marché déjà caractérisé par des excédents pléthoriques. Selon les professionnels, une liquidation échelonnée sur cinq ans permettrait d'assainir le marché sans provoquer un nouvel effondrement des cours qui, il y a encore quelques semaines, touchaient leurs plus bas niveaux depuis quatorze ans.

Sur le marché, l'avenir de l'ICCO et de son stock régulateur n'a guère troublé les opérateurs dont l'attention à court terme est polarisée par la situation économique et politique en Côte-d'Ivoire. Certaines rumeurs font, par ailleurs, état d'une récolte moins importante que prévu au Brésil qui est le deuxième producteur mondial. Au London Fox, les cours ont touché un plus haut depuis cinq mois et demi. L'échéance mai a ainsi terminé la semaine à 756 livres la tonne.

ROBERT RÉGUER

PRODUITS	COURS DU 23-3
Cuivre h. g. (Londres) Trois mois	1 609 (– 27) Livres/tonne
Aluminium (Londres) Trois mois	1 604 (– 29) Dollars/tonne
Nickel (Londres) Trois mois	9 250 (– 125) Dollars/tonne
Sucre (Paris) Mai	2 565 (–) Francs/tonne
Café (Londres) Mars	662 (– 68) Livres/tonne
Cacao (New-York) Mai	1 107 (+ 32) Dollars/tonne
Blé (Chicago) Mai	356,60 (+ 4,60) Cents/boisseau
Maïs (Chicago) Mai	258,4 (+ 5,4) Cents/boisseau
Soja (Chicago) Mai	172,4 (+ 5,5) Dollars/t. courte

Le chiffre entre parenthèses indique la variation d'une semaine sur l'autre.

□ *Café : le marché brésilien paralysé.* – Le marché brésilien du café est paralysé car les exportateurs ne disposent plus de liquidités pour financer les acheminements. Le plan économique du gouvernement Collor, destiné à juguler l'inflation, a en effet entraîné le gel de 115 milliards de dollars dans les comptes bancaires, la création d'un taux de change flottant, la création d'une nouvelle monnaie, le cruzeiro, et le démantèlement de l'Institut brésilien du café (IBC) qui assurait jusqu'à présent l'enregistrement du café dont le cours est à l'exportation. Selon les planteurs, qui craignent notamment une dépréciation du café libellé en nouvelle monnaie, la situation ne devrait pas être débloquée avant dix ou quinze jours.

MARCHÉ MONÉTAIRE ET OBLIGATAIRE

Vif optimisme à Paris

Comme on pouvait le deviner à de multiples signes la semaine précédente, les taux à long terme ont amorcé une nette décrue sur le marché de Paris. Le rendement de l'emprunt d'Etat à dix ans, l'OAT 2000, qui avait bondi à 10,60 %, est redescendu au-dessous de 10 %, tombant vendredi à 9,75 % pour terminer un peu au-dessus, à 9,85 % environ. Sans doute, sur le marché allemand, le rendement de l'empreint allemand similaire, le Bund dix ans, était-il revenu de 8,80 % à 8,40 %, ce qui arrangeait bien les affaires, mais il se passe quelque chose à Paris. On a de plus en plus le sentiment que les taux français se déconnectent de plus en plus des taux allemands, se montrant moins sensibles aux cabrioles d'outre-Rhin.

Toujours à Paris, on voit l'écart entre les rendements du «dix ans» déjà ramené de 2 points à 1,30 point depuis la fin 1989, se contracter à 1 point dans un avenir assez proche, ce qui laisse une marge de baisse en France. Il faut se rappeler par ailleurs, que, toujours en France, les taux longs « réels », c'est-à-dire hors inflation, battaient récemment tous leurs records à 7 %, en flèche par rapport aux taux longs allemands, japonais, américains et même britanniques (*le Monde* daté 11-12 mars). Cette situation a de quoi séduire les investisseurs, notamment étrangers, qui pour l'instant s'intéressent plutôt aux placements à court terme en France *(voir ci-dessus dans la rubrique « les devises et l'or »)*.

Sur le MATIF, la réaction a été, bien *entendu, la hausse des cours*, celui de l'échéance juin, qui était repassé au-dessus de 100 la semaine dernière, s'élevant un moment à 101,80 avant de terminer la semaine à 101,20 environ subissant la contagion de l'Allemagne. Outre-Rhin, en effet, l'annonce par le gouvernement que la parité 1 deutschemark pour 1 mark de l'Est serait adoptée pour les salaires et les retraites en RDA, déprimait un peu le marché où le rendement du Bund dix ans remontait à 8,60 % : Toujours les inquiétudes sur les conséquences négatives de la fusion monétaire. Mais, tout de même, un petit vent d'optimisme prudent souffle à Paris où les bons esprits peuvent, maintenant, se permettre d'envisager une baisse des taux longs d'ici à la fin de l'année, bien plus sûrement qu'au début de l'an dernier où les opérateurs exagérément optimistes s'étaient cruellement brûlé les ailes par la suite.

Sur les marchés, à la veille du week-end, la rumeur courait même d'une baisse générale des taux courts dans certains pays du système moné*taire européen*, au *Danemark* (c'est déjà fait), en Belgique, et en France où l'excellente tenue de la monnaie nationale permettrait à l'institut d'émission de diminuer un peu son taux directeur fixé à 10 % depuis le 18 décembre dernier. Mais à la Banque de France, on continue à redouter la surchauffe, et l'inflation de cré*dit*, que certains mettent en doute maintenant.

Le boom des SICAV court terme

Sur le marché obligataire également, l'optimisme a soufflé. L'em*prunt de un milliard de francs* garanti par l'Etat du CEPMP et lancé sous l'égide de la BNP à 10,20 % nominal et 10,16 % réel s'est arraché alors qu'il y a quinze jours, les investisseurs institutionnels boudaient plutôt les 10,52 % du Crédit foncier, grandissime signature. Dans la foulée deux établissements ont voulu profiter du vent. Le Crédit lyonnais a levé par ses guichets 800 millions de francs à 10,30 % sous forme de titres subordonnés remboursables. La Compagnie bancaire, toutefois, a reçu un accueil plutôt frais, en fin de semaine, pour son emprunt de 1 milliard de francs à 10,10 % en huit ans, dirigé par la Société générale : le rendement était tout de même trop tiré, et l'optimisme un peu prématuré.

Depuis le début de l'année, selon les statistiques d'Europerformance, les SICAV court terme, dites de trésorerie, ont effectué un véritable bond, leur en-cours passant de 730,3 milliards de francs à 799,5 milliards de francs à la fin février 1990 : autant dire qu'à l'heure actuelle, le cap des 800 milliards doit avoir été dépassé. Ce bond est dû intégralement à la flambée des SICAV «monétaires» dont l'actif, on le sait, est constitué principalement de produits financiers à vie courte, protégés de ce fait contre le risque d'une baisse de leur valeur en cas de hausse des rendements sur le marché (réméres, bons du Trésor, billets de trésorerie, certificats de dépôts, etc.). Comme les rendements ont sensiblement monté en janvier et en février sur le marché obligataire français, par sympathie avec l'emballement des taux allemands et que les cours des obligations ont baissé, les investisseurs (entreprises, institutions financières et particuliers) ont privi*légié les placements sans risque, donc* courts et liquides, notamment les actions de SICAV monétaires. L'en-cours de ces dernières a augmenté de 78 milliards de francs, passant de 552 milliards de francs à 630 milliards de francs, en progression de 14,1 %.

Dans ces conditions, on ne s'étonnera pas de voir les dépôts des caisses d'épargne diminuer assez fortement depuis le début de l'année, ponctionnés à la fois par les souscripteurs de plan d'épargne populaire (PEP) et d'actions de SICAV monétaires. Entre les 4,50 % de rémunération offerts par les livrets A et les 10 % desdites SICAV, la différence est trop grande, même en tenant compte de l'exonération fiscale des coupons du livret A et de l'imposition des SICAV monétaires à 17 %, cette imposition disparaissant par les SICAV de capitalisation en cas de cession au-dessous d'un plafond de 298.000 francs par an. C'est là une des conséquences de l'anarchie qui règne actuellement dans la rémunération de l'épargne française.

F. R.

Le Monde

A Paris

L'ouverture du 10e Salon du livre

Rituelle, parisienne et néanmoins chaleureuse : la fête était à l'image de ce que les habitués du Grand Palais voulaient retrouver et dont l'épisode de la porte de Versailles les avait quelque peu frustrés.

M. Jack Lang, ministre de la culture, qui a inauguré, vendredi 23 mars le dixième Salon du Livre, accompagné de l'écrivain nigérian Wole Soyinka, Prix Nobel 1986, et du romancier américain William Burroughs, avait beau juger « *le Grand Palais trop petit* » et regretter l'absence d'un *lieu plus adéquat* au centre de Paris ; M. Alain Gründ, président du Syndicat national de l'édition, pouvait *bien* parler des problèmes de sécurité... visiblement heureux, les quelques milliers de professionnels et de curieux qui se bousculaient dans les allées du Salon n'auraient pas cédé les quelques centimètres carrés où ils piétinaient contre l'espace *fonctionnel* et froid du Parc des expositions.

Rituelle donc la remise, par Mme Christine Ockrent, des *gutenbergs* qui se voudraient à l'édition ce que les césars sont au cinéma. Un peu moins habituel l'hommage rendu dans ce cadre par M. Lang à l'écrivain est-allemand Stefan Heym.

La présence de nombreux écrivains et éditeurs des pays de l'Est tentait d'ailleurs de compenser le repli francophone de ce dixième Salon.

P. Ké.

Le palmarès des Gutenberg 1990

Gutenberg du roman français : *Lac*, de Jean Echenoz (*Minuit*).

Gutenberg du roman étranger : *Une prière pour Owen*, de John Irving (Seuil).

Gutenberg du document : *C'est moi qui souligne*, de Nina Berberova (Actes Sud).

Gutenberg de l'essai : *Manuscrit trouvé à Saragosse*, de Jan Potocki. *Nouvelle édition* intégrale établie par René Radrizzani (José Corti).

Gutenberg du livre d'histoire ou de la biographie : *Jean Moulin*, de Daniel Cordier (Lattès).

Gutenberg de l'ouvrage de référence en première édition : collection *Corpus des œuvres philosophiques* (tomes 41 à 50). Sous la direction de *Michel Serres* (Fayard).

Gutenberg du livre ou guide *pratique en première édition* : *Guide des villes gourmandes*, de Gilles Pudlowski (Albin Michel).

Gutenberg du livre pour enfant : *l'Œuf*, collection Mes premières découvertes. Sous la direction de Pierre Marchand (*Gallimard*).

Gutenberg du livre illustré : *le Voyage en Egypte*, de Jean-Claude Simoen (Lattès).

Gutenberg du livre écrit par un journaliste : *les Folies Koenigsmark*, de Gilles Lapouge (*Albin Michel*).

Gutenberg du scénariste *ayant adapté un ouvrage au* petit ou grand écran : Jean-Claude Carrière pour le *le Mahabharata*, de Peter Brook (Belfond).

Gutenberg de la francophonie : *l'Enfant multiple*, d'André Chédid (Flammarion).

Gutenberg du grand espoir des lettres françaises : Patrick Carre pour *le Palais des nuages* (Phébus).

Gutenberg des lecteurs du grand livre du mois : *les Peregrines*, de Jeanne Bourin (François Bourin).

L'hommage spécial le Gutenberg : *Ecrits et libertés*, remis à Stefan Heym (la Nuée Bleue/Lattès).

L'ESSENTIEL

La télématique du *Monde* :
3615 LEMONDE
3615 LM

Le numéro du « Monde » daté 24 mars a été tiré à 574 363 exemplaires

Dans les cinq prochaines années

20 000 nouveaux logements sociaux seront construits à Paris

Construction de nouveaux logements, rénovation du parc existant, accession à la propriété et mise à jour du fichier des demandeurs d'appartements : ce sont les quatre volets du plan que le maire de Paris doit soumettre lundi 26 mars au Conseil de Paris en faveur du logement social.

M. Jean Tiberi, premier adjoint au maire,qui présentait vendredi 23 mars ce plan à la presse en l'absence de M. Jacques Chirac retenu aux Journées parlementaires du RPR, rappelait que le *logement était*, avec la *circulation*, l'une des grandes priorités de la mairie de Paris, et que, au cours des *six* dernières années, la Ville de Paris a construit « *six fois plus de logements que de bureaux* ».

D'ici à cinq ans, 20 000 nouveaux logements sociaux seront construits dans la capitale avec le souci de ne pas oublier les familles nombreuses et les classes moyennes. Depuis un an *tous* les programmes réalisés à l'initiative de la Vville comportent d'ailleurs la moitié de grands appartements. M. Tiberi a demandé au ministre du logement de calculer à la hausse les barèmes retenus pour pouvoir bénéficier d'un logement PLA à Paris. La difficulté restera en ce domaine de trouver les terrains d'accueil pour ces 20 000 logements nouveaux.

Le parc de logements sociaux existants date en grande partie des années 50/70 ; il vieillit souvent mal. Depuis 1983 près de 20 000 appartements de l'organisme qui a pris la suite de l'Office d'HLM à Paris (OPAC), des sociétés d'HLM ou des sociétés d'économie mixte ont été réhabilités. Le maire de Paris veut accélérer et intensifier cet effort de rénovation. Pendant cinq ans l'OPAC engagera un programme de 1 milliard et demi de francs de travaux de grosses réparations.Dès cette année la Ville apportera 100 millions de francs à cette opération, au lieu des 25 initialement prévus au budget.

L'expérience d'accession à la propriété de logements sociaux lancée cette année sera poursuivie : 5 000 logements du parc social seront proposés à leurs locataires à des prix raisonnables, les fonds récoltés allant au financement de nouvelles constructions ou à des travaux de rénovation.

L'an dernier une opération de mise à jour du fichier des demandeurs de logements parisiens a été commencée. Le fichier comportait alors 191 000 noms ! Aujourd'hui ils sont encore 58 000, ce qui souligne l'ampleur de la demande à satisfaire.

CHARLES VIAL

Après le viol et le meurtre de leur fille par un Marocain

Les parents de Cécile Rousset dénoncent l'exploitation du drame « à des fins racistes et xénophobes »

Dans une lettre reçue vendredi 23 mars par l'AFP, les parents de Cécile Rousset, onze ans, enlevée le 7 mars dernier, violée et assassinée près de Montpellier, *dénoncent « toutes initiatives tendant à utiliser ce meurtre à des fins racistes et xénophobes »*.

Le meurtrier, dans cette affaire, est un ressortissant marocain, Mahmoud Belfikh, trente et un ans, qui, interrogé *par les policiers de Rabat et* deux enquêteurs français (*le Monde* du 24 mars), est passé aux aveux et a été déféré vendredi devant un juge d'instruction auprès de la Cour d'appel de Rabat.

Les parents de la fillette ont tenu, dans leur lettre, à se *« désolidariser très fermement de toutes initiatives tendant à utiliser l'immense émotion suscitée par le meurtre de leur fille à des fins racistes et xénophobes »*. Une émotion difficilement contenue lorsque le père de Cécile a lu ce même texte devant les caméras de télévision. Un document pathétique diffusé vendredi soir par plusieurs chaînes.

Cette mise au point est *intervenue à la veille d'une* manifestation prévue samedi à Montpellier et organisée par le Front national *« contre le crime raciste commis par un ressortissant marocain »*, selon le *communiqué* de la section locale du FN.

« L'assassin présumé de Cécile, ajoutent les parents, *se prénomme Mahmoud, mais, pour d'autres enfants, le bourreau se prénommait Pierre, Paul ou Jean. Nous dénions à quiconque le droit de mêler le nom de Cécile à d'odieuses tentatives de récupération »*, conclut la lettre.

Au Maroc, on indique que si Mahmoud Beljikh devait être inculpé, il serait jugé conformément à l'article 751 du code marocain de procédure pénale, qui prévoit notamment que *« tout fait qualifié crime par la loi marocaine et commis hors du royaume par un Marocain peut être poursuivi et jugé au Maroc »*.

Cependant, une procédure d'extradition a été entreprise par le juge d'instruction de Montpellier chargé du dossier. Mais, selon le procureur de la République, M. Jean-Jacques Robert, *« une extradition nécessiterait une dérogation »*.

En 1989

Nouveau recul du cinéma français

Le cinéma français ne cesse de reculer sur son propre marché. L'an dernier, la part des films nationaux est tombée à *34,2 %* (38,5 % en 1988), tandis que celle des longs métrages américains s'envolait (*55,5 %* contre *45,9 %* en 1988), selon les premières statistiques provisoires du Centre national de la cinématographie (CNC). Ce fléchissement préoccupant du film français dans l'Hexagone s'explique surtout par l'absence, en 1989, de longs métrages « porteurs » comparables à *l'Ours*, *le Grand Bleu* ou *La vie est un long fleuve tranquille* sortis en 1988. L'an dernier, *Trop belle pour toi* fut le seul film français à figurer parmi les dix premiers du box-office.

Avec 118,9 millions d'entrées pour une recette de 3,6 milliards de francs, les salles françaises ont vu leur fréquentation baisser de 2,9 % et leur chiffre d'affaires augmenter moins vite que l'inflation (+ 1,4 %). Le cru 1990 s'annonce meilleur avec les sorties de *Ripoux contre Ripoux*, *Milou en mai*, *Nikita* et celle de *Cyrano de Bergerac*.

□ **Quatrième jour de grève à Radio-France.** – Une assemblée générale a reconduit, vendredi 23 mars, le mouvement de grève déclenché le 21 mars à minuit par *les syndicats CFDT, CGT, CGC et* FO de Radio-France. Même si, selon la direction, le mouvement n'est *suivi* que par 30 % du personnel (70 % selon les syndicats), tous les réseaux de Radio-France sont paralysés, diffusent le même programme musical et pas d'informations. Les personnels réclament une prime de productivité de 500 francs par mois et une revalorisation de leurs salaires. M. Jean Maheu, PDG de Radio-France, s'efforce de négocier avec les ministères de tutelle (communication et budget) un contrat d'intéressement.

La marée noire en Alaska

Le capitaine de l'« Exxon-Valdez » condamné à une peine de substitution

Le procès se termine pour Joseph Hazelwood, le capitaine du pétrolier *Exxon-Valdez* dont l'échouage, sur la côte sud de l'Alaska avait provoqué, en mars 1989, la pire marée noire de l'histoire des Etats-Unis. Acquitté des principales accusations portées contre lui (état d'ivresse dans l'exercice de son commandement, imprudence dangereuse) et *reconnu coupable du seul délit de* pollution par négligence, Joseph Hazelwood, quarante-trois ans, n'était plus passible, jeudi 22 mars, que de trois mois d'incarcération et de 1 000 dollars d'amende (*le Monde* du 24 mars).

Estimant toutefois que *« l'emprisonnement ne rétablirait pas l'environnement »*, le juge d'Anchorage, M. Karl Johnstone, *qui a présidé le procès pendant sept* semaines, a finalement préféré remplacer la prison par une peine de substitution : soit mille heures de nettoyage des plages d'Alaska, assorties d'un versement de 50 000 dollars (près de 300 000 francs) de dommages-intérêts. Le nettoyage des plages, qui a déjà coûté 2 milliards de dollars à Exxon, doit reprendre au mois de mai, après la mauvaise saison. – (*Reuter, AFP.*)

A Massy (Essonne)

Les abus du policier-vigile

M. Gérard Pichon, cinquante et un ans, sous-brigadier de la section motocycliste de *Paris*, *affecté* au ministère de l'intérieur, et qui travaillait « au noir » comme *vigile* dans un *supermarché* de Massy (Essonne), a provoqué, jeudi 22 mars, un vif incident dans le magasin, après avoir frappé avec la crosse de son arme administrative un client qui se ruait vers lui avec une clef anglaise.

Ce dernier, en état d'ivresse, qui s'en était pris à une caissière du magasin Franprix, avait, en un premier temps, été expulsé par les *forces de l'ordre, appelées par* la direction du magasin. Mais, dix minutes plus tard, il revenait armé d'une clef anglaise et en menaçait M. Gérard Pichon. Le policier a dégainé son arme administrative, un revolver 357 Magnum, et a frappé l'agresseur d'un coup de crosse.

De nombreux clients présents ont pris fait et cause contre le vigile. L'agresseur, Lefkir Belkhacem, vingt-six ans, a été déféré au parquet d'Evry vendredi soir. Le policier devrait être l'*objet* de sanctions administratives.

